PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE1 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE2 (P01 ,NOIR)

LES FEMMES CONTRE L'INTÉGRISME

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE3 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE4 (P01 ,NOIR)

Maryam Radjavi

LES FEMMES CONTRE L'INTÉGRISME

Jean-Claude Gawsewitch Éditeur

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE5 (P01 ,NOIR)

© Jean-Claude Gawsewitch Éditeur, 2013
130, rue de Rivoli
75001 Paris
www.jcgawsewitch.com
ISBN : 978-2-35013-415-4

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE6 (P01 ,NOIR)

Préface

Par Françoise Héritier

Maryam Radjavi est une femme politique et c'est en tant que telle qu'elle a écrit *Les femmes contre l'intégrisme* dans lequel elle expose les principes de son activité. Présidente du Conseil national de la résistance iranienne installé en France, qui est l'organisme central du mouvement de résistance du même nom, en butte à la fureur hargneuse du régime en place, elle attaque de front la question des fondements de l'intégrisme islamique qui détient le pouvoir en Iran ainsi que celle des rapports de compatibilité entre islam et démocratie, questions dont on sait, au moins pour la deuxième, à quel point elles sont l'objet de controverses aujourd'hui.

Mais, femme politique, Maryam Radjavi aborde également cette lourde histoire contemporaine en termes anthropologiques en posant la question des bases idéelles du pouvoir islamique intégriste et en donnant d'entrée de jeu la réponse qui convient : « La misogynie et le rejet de l'égalité des sexes au nom de l'islam constituent […] la force motrice de l'intégrisme. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE7 (P01 ,NOIR)

L'ayatollah Khomeiny arrive au pouvoir en Iran en 1979. Dans ce pays, dont 98 % de la population est chiite, s'instaure alors durablement un intégrisme religieux qui prend la forme d'un « courant de pensée obscurantiste récent, qui se caractérise par une répression sans merci, le monopole du pouvoir, la ségrégation religieuse, une misogynie sans précédent et une soif expansionniste sans fin ».

Pourquoi une telle oppression misogyne désastreuse ? Maryam Radjavi répond à cette question *princeps* de manière exclusivement politique : pour préserver le pouvoir. La répression à l'égard des femmes est nécessaire au maintien de la dictature religieuse. Il lui apparaît donc que l'antidote à ce mal inouï – et au regard de l'inaction des États et des institutions internationales telles que l'ONU – se trouve dans la « puissance oubliée » des femmes et qu'il convient, pour vaincre cette culture intégriste dévastatrice, non seulement que les femmes se rendent compte qu'elles sont « à la pointe du combat » mais encore qu'elles en assument volontairement le *leadership*. Ainsi, parmi les chapitres les plus intéressants de cet ouvrage se trouve celui où elle explique la manière volontariste dont le constat ci-dessus a été établi mais aussi exécuté. Elle y analyse les résistances rencontrées en chemin de la part des hommes mais aussi des femmes que leurs apprentissages personnels faisaient douter de leurs capacités et qui ne pouvaient envisager ce changement qu'en tremblant à l'idée de devoir assumer des responsabilités de direction. Désormais, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au Conseil national, l'organisme de direction de la résistance iranienne.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE8 (P01 ,NOIR)

Cette clef de voûte de la lutte contre le fanatisme intégriste qui détient le pouvoir en Iran est sans conteste justifiée d'un point de vue tant politique que pragmatique au sein de l'appareil politique et militant de résistance. La question reste cependant celle de comprendre *pourquoi* c'est sur la différence des sexes que se fonde l'oppression.

Maryam Radjavi répond à cette interrogation par l'hypothèse d'une lecture pervertie des textes coraniques servant de justification à l'instauration, par Khomeiny et ses semblables, d'un système de pensée selon lequel deux « genres » humains, radicalement différents, « obéiraient à une nature qui suit un objectif précis », de sorte que, pour faire société, le corps, les sentiments et l'identité des femmes appartiendraient totalement à l'homme qui serait le maître de chacune d'elles. Il s'agit d'une interprétation erronée du Coran. Mais en procédant à une lecture critique des versets du Coran qui traitent de la question du rapport des sexes, Maryam Radjavi va même jusqu'à conclure qu'il s'agit d'une pensée profondément anti-islamique. Dans le Coran, l'essence de l'humanité se trouve dans la conscience, la liberté et le sens des responsabilités partagées entre hommes et femmes. Pour Maryam Radjavi, l'islam des fondamentalistes trahit ainsi explicitement les textes. Fort courageusement et fort à propos, l'auteur relève également que le Coran a apporté, au VIIe siècle qui marque le début de l'ère islamique, un bouleversement positif dans la condition économique et sociale des femmes en proclamant, comme dans la sourate Hujurat, que les êtres humains sont égaux sans distinction de sexe ni d'origine. Comment, dit-elle avec force, se prétendre libre

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE9 (P01 ,NOIR)

lorsque l'« on doute de l'humanité de la moitié de l'humanité » comme le font les intégristes ? Selon elle, ce bouleversement historique a été mis à mal et fixé par une interprétation erronée des textes coraniques postérieure à l'Hégire. Par conséquent, elle plaide en faveur d'un élan libérateur s'appuyant sur l'islam des origines qu'il convient de faire évoluer en l'accordant avec les contextes historiques.

C'est à cet endroit que je me permettrai des réserves. S'il est vrai que le rejet de l'égalité des sexes au nom de l'islam est la force motrice de l'intégrisme politique, j'ajouterai qu'il est la force motrice de toutes les religions révélées à des degrés variables selon les temps et les lieux, et plus encore, que ce que j'appelle « la valence différentielle des sexes » est un trait véritablement universel. Il s'agit d'une notion qui met en exergue une opposition des catégories mentales qui nous servent à penser, selon qu'elles sont attribuées, par chaque culture, soit au sexe masculin soit au sexe féminin. Cette opposition est doublée d'une hiérarchisation des valeurs qui leur sont affectées et qui classe toujours les catégories mentales perçues comme masculines comme supérieures à celles perçues comme féminines : vaillant et brave *vs* lâche et peureux, autoritaire *vs* obéissant, actif *vs* passif, dynamique et entreprenant *vs* inerte et statique, prestigieux *vs* décrié, noble *vs* ignoble, fiable *vs* non fiable, protecteur *vs* protégé, maître *vs* dépendant, hardi *vs* timide, etc.

Ce trait est apparu au Paléolithique afin de répondre à l'exigence de sens de l'humanité pensante face à l'énigme que lui posait la triple évidence de la permanence de la différence sexuée dans toutes les espèces

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE10 (P01 ,NOIR)

animales visibles, de la reproduction des deux sexes par les femelles exclusivement et de la nécessité pour cela d'un acte sexuel préalable. Dans l'ignorance de l'existence des gamètes et de la responsabilité partagée dans la procréation entre ovule et spermatozoïde, la réponse « évidente » à cette énigme fut que les mâles mettaient les enfants dans les femelles et, par extension, que les femmes étaient mises à la disposition des hommes afin qu'ils aient les fruits dont ils ne pouvaient accoucher eux-mêmes. Cette certitude, transmise et transformée génération après génération, a assis, pour des millénaires, à la fois l'échange matrimonial des femmes par les hommes entre eux, la confiscation de la capacité reproductive des femmes, l'assignation de ces dernières à la maternité et aux tâches non prestigieuses de la sphère domestique et même, *in fine*, l'enfermement ou l'impossibilité pour elles de disposer librement de leur propre corps. Dans cette optique, les religions révélées, apparues fort récemment (7 000 ans pour la plus ancienne), ne font que s'appuyer sur ces convictions archaïques – et pures créations mentales – que les individus reprennent chacun à leur compte comme vérité naturelle, en les renforçant avec des notions qui voient dans la liberté, surtout sexuelle, des femmes, une souillure, une faute, une atteinte à l'honneur masculin ou tribal. Des méthodes particulières assurent le maintien de cet ordre tant cognitif que social, confortées par ces représentations, ces jugements, ces « stéréotypes » méprisants qui sont absolument nécessaires à l'assise durable du pouvoir de ceux qui s'arrogent la place du fort sur ceux que le sort adverse, ici celui fondé sur la différence de sexe, a désignés comme étant mis à leur disposition.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE11 (P01 ,NOIR)

Maryam Radjavi a raison d'insister comme elle le fait sur la force des femmes, mais à mes yeux il ne s'agit pas d'une particularité relevant de la commune nature de leur sexe (vision essentialiste) mais du développement, devenu possible, d'un trait à modulation individuelle variable commun à toute l'humanité mais que, culturellement, seuls certains (ici les hommes) ont le droit de cultiver et de revendiquer comme apanage. Cependant, si, de façon pragmatique, il faut amorcer le mouvement vers la démocratie et vers l'égalité par un partage volontariste du pouvoir entre les sexes, il faut bien être conscient, premièrement que le problème dépasse largement le cadre contemporain de cet islam fanatique qu'elle estime dévoyé. Deuxièmement, il n'est pas évident, selon l'analyse que je viens de faire, que le Coran, même évolutif, soit un cadre favorable à l'égalité totale entre les sexes, dans les actes, mais aussi dans les esprits. Troisièmement, la difficulté commence à partir du moment où il ne suffit plus d'instaurer l'égalité dans un mouvement politique d'opposition mais d'en faire la base de pensée, l'univers cognitif normal de tout un peuple, de toute une culture. Quatrièmement, ce travail devrait, pour atteindre une efficacité parfaite, être accompli de façon simultanée par la totalité des cultures et des États politiquement construits qui existent actuellement puisqu'il s'agit non d'un ordre culturel particulier mais d'un schéma de pensée universel.

Maryam Radjavi dresse un tableau convaincant de la vision intégriste, dans lequel la valeur absolue se situe dans le comportement sexuel des individus, les femmes étant considérées comme la source du péché et du mal. Mais elle souligne que, sur les 6 200 versets du

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE12 (P01 ,NOIR)

Coran, 500 seulement traitent de la loi, dont 10 des « grands péchés ». Pour l'intégrisme iranien, le péché sexuel fournit la justification substantielle à toutes les formes de répression sous le contrôle du Département de lutte contre le vice : humiliations, exécutions, sévices, apartheid sexuel et à l'égard des femmes plus spécifiquement, circulation sous contrôle, code vestimentaire, défiguration, viol systématique en prison, vente de fillettes, prostitution aggravée, lapidation, polygamie, mariage provisoire, privation du droit de divorce et de garde des enfants, privation du droit choisi au travail et à l'éducation… et, naturellement, privation « par nature » de droits juridiques fondamentaux (héritage, témoignage, etc.) et de l'accès au pouvoir sous toutes ses formes. « Le simple fait d'être femme la prive du droit de gouverner », comme l'a écrit Yazdi, mollah chef des services juridiques du régime iranien, alors que les sourates *Tawba, Al Imran* et *Al Ahzab* associent à part entière les hommes et les femmes « fidèles et vertueux » dans la capacité à diriger les autres. Il existe même une sourate (sourate Nour) qui considère comme un péché majeur la calomnie d'un homme à l'endroit de son épouse, situation où le Coran tranche, par défaut, en faveur de la parole de la femme.

Dans deux annexes bienvenues, Maryam Radjavi dresse la liste des lois misogynes édictées par les mollahs, qui fixent notamment la majorité pénale des filles à 8 ans et 9 mois (14 ans et 6 mois pour les garçons) et l'âge légal minimum pour le mariage des filles à 13 ans (et même plus tôt selon la volonté du père). Elle fait également l'inventaire des réponses des principaux ayatollahs interrogés sur le fait de savoir si

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE13 (P01 ,NOIR)

la convention de l'ONU contre la discrimination sexuelle est conforme à la loi islamique. Ils répondent explicitement que l'égalité entre hommes et femmes n'est pas conforme aux préceptes religieux (la signature a été refusée en 1998), l'un d'eux ajoutant même que des libertés accordées aux femmes entraîneraient « de nombreux fléaux dans les sociétés humaines ».

Confortée par l'idée que même si le Coran n'est pas idéal du point de vue de l'égalité des sexes, il a cependant été une étape intermédiaire nécessaire et même une « tactique » pour passer de l'époque préislamique à un monde nouveau (le Prophète aurait-il eu en tête l'idée d'une égalité complète mais n'y serait-il allé que prudemment ?), Maryam Radjavi énonce en une phrase-clé les principes de l'action militante du mouvement de résistance qu'elle anime et dirige : « La fidélité à l'esprit authentique de l'islam nous conduit à accorder aux femmes les droits et libertés conformes aux progrès sociaux et économiques de notre époque. » Sans parler de laïcité, elle énumère dans une annexe la série impressionnante de mesures ponctuelles que le mouvement de résistance préconise pour parvenir à l'égalité dans le cadre de l'islam. Comme pour toute religion du Livre – sauf à considérer qu'il s'agit d'une « tactique » analogue à celle qu'aurait utilisée le Prophète pour faire avancer les choses sans bouleverser totalement des habitudes mentales archaïques –, je doute fortement de ce point.

Après quatre chapitres consacrés au développement de cette thèse, Maryam Radjavi expose la condition féminine en Iran depuis 1909 et l'ancienneté de la lutte des associations féminines avant la répression sanglante qui débute en 1979 (plus de 120 000 exécutions dont des

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE14 (P01 ,NOIR)

dizaines de milliers de femmes), puis elle analyse l'expérience de la résistance iranienne hors les murs qui a mis les femmes au premier rang en réaction au pouvoir des mollahs basé sur la négation du fait d'être femme. Mais, elle en convient, la lutte doit être menée sur deux fronts : contre le pouvoir théocratique et contre les esprits masculins (et l'intériorisation de l'infériorité par les esprits féminins). Le mouvement a choisi dès 1985 une action volontariste en commençant par le haut, sans attendre une improbable évolution des esprits ou une augmentation naturelle des masses critiques de compétence. On a commencé par doubler le nombre des femmes au conseil central en les faisant entrer dans tous les secteurs de spécialisation traditionnellement reconnus comme masculins (armée, choix politiques, gestion…) et en confiant, dans ces secteurs, des pouvoirs importants à ces femmes, puis en 1993 le mouvement a confié exclusivement à des femmes la responsabilité de son conseil de direction. On peut aisément se représenter qu'il a fallu pour cela des milliers d'heures de réunion, beaucoup de psychologie non seulement auprès d'hommes se sentant rejetés et acceptant mal d'être commandés par des femmes, mais aussi auprès des femmes pour qu'elles ne se jugent plus au travers du regard des autres.

Autant dire qu'il y a là une expérience humaine étonnante que nous ne pouvons que contempler, admirer et soutenir, voire dont nous devons nous inspirer dans des contextes où l'apparence démocratique et laïque donne le change à la réalité, et masque le soubassement essentiel du pouvoir politique jusqu'à maintenant, à savoir la domination sur le corps des

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE15 (P01 ,NOIR)

femmes, l'occultation de leurs facultés et leur élimination, par principe, de la compétition pour le pouvoir.

Dans un registre légèrement différent mais avec une ardeur dont nous saisissons tout le sens, Maryam Radjavi expose la situation des résistants iraniens en exil vivant à demeure dans la cité d'Achraf en Irak que des ententes entre les gouvernements iranien et irakien et le quasi abandon de la protection internationale ont soumis à des pressions qui relèvent de la torture (qu'on imagine des centaines de haut-parleurs qui déversent jour et nuit des messages tonitruants de haine…) et qui sont désormais contraints à l'évacuation dans les pires conditions vers le camp sinistrement nommé Liberty, dans le désert, sans eau en suffisance, sans protection ni sanitaire ni de tout autre ordre, et dans le silence assourdissant des Nations. Là aussi, les femmes sont le bras armé de la lutte.

Françoise Héritier
Professeur honoraire au Collège de France

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE16 (P01 ,NOIR)

Introduction

Trois fois plus grand que la France, l'Iran est doté d'une population de 70 millions d'habitants, dont 98 % de musulmans en écrasante majorité chiites. Ce pays a joué un rôle prépondérant dès les premiers siècles qui ont suivi l'émergence de l'islam et a toujours influencé l'évolution politique, sociale et économique du monde musulman. Depuis lors, et aujourd'hui encore, son rayonnement est de premier ordre sur l'ensemble de la civilisation islamique, aussi bien en termes politiques que culturels. Le régime actuel des mollahs abuse d'ailleurs de cette influence pour présenter la théocratie iranienne comme la métropole [1] du monde islamique. L'idée de « mère patrie » de l'islam ainsi mise en avant par les mollahs témoigne de leur volonté de prendre la tête de l'ensemble du monde islamique pour y instaurer un empire, à l'image des califats, et ainsi faire renaître et diffuser un régime

1. « Nous disposons d'une très grande place dans le monde islamique. Aucun pays autre que l'Iran ne peut diriger le monde islamique. Il s'agit d'une circonstance historique », affirme Mohammad-Javad Laridjani, l'un des théoriciens de la dictature religieuse (*Ressalat*, 7 août 1989).

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE17 (P01 ,NOIR)

politique autoritaire au nom de l'islam, et réaliser l'un des rêves historiques de la pensée intégriste.

Les défigurations de l'islam ne datent pas d'hier. Elles sont vieilles de 1 400 ans et ont commencé peu de temps après la disparition du Prophète. Au XXe siècle, des courants intégristes ont commencé à relever la tête ici ou là à travers le monde mais restaient des mouvements politiques relativement faibles et isolés. L'intégrisme islamique dont on parle aujourd'hui est en fait né en 1979 avec la prise de pouvoir de Khomeiny, laquelle, dans un pays aussi stratégiquement important que l'Iran, a eu un impact non seulement sur toute la région mais sur le monde entier. Des dérives sectaires existaient bel et bien depuis longtemps, mais la flambée qu'a connue à partir de 1979 l'intégrisme islamique constitue un tournant majeur dans l'histoire de la civilisation musulmane et ne saurait être confondue avec les épiphénomènes que constituaient les courants rétrogrades avant cette date. S'il se base sur une interprétation frauduleuse de l'islam (que certains qualifient, par opposition, « d'authentique »), cet intégrisme contemporain ne saurait pourtant être perçu comme un simple rassemblement de courants déviants. Il ne représente donc, bien évidemment, pas l'islam, mais il ne représente pas plus ses éléments « malades » émergés avant 1979. Il s'agit d'un courant de pensée obscurantiste récent, qui se caractérise par une répression sans merci, le monopole du pouvoir, la ségrégation religieuse, une misogynie sans précédent et une soif expansionniste sans fin.

Le développement de l'intégrisme islamique a pris la forme d'une grande vague de terreur faite de carnages

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE18 (P01 ,NOIR)

et de dévastations et s'attaque à tous les acquis de la civilisation moderne. En premier lieu, les femmes et leurs droits reconnus grâce au mouvement pour l'égalité des sexes, constituent des cibles privilégiées. La guerre qui leur est faite ne saurait être sous-estimée et pourrait avoir des conséquences incommensurables pour l'ensemble de la communauté internationale. La misogynie et le rejet de l'égalité des sexes au nom de l'islam constituent en effet la force motrice de l'intégrisme. Pour renforcer les bases de son pouvoir, celui-ci a recours, à une très large échelle, aux pires méthodes de répression envers les femmes qui ne sont pas considérées comme des êtres humains mais comme appartenant à « une espèce vivante » valant la moitié d'un homme !

Ainsi, dès 1962, Khomeiny rejetait en public le droit de vote des femmes car, selon lui, la femme est un démon capable de corrompre la société[2]. C'est cette haine proclamée qui a conduit les mollahs à attaquer les prostituées durant la Révolution en 1979, allant jusqu'à incendier les maisons closes ; des actes barbares qui étaient, selon eux, la meilleure façon d'épurer la société ! Les sbires du pouvoir en Iran ont institué toute une batterie de réglementations sordides,

2. « L'islam a fixé le sort de tous ceux qui défendent le droit égal des femmes dans l'héritage, le divorce, etc., et qui contredisent et annulent ainsi les préceptes de l'islam » (communiqué de Khomeiny, février 1962). Ce communiqué précise que « la justification du droit des femmes au vote par des argumentations telles que la nécessité de faire participer la moitié de la population à la vie active n'est qu'une duperie qui n'a pour conséquence que corruption et prostitution » (Khomeiny, cf. volume I de *Sahifeh Nour*, p. 29).

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE19 (P01 ,NOIR)

comme par exemple la polygamie et le mariage provisoire, qui ont débouché sur un fructueux trafic humain dont les femmes sont les premières victimes. Un apartheid sexuel a en outre permis de systématiser toutes les formes de répression et de ségrégation envers elles. Cette situation nous amène à la question-clé qui se trouve au cœur de notre réflexion et qui doit guider l'orientation des initiatives de résistance à ce programme obscurantiste, qu'elles soient locales ou internationales : quelles sont les motivations des intégristes à la mise sur pied d'une telle oppression dont les effets sont pourtant désastreux sur les plans politique, diplomatique et économique ?

L'expérience de l'Iran des mollahs, épicentre de ce phénomène, montre que tous les crimes commis par les intégristes n'ont qu'un seul objectif : celui de conserver le pouvoir. Cette hystérie misogyne (elle est, de fait, irrationnelle) est en réalité le véhicule, l'élément constitutif, d'une répression généralisée qui, tout à la fois, sert de justification à la dictature religieuse et lui permet de mettre en place les structures répressives assurant son maintien au pouvoir. Lutter pour l'émancipation des femmes est donc la condition incontournable de la libération de l'Iran. Plus généralement, lutter pour l'émancipation des femmes est une condition nécessaire à l'exercice de la démocratie.

Fort de cette réflexion, le mouvement de résistance iranien a, en son sein, depuis plus de trente ans, expérimenté des méthodes et des procédures allant dans le sens d'une véritable égalité entre hommes et femmes. Loin de se contenter de vœux pieux et de bonnes intentions, l'ensemble du mouvement, conscient d'être condamné à échouer dans sa lutte pour la démocratie

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE20 (P01 ,NOIR)

sans la mise en place pratique et effective de rapports d'égalité, a initié un programme unique d'émancipation des femmes. Si l'expérience ne s'est pas faite sans difficultés, aujourd'hui, le mouvement de résistance iranien est dirigé par des femmes fières et fortes de leur valeurs et de leur combat. Les hommes résistants ont pu, en accompagnant ce mouvement, s'affranchir eux-mêmes de schémas de pensée patriarcaux persistants et les rapports sociaux, dans leur ensemble, ont ainsi pu prendre une texture tout à fait innovante dans l'histoire de l'humanité. Lieu et symbole de ces avancées, la cité d'Achraf, bastion de la résistance iranienne en Irak qui a abrité pendant 26 ans 3 400 résistants dont 1 000 femmes qui dirigent le mouvement, est un exemple en matière d'émancipation de la femme et de l'égalité dont dépend, on ne le dira jamais assez, l'idéal de démocratie.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE21 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE22 (P01 ,NOIR)

Chapitre 1

La menace de l'intégrisme islamique

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE23 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE24 (P01 ,NOIR)

Une cause légitime

Le mouvement pour l'égalité dans le monde a permis, grâce aux luttes qu'il a menées, d'obtenir de nombreux acquis qui jalonnent la marche progressiste de l'histoire de l'Iran. Son succès fondateur est le droit de vote des femmes à la fin des années 1920, mais de nombreux autres acquis ont été remportés jusqu'à la fin des années 1960, autre moment pivot historiquement. À la fin du XXe siècle, les divers obstacles à la liberté et à l'égalité des femmes avaient été éliminés ou fortement affaiblis. Mais aujourd'hui, quelle doit être la cible du mouvement pour l'égalité dans un contexte de volte-face radicale en termes de libertés individuelles ?

Les grands bouleversements de l'histoire sont autant de grandes opportunités de progrès, mais aussi de menaces pour le mouvement égalitaire. Situé aujourd'hui à la croisée des chemins, il peut aussi bien poursuivre son chemin au travers de succès arrachés de haute lutte que céder à un suivisme menaçant. Il est donc crucial de cerner le rôle qu'endossera ce mouvement à l'avenir.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE25 (P01 ,NOIR)

Devons-nous nous réjouir d'un accès au pouvoir de quelques femmes uniquement, triées sur le volet et constituant ainsi des exceptions, et nous satisfaire d'une telle mise en scène factice ? Voulons-nous nous contenter d'une poignée de réformes symboliques en matière de droits des femmes et, par là, nous féliciter de quelques avancées qui camoufleraient une situation globalement régressive pour l'ensemble des femmes et donc, pour l'ensemble de la société ? Non !

Seule une analyse de la situation en profondeur peut guider l'élaboration d'une stratégie où les hésitations n'auront pas droit de cité. Cette démarche implique une participation active dans la lutte politique pour écarter les obstacles à l'égalité et à la liberté. Le mouvement pour l'égalité ne peut s'enfermer dans ses objectifs actuels : il doit impérativement adopter une vision ambitieuse et à long terme pour parvenir à la liberté. S'il est vrai que les luttes des femmes au XXe siècle ont connu de nombreux succès, il faut garder à l'esprit qu'aucun acquis n'est éternel. Rien ne peut garantir que tout progrès social, même institué par des lois apparemment immuables, ne connaisse un jour une régression. Dans le monde entier, diverses formes de ségrégation et d'oppression visent encore les femmes car le patriarcat reste, malgré tout, toujours dominant. Une des grandes leçons de l'Histoire est que les oppresseurs ne font jamais de concessions de leur propre gré : tant que le modèle patriarcal sera conservé, sous quelque forme que ce soit, les femmes ne pourront obtenir la place qui leur revient.

Il est donc nécessaire que les femmes s'engagent dans une lutte politique et il est impératif de fixer l'objectif de cette lutte. Faut-il développer la lutte pour

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE26 (P01 ,NOIR)

le droit à l'emploi ? La lutte contre la violence et le viol ? La lutte contre le proxénétisme ? Contre les lois anti-avortement ? Ou faut-il changer de perspective et adopter un autre horizon ?

Les luttes que nous venons de citer sont bien entendu très importantes ; il faut les investir et ne jamais cesser de rendre hommage aux militantes qui les mènent. Il faut cependant se rendre à l'évidence : les vagues d'explosions, de carnages, de viols et de pauvreté qui dévastent le Moyen-Orient et l'Afrique depuis plusieurs décennies appellent le mouvement pour l'égalité à une lutte tous azimuts. Ce fléau ne se limite pas à cette seule région et s'est propagé jusqu'en Occident. Dans un tel contexte d'urgence et une telle amplitude, seules deux alternatives sont possibles : baisser les bras et renoncer aux acquis historiques de l'humanité, dont ceux du mouvement pour l'égalité, ou mener un combat acharné.

Le lien qui existe entre l'intégrisme qui menace les droits et libertés des femmes dans les pays musulmans et dans les pays d'Europe et d'Amérique n'est pas forcément évident, même s'il est indéniable. L'influence directe du régime des mollahs en Iran sur l'équilibre mondial est déjà bien palpable : est-il besoin de rappeler la menace d'un conflit nucléaire international brandie par les intégristes au pouvoir ? Mais aussi le terrorisme extraterritorial des mollahs qui fait tache d'huile, non seulement au Moyen-Orient, mais aussi dans le reste du monde ? Il est enfin évident que le patriarcat tire profit des ravages des intégristes dans les sociétés musulmanes, notamment contre les

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE27 (P01 ,NOIR)

femmes. Susan Brownmiller[3], une féministe américaine, formule ainsi les effets de la violence et du viol sur une très large échelle : « Chaque viol, chaque acte de violence contre une femme, renforce l'esprit de domination des hommes, même ceux qui n'ont pas pris part à ces actes, de même qu'il intimide toutes les femmes, même si elles n'ont pas été directement victimes de ces violences. » S'il semble difficile d'incriminer tout le monde sans discernement, cette vérité ne saurait cependant être mésestimée, et on peut en déduire que l'intégrisme a imposé un retour en arrière au mouvement égalitaire des femmes partout dans le monde. Enfin, la montée du phénomène intégriste dans les communautés musulmanes qui résident en Occident est de plus en plus perceptible.

Deux conclusions sont ainsi incontournables :

1. les femmes ne peuvent fermer les yeux sur la nécessité de s'engager dans une lutte contre les obstacles à l'égalité ;

2. dans les circonstances actuelles, la cible de cette lutte est l'intégrisme qui ravage le Moyen-Orient.

Le mouvement égalitaire a-t-il bel et bien accompli son devoir dans cette lutte contre l'intégrisme ? A-t-il vraiment joué le rôle d'avant-garde qui doit être le sien dans ce combat ?

---

3. Susan Brownmiller, *Le Viol*, Paris, Stock, 1976 (titre original : *Against our will : Men, Women and Rape*, 1975).

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE28 (P01 ,NOIR)

Le danger imminent du programme nucléaire des mollahs

Le régime des mollahs en Iran ne peut se maintenir que par l'exercice de la guerre et du terrorisme extra-territorial. Doté de l'arme nucléaire, il ne fait aucun doute qu'il provoquerait une guerre qui déborderait dans le monde entier. Mais il est encore temps d'intervenir. Ainsi, imaginons un instant qu'il soit possible de retourner en 1938, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, afin de changer le cours de l'histoire. Sachant la tragédie qu'a connue le monde les années suivantes, aurions-nous le droit de rester les bras croisés et de ne rien faire pour empêcher la guerre ? La réponse relève du simple bon sens : « Non ! »

Les femmes constituent le fer de lance des mouvements de paix. Par conséquent, la sauvegarde et le soutien de leurs mouvements sont d'une importance capitale : elles ont les moyens, par le biais de campagnes internationales exigeant de leurs gouvernements de ne pas se ranger aux côtés des intégristes au pouvoir en Iran, d'empêcher les mollahs de se doter de la bombe atomique. Dans l'éventualité où les mollahs arriveraient à s'équiper à la fois de missiles de longue portée et de la bombe atomique, ils mèneraient à son terme leur domination sur le Moyen-Orient. Ce jour-là, l'Europe ne sera pas à l'abri de cette sinistre catastrophe. Les mollahs et leurs alliés sont d'ailleurs catégoriques : soit on les soutient, soit on s'expose à une guerre inévitable.

Face à ces choix qui n'en sont pas, entre complaisance et intervention militaire étrangère, la résistance iranienne propose une troisième voie : un changement

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE29 (P01 ,NOIR)

démocratique opéré par un mouvement populaire iranien résistant. Les femmes, premières visées par l'obscurantisme de ce régime, étant amenées à jouer un rôle fondamental dans un tel changement, ce mouvement ne saurait être envisagé sans l'appui et l'inclusion des mouvements égalitaires.

J'appelle donc tous les mouvements de défense de la paix et des droits humains, notamment les militants du mouvement égalitaire, à soutenir cette troisième voie.

J'appelle toutes mes sœurs qui luttent pour le développement du mouvement pour la paix en Europe et en Amérique à se soulever pour ne pas permettre que les mollahs anéantissent les acquis des luttes des femmes au profit du maintien de leur pouvoir.

Ensemble, nous pouvons éviter une guerre meurtrière, mettre fin au bain de sang au Moyen-Orient et en finir avec la tyrannie sauvage qui règne en Iran.

La complaisance de l'Occident à l'égard des mollahs a desservi la lutte des femmes

Je voudrais maintenant attirer l'attention sur l'obstacle majeur qui s'oppose à un changement en Iran : la politique de complaisance à l'égard des mollahs. Loin d'être un simple phénomène passif de laisser-faire, elle constitue un frein actif au mouvement pour la liberté et pour l'égalité en Iran par le biais de trois leviers. Premièrement, elle conforte le régime dans son action répressive envers l'opposition iranienne afin d'empêcher tout changement. Deuxièmement, elle favorise l'expansion de l'intégrisme et du terrorisme. Troisièmement, elle permet aux ayatollahs

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE30 (P01 ,NOIR)

de gagner du temps sur la scène politique dans le but de mener à bien leur programme nucléaire. Cette politique de complaisance, non seulement soutient donc le fascisme religieux, mais contribue à bloquer la lutte des Iraniennes pour la liberté et l'égalité.

Or, ces femmes méritent le soutien de tous. Si, par le passé, elles étaient rares à la tête de la lutte pour l'émancipation et pour l'égalité, de nos jours, un millier d'entre elles, grâce à leur courage et leur dévouement, conduisent un mouvement d'avant-garde qui lutte contre la tyrannie religieuse au pouvoir en Iran. Ce mouvement a pris place dans la cité d'Achraf sous la forme d'une initiative innovante et performante les plaçant à la tête du mouvement de résistance iranien. Mais Achraf, qui se trouve près de la frontière iranienne en Irak, a été assiégée militairement par le régime irakien et les mercenaires des mollahs et ces femmes qui se sont soulevées sont exposées à de multiples formes d'agression : elles subissent un blocus comportant de nombreuses restrictions et un transfert forcé vers le camp Liberty dont les conditions sont similaires à celles d'une prison et qui se trouve menacé d'attaques meurtrières répétées. Ces femmes sont menacées à la fois par le régime des mollahs, mais aussi par les politiques le soutenant.

C'est pourquoi nous devons déclencher un élan à l'échelle planétaire afin de briser cette injustice et de soutenir ce mouvement pour la liberté et l'égalité qui ouvrira les yeux du monde à de nouveaux horizons. Alors que les Iraniennes affrontent le fascisme religieux, nous attendons des femmes éprises de liberté en Occident qu'elles s'insurgent contre toute politique qui afficherait, aussi bien en termes de motivation que

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE31 (P01 ,NOIR)

d'effet, une complaisance, quelle qu'elle soit, à l'égard de la dictature religieuse des mollahs. Il s'agit d'un devoir humain et d'une obligation envers la raison démocratique.

Il faut garder en mémoire, pour mieux agir, que les protagonistes menant cette politique contribuent directement au maintien de la dictature religieuse en Iran et à l'expansion du terrorisme et de l'intégrisme. Pendant des années, ils n'ont pas hésité à avouer officiellement qu'ils avaient porté le nom de l'opposition iranienne sur la liste des organisations terroristes à la demande de Téhéran. Ils ont même refusé, pendant trois ans, de se plier aux verdicts des tribunaux européens et britanniques qui ordonnaient l'annulation de cette inscription injuste. Ce n'est que grâce à une lutte politique et juridique sans relâche que notre mouvement de résistance a contraint le Conseil des ministres de l'Union européenne à révoquer cette étiquette de terrorisme. Certains gouvernements européens continuent cependant à imposer diverses restrictions aux résistants iraniens. Aux États-Unis, après quinze ans, suite à une véritable bataille juridique mais aussi politique, le Département d'État vient tout juste de retirer la résistance iranienne de sa liste noire des organisations terroristes où il l'avait placée de peur de bouleverser l'équilibre diplomatique avec les mollahs alors qu'aucune raison concrète et juridique ne justifiait cette inscription.

J'appelle les militantes du mouvement pour l'égalité à travers le monde à agir pour ne pas laisser s'écrouler les valeurs essentielles de l'Occident en faveur de tractations qui renforcent l'intégrisme. Main dans la main, faisons face aux gouvernements et aux organes qui

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE32 (P01 ,NOIR)

remettent en question les acquis de l'humanité, notamment ceux des femmes.

Il va sans dire que lorsque la dictature de Téhéran sera contrainte de céder sa place à un pouvoir libre et démocratique et lorsque les femmes iraniennes seront libres et égales aux hommes, un grand bond en avant aura été fait pour le mouvement égalitaire à travers le monde entier.

La solidarité internationale

Aujourd'hui, un même danger nous menace, nous les Iraniennes et nos sœurs irakiennes, libanaises, égyptiennes, tunisiennes, maliennes, somaliennes, afghanes et autres. Il faut donc constituer un front uni contre les intégristes et contre les adeptes de la politique de complaisance. Les activités du mouvement égalitaire ne constituent pas un simple complément à la lutte contre l'intégrisme. Sans le rôle d'avant-garde que jouent les femmes, il sera impossible de vaincre ce monstre.

Or, le contexte s'y prête, le temps semble venu de faire place aux valeurs égalitaires. Les femmes sont dotées d'un potentiel immense pour changer le monde et l'orienter vers la liberté et l'égalité dans un double mouvement tourné vers les autres mais aussi vers elles-mêmes, garantissant ainsi la liberté réelle de tous. Les femmes, en se soulevant, retrouveront leur puissance oubliée. Plus encore, nous ne connaîtrons notre véritable puissance qu'après nous être engagées dans un combat sérieux. Il s'agit d'un cheminement vers de nouveaux horizons et vers de nouvelles naissances qui, seul, permettra aux femmes de vaincre le manque de

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE33 (P01 ,NOIR)

confiance en soi que chacune d'entre elles connaît et de prendre conscience qu'elles sont non seulement dignes de participer à ce combat mais que ce sont elles qui doivent mener cette lutte pour la liberté.

Armés de cette nouvelle vision, revenons à présent sur la question essentielle qui nous occupe : le mouvement égalitaire se trouve-t-il dans l'obligation de participer à une lutte multiforme contre l'intégrisme religieux ? Oui, car, comme nous l'avons montré, les femmes sont à la pointe de ce combat. Sans elles, le monde ne parviendra pas à mettre à genoux ce danger qui menace l'ensemble de l'humanité. Sans le *leadership* des femmes, il sera impossible de vaincre l'intégrisme. Dans le cadre d'un combat actif et uni, le mouvement égalitaire représente notre puissance et l'essence de notre union ; il élargit l'horizon de la résistance tout en rendant leur dignité aux personnes. Il constitue la force motrice de la victoire aujourd'hui et de l'espoir demain. Mobilisons-nous donc tous ensemble pour répondre aux devoirs humains et historiques qui sont les nôtres. Il s'agit d'une obligation. Non seulement nous en avons les moyens, mais c'est ce qu'attendent de nous les générations actuelles et futures.

Un chemin pour vaincre l'intégrisme

Comment vaincre l'intégrisme et la misogynie ? Comment éviter que soient piétinées les prémices de la démocratie dans les pays sous l'influence de l'intégrisme ? Si vous voulez vaincre la culture machiste,

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE34 (P01 ,NOIR)

inhumaine puisqu'elle exclut une partie de l'humanité, il faut la combattre dans sa totalité. Pour cela, les femmes doivent accéder au *leadership*.

L'instauration d'une démocratie sans la participation des femmes à la direction politique serait incomplète ou du moins réversible. Les horizons que vise cette cause dans laquelle nous sommes engagés sont remplis d'espoirs, notamment de voir la fin des ténèbres actuelles, de voir les chaînes tomber et s'ouvrir la voie de l'émancipation et de la liberté.

Les femmes, considérées comme incapables, peuvent et doivent tout faire. Ni le changement radical de la condition féminine, ni l'émancipation de toute l'humanité ne sont des contes de fées. La seule solution qui existe est de mettre en œuvre la thèse qui appréhende la femme à travers son humanité et non à travers son seul genre féminin. C'est dans cette vision que la cause de l'égalité trouve ses racines, c'est cet horizon qui se présente devant nous et que nous atteindrons très certainement avec succès.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE35 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE36 (P01 ,NOIR)

Chapitre 2

L'intégrisme et les femmes

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE37 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE38 (P01 ,NOIR)

Le fondement : la ségrégation sexuelle

Malgré les différences historiques et de fond évidentes, la pensée khomeiniste peut être comparée au nazisme dans la mesure où elle se fonde sur un principe d'inégalité entre les êtres humains : dans un cas, la question raciale constituait la base de toute lecture du monde et dans l'autre, la supériorité du « mâle » préside à toutes les relations hommes-femmes. Pour les défenseurs de ce régime, consentir à remettre en question ce socle idéologique reviendrait à décrier ce qu'ils sont et les empêcherait tout simplement d'exercer, en Iran, le pouvoir tel qu'on l'y trouve aujourd'hui. Les valeurs qui sous-tendent cette idéologie, le concept de « l'homme pur », le péché, la bonté, le châtiment, relèvent toutes d'une pensée phallocrate. En un mot, le mâle est supérieur à la femme qui est son esclave [4].

4. À la veille de la IVe Conférence internationale des femmes à Pékin, le Conseil de la révolution culturelle des mollahs a publié un commentaire sur la convention contre la discrimination sexuelle très révélateur de ce principe ancré dans la théocratie de Téhéran. Ce document considère la convention comme « un travail minutieux et en profondeur de l'ONU » pour mener à bien

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE39 (P01 ,NOIR)

Dans un livre intitulé *Tahrir ol Vassileh* (« Exposé sur la voie du Salut »), Khomeiny, le fondateur de la dictature religieuse, énonce explicitement : « Les femmes sont une espèce maléfique. Si l'une d'elles refuse de remplir ses devoirs conjugaux, [le mari] a le droit de la battre et de la frapper chaque jour davantage jusqu'à ce qu'elle soit obligée de se soumettre[5]. » Les théoriciens de l'intégrisme, quant à eux, ont beau conserver une rhétorique ambiguë sur la question, ils ne considèrent toujours pas la femme comme un être humain. Ainsi, Motahari[6] emploie une rhétorique tout à fait contradictoire : « Femmes et hommes sont égaux en humanité, mais il s'agit de deux genres humains, deux genres de caractère et deux genres de psychologie [...] Ces différences ne sont pas dues à des éléments géographiques, historiques ou sociologiques et existent depuis la création du monde. Cette différence est une différence de nature qui suit un objectif

---

« les objectifs coloniaux sous couvert de défense des droits des femmes ». Il souligne que « l'esprit général de cette convention » repose sur l'idée de l'égalité des sexes qui va à l'opposé des principes du régime des mollahs. Cet exposé fait référence à un discours de Khomeiny qui préconisait « la haine envers le principe d'égalité » avant d'ajouter : « Le principe d'égalité détruit les préceptes divins et opprime les femmes. » Le document rappelle que Khomeiny a menacé les partisans de ce principe d'être accusés d'athéisme et d'excommunication !

5. Ruhollah Khomeiny, *Tahrir ol Vassileh* – Mariage et divorce – La non-soumission – Premier cas.

6. Morteza Motahari (1919-1979) : élève de Khomeiny, nommé par celui-ci, dans les mois qui ont suivi la révolution de 1979, à la tête d'un conseil qui gérait toutes les affaires du pays. Dans de nombreux livres, il a tenté de recadrer la pensée khomeiniste au sein de la société du XXe siècle et s'est ainsi fait connaître comme l'un des théoriciens du pouvoir intégriste.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE40 (P01 ,NOIR)

précis. Tout acte qui va à l'encontre de la nature et de l'essence des êtres humains aura des conséquences déplorables[7]. » Rafsandjani, l'ancien président des mollahs, insiste pour sa part, sur « les différences anatomiques et les différences de force physique entre hommes et femmes » : « L'égalité n'a pas la priorité sur la justice, et la justice ne signifie pas que les lois doivent être les mêmes pour les hommes et les femmes. Les différences de taille, de carrure, de voix, de développement du corps, de développement des muscles et de la force physique entre hommes et femmes montrent que, dans tous ces éléments, l'homme est le plus fort et a plus de capacités […] Le cerveau des hommes est plus grand. Les hommes s'appuient sur la raison et la logique alors que les femmes sont sentimentales […] Ces différences ont un impact sur le sens de la responsabilité, sur le sens du devoir et sur les droits[8]. » Le même genre de raisonnement est mobilisé afin de justifier pourquoi le droit au divorce serait un monopole de l'homme : « Si l'homme garde sa femme et lui reste fidèle, sa femme l'aimera et lui restera fidèle. Par conséquent, la nature a offert la clé du divorce à l'homme[9]. » Dans cette vision des choses, la femme doit tout faire pour obtenir la confiance de l'homme. Le corps, les sentiments et l'identité même de cette première lui appartiennent.

De notre point de vue, cette pensée est une négation de Dieu car elle fait de l'homme le dieu de la femme. Cette idéologie est tout simplement contraire à l'islam

7. Motahari, *Les droits de la femme dans l'islam.*
8. Journal *Etelaat*, 7 juin 1986.
9. Motahari, *op. cit.*

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE41 (P01 ,NOIR)

pour lequel l'essence de l'humain ne repose pas dans des différences physiologiques, sexuelles, raciales ou ethniques, mais dans des caractéristiques qui lui sont propres, à savoir la conscience, la liberté et le sens des responsabilités. C'est pourquoi il n'y a aucune différence entre l'homme et la femme en matière de droit, de responsabilités et de devoirs. Or, l'avènement de l'intégrisme en Iran a élevé cette vision misogyne de l'islam d'une simple théorie au rang de loi.

La misogynie dans la législation

La Constitution de la dictature religieuse iranienne conditionne la notion d'égalité des sexes au « respect des préceptes islamiques ». Dans la rhétorique des mollahs, cela signifie une misogynie pure et simple qui impose une inégalité totale aux femmes : elles n'ont pas le droit de devenir présidente de la République, ni même dirigeantes ou juges. La législation en place baigne dans la ségrégation sexuelle [10]. Pourtant, dans l'islam, la femme est seule propriétaire de son corps et de son âme. Mais en prétextant le caractère sacro-saint de la famille, les intégristes ont fait de l'homme son propriétaire et la réduisent quasiment à l'état d'esclave. Pour le Code civil des mollahs, l'homme est le chef de famille et le logement, le divorce, l'emploi, la nationalité, les études et même le voyage des femmes dépendent de son bon vouloir. Ce Code civil est axé sur le principe de ségrégation sexuelle qui ressort de

10. Les lois misogynes des mollahs sont expliquées dans le détail en annexe 2.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE42 (P01 ,NOIR)

façon tout à fait évidente dans de multiples lois. Le Code pénal de l'Iran des mollahs met en application ce qu'ils appellent les lois du châtiment islamique : non seulement ces lois sont misogynes, mais elles légitiment aussi la violence et la torture. Par exemple, le but des lois sur la lapidation est ni plus ni moins d'imposer les pires sévices à la victime. Il faut insister sur le fait que la lapidation n'est inscrite nulle part dans le Coran et n'a rien à voir avec l'islam. Il s'agit d'une tradition des sociétés bédouines bien antérieure à la naissance de l'islam.

Une vision sexiste

Dans l'idéologie intégriste des mollahs, la valeur absolue est le comportement sexuel des individus, autour duquel est axé l'ensemble de l'ordre social. Il ne s'agit pas ici d'une valeur relevant de comportements politiques et sociaux des individus mais d'une morale issue d'une interprétation frauduleuse du Coran. Ainsi, le pire des péchés est sexuel et le meilleur des êtres humains est celui qui n'a jamais commis de péché sexuel. Il en découle un véritable apartheid sexuel. Dans ce système, la femme est une créature satanique sinistre, source de péché et du « Mal ». Elle ne doit pas sortir de la maison car sa présence dans l'espace public est une faute. À la maison, elle doit satisfaire les instincts sexuels de son mari sinon celui-ci sera poussé à pécher hors du foyer ! La vision intégriste n'aborde le monde ici-bas et même l'au-delà que par le prisme sexuel. Elle est même soutenue par des contes caricaturaux déments qui décrivent en ces

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE43 (P01 ,NOIR)

termes l'au-delà vu par le Prophète : « J'ai vu une femme pendue par les cheveux, le cerveau en ébullition. Elle était châtiée pour ne pas s'être couvert la tête. J'ai ensuite vu une autre femme, pendue par la langue, et à qui on versait de l'eau bouillante dans la gorge. Elle n'avait pas assouvi les besoins de son mari. J'ai vu encore une autre femme pendue par les pieds, la tête dans les flammes. Elle était sortie de chez elle sans la permission de son époux[11]. » Or, quiconque aura beau chercher, il n'y a pas la moindre trace de ces absurdités dans le Coran.

La plupart des 6 200 versets du Coran ont, en réalité, trait à la conception du monde, à l'Histoire, à l'anthropologie et au devoir des êtres humains. Cinq cents d'entre eux concernent les principes de loi et moins d'une dizaine aborde les questions de péché ou sexuelles. Selon le Prophète, les grands péchés sont au nombre de sept : désespérer de la clémence de Dieu, tuer, voler l'orphelin, la magie ou démagogie, l'usure, fuir le champ de bataille. Le dernier et septième péché est de calomnier une femme : comment une idéologie pour laquelle calomnier les femmes constitue un péché capital pourrait-elle imposer la ségrégation sexuelle ?

Mais les intégristes détournent la religion en la focalisant sur la question sexuelle. Ils s'en servent afin d'accuser autrui de délits sexuels, le pire des crimes

11. Allameh Majlesi, *Hayat-il-Qolub* (« Comment battent les cœurs »). Allameh Majlesi était un célèbre théologien qui vécut au XVIIe siècle et servit le dernier roi safavide. Il a écrit de nombreux recueils sur l'histoire de l'islam et sur la vie et les discours des pionniers de l'islam. Une grande partie de ses écrits sont en fait des récits fabriqués de toutes pièces qui n'ont rien à voir avec l'islam.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE44 (P01 ,NOIR)

aux yeux des mollahs ! Cette instrumentalisation est au cœur du tableau idéal des intégristes : d'un côté, il y a les masses, le commun des mortels, qui commettent une multitude de délits épouvantables aux yeux de la religion. De l'autre côté, se trouvent les mollahs qui se présentent comme exempts de délits de ce genre ! Selon cette lecture, les individus cherchent désespérément une solution pour compenser leurs fautes. Pour y parvenir, ils doivent se soumettre totalement au chef qui, lui, est tout à fait pur. En conclusion : il faut se mettre entièrement au service des mollahs.

On comprend donc pourquoi les intégristes grossissent à ce point la menace du péché sexuel. Il s'agit en fait d'un instrument de répression à l'égard de l'ensemble de la société et qui permet de la contrôler. Les femmes, soumises aux hommes, sont perçues comme des objets sexuels, une tentation constante mettant à l'épreuve la volonté des hommes. Ceux-ci doivent prouver leur valeur en réprimant l'objet du péché afin d'atteindre un idéal de pureté imposé par les mollahs. Ces derniers assoient leur position dominante au sein de la société en s'auto-proclamant modèles de cet idéal que le commun des mortels ne pourra jamais atteindre. Tout à la fois instigateurs et gardiens d'une vision « libidinale » du monde, ils maintiennent leur pouvoir en étant prescripteurs et répresseurs de cet ordre social.

Les dizaines de patrouilles policières dont la tâche principale est de traquer ce genre de délits parmi la population, de même que tous les organes qui supervisent les administrations, témoignent de ce système dont le socle est un apartheid sexuel.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE45 (P01 ,NOIR)

La force motrice de la répression sociale

La spécificité de la répression intégriste, qui la différencie d'autres formes de dictature, c'est son ingérence dans les moindres faits et gestes de la vie privée. Elle cible les aspects les plus banals de la vie quotidienne des femmes sous prétexte de défendre les valeurs religieuses. Ainsi, les gardiens de la révolution et les miliciens du Bassidj attaquent les fêtes privées, établissent des postes de contrôle et des patrouilles dans les villes pour veiller à ce que les comportements des femmes ou les relations entre hommes et femmes n'enfreignent pas les lois de la charia des mollahs. Des directives sont accrochées aux murs pour désigner les couleurs ou les modèles de vêtements féminins autorisés, pour rappeler qu'il est interdit aux femmes de rire en public, d'entrer dans un stade pour voir un match de football, etc. Cette répression sociale a valeur de force motrice pour les nervis du pouvoir, qui s'imaginent contribuer ainsi à la sauvegarde de la religion [12]. Si la misogynie venait à être dénoncée, les fondements de la dictature religieuse seraient pulvérisés et les intégristes au pouvoir perdraient tous les appuis théoriques de la répression qu'ils mènent et qui leur permet de sauvegarder leur position. Une fois débarrassé de ses justifications religieuses, ce pouvoir

12. Le Code pénal des mollahs désigne des peines de dix jours à deux mois de prison ferme pour les femmes non voilées. Le terme « mal voilée », dont les limites n'ont été définies nulle part dans les textes de loi, désigne aussi un délit passible d'une multitude de peines juridiques.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE46 (P01 ,NOIR)

serait réduit à une dictature policière ou militaire comme tant d'autres.

La misogynie est au cœur du pouvoir des mollahs, elle motive toutes ses actions et discours. Le premier reproche – que l'on trouve dans les slogans prétendument anti-impérialistes que répètent les intégristes – fait aux démocraties occidentales qui suscitent une forte hostilité est d'ailleurs d'avoir encouragé les femmes à sortir de la maison !

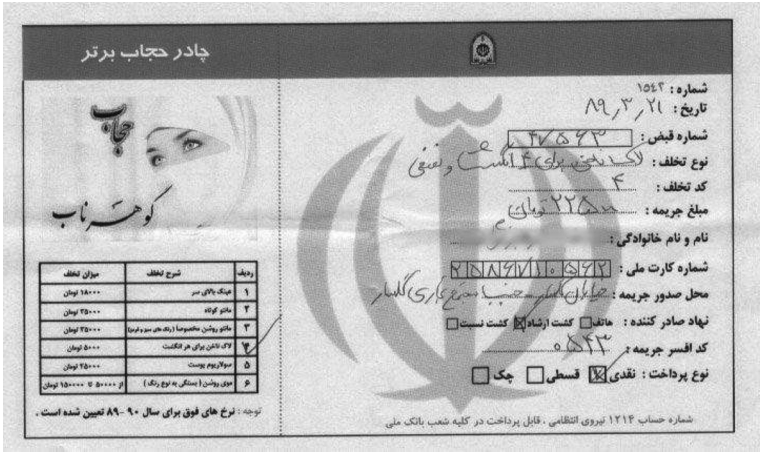

Une contravention infligée à une femme à Téhéran : 22 500 tomans (23 dollars) pour avoir mis du vernis à quatre ongles et demi *(sic)*. Les autres amendes que l'on peut lire sur cette contravention sont les suivantes : 18 000 tomans (9 dollars) pour porter les lunettes sur la tête ; 35 000 tomans (17,5 dollars) pour un manteau trop court ; 35 000 tomans (17,5 dollars) pour un manteau de couleur trop claire ; 5 000 tomans (2,5 dollars) pour avoir mis du vernis sur chacun de ses ongles ; 25 000 tomans (12,5 dollars) pour s'être maquillée ; 50 000 à 150 000 tomans (25 à 75 dollars) pour s'être teint les cheveux (le montant varie selon la couleur).

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE47 (P01 ,NOIR)

Les fausses apparences mises en exergue par les mollahs et issues du pharisaïsme constituent une face de la médaille intégriste. La seconde face de cette médaille est celle de l'hypersexualisation des esprits, qui débouche sur des violences et des viols, encouragés par le pouvoir, envers les femmes. Dans ce système, les femmes sont en effet des conquêtes de guerre et se limitent à la posture d'objet du désir de l'homme ! C'est ce schéma de pensée qui a fait perdre toute notion d'humanisme aux adeptes de l'intégrisme.

Les mollahs sont arrivés au pouvoir dans un contexte porteur d'une immense énergie sociale générée par la Révolution de 1979 et d'un élan de changement radical dans le pays. Leur conservation du pouvoir passait par l'annihilation de cette soif de changement. La ségrégation sexuelle a été cet instrument. Les dirigeants intégristes laissent ainsi libre cours aux instincts de leurs partisans vis-à-vis des femmes pour en faire une arme de répression qui atteint tout le pays. La discrimination systématisée, assortie de sévices corporels et psychologiques, expose les femmes à une humiliation extrême qui engendre une augmentation sans précédent des suicides au sein de la population féminine [13].

Les mollahs justifient la répression et la misogynie par le souci de préserver la morale publique et les

13. L'Iran est le troisième pays au monde dont le nombre de suicides féminins a dépassé le nombre de suicides masculins. La Chine et l'Inde sont les deux premiers pays dans ce domaine. Le chiffre moyen des suicides dans le monde est de trois hommes pour une femme. Mais selon les enquêtes, en Iran, le nombre de femmes qui se suicident est trois fois supérieur à celui des hommes (radio Deutsche Welle, 9 septembre 2007).

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE48 (P01 ,NOIR)

valeurs religieuses. Mais, paradoxalement, la prostitution en Iran n'a jamais été aussi importante : de nombreux reporters parlent d'un taux ahurissant. Selon les autorités elles-mêmes, l'âge de la prostitution en Iran est descendu à 13 ans et ce phénomène a atteint les cours de lycées. Les mafias complices du pouvoir sont en outre à la tête de l'un des plus fructueux commerces aujourd'hui : le trafic de femmes. Après le séisme de Bam durant l'hiver 2004, des réseaux mafieux kidnappaient de jeunes orphelines ; ces activités crapuleuses étaient si étendues qu'elles n'avaient pas échappé à l'époque aux équipes de secouristes étrangers venues sur place.

La répression des femmes : pierre angulaire de l'intégrisme

Le monde n'a, jusqu'à présent, pris conscience que d'une infime partie de la tragédie qui touche les femmes en Iran où le pouvoir des mollahs a eu l'effet d'un tsunami qui a englouti les droits, la liberté, la culture familiale et la vie privée. Des dizaines de milliers d'opposantes politiques ont été exécutées : c'est un chiffre sans précédent dans le monde. Des dizaines de milliers d'autres femmes ont subi des sévices insoutenables dans les prisons politiques. Des femmes enceintes ont été fusillées et des mères régulièrement torturées devant leurs enfants.

Mais ce régime ne limite pas les crimes commis contre les femmes aux seules exactions : la violence envers les femmes est une pratique de pouvoir. Ainsi, leur statut social est tombé au niveau de celui d'un

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE49 (P01 ,NOIR)

citoyen de seconde zone et un véritable apartheid sexuel a été mis en place. La circulation des femmes dans la rue est strictement contrôlée. Un code vestimentaire obligatoire qui réduit même le choix de la couleur des vêtements a été instauré et les femmes sont régulièrement défigurées à coups de couteau ou à l'acide en cas de transgression de ce code. Elles ont été privées du droit de divorce et de la garde des enfants en cas de séparation. Les traditions archaïques comme la polygamie ou le mariage provisoire (sous couvert de la charia des mollahs) sont de retour dans la société. Sont également de retour les châtiments barbares comme la lapidation dont les principales victimes sont les femmes. L'injustice et la ségrégation sexuelle prévalent dans tous les domaines économiques, dans l'emploi et dans l'éducation. Dans un pays aussi riche que l'Iran, les malfrats au pouvoir achètent des petites filles aux familles ravagées par la pauvreté et les revendent dans le circuit du trafic d'êtres humains à l'étranger. Des jeunes filles vendent leurs organes pour subvenir à leurs besoins primordiaux. Le viol des femmes est systématique dans les prisons [14].

14. À l'été 2009, Mehdi Karoubi, l'un des candidats à la présidentielle du régime, qui a lui-même présidé le Parlement des mollahs à deux périodes, a révélé que les gardiens de la révolution et les gardiens des prisons violaient systématiquement les personnes arrêtées, hommes et femmes. Le 29 juillet 2009, dans une lettre à Rafsandjani, le chef du Conseil des experts à l'époque, Karoubi écrit : « Aux dires de plusieurs détenus, certaines personnes ont violé si brutalement les prisonnières que cela a entraîné des plaies et déchirures dans leurs organes génitaux. Par ailleurs, les jeunes garçons détenus ont également été sauvagement violés, de sorte qu'ils ont perdu leur équilibre et qu'ils se

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE50 (P01 ,NOIR)

Le viol est en fait la torture la plus répandue au sein des prisons et des organes de répression. Lorsque les autres sévices – y compris les menaces d'exécutions et de carnages – ne suffisent pas à faire plier les femmes et lorsque les tortionnaires sont aux abois face à la résistance des femmes moudjahidine, les mollahs et les gardiens de la révolution en viennent à la dernière arme du misogyne : le viol et la diffamation. Parmi les

---

trouvent dans un état psychologique et corporel lamentable et se recroquevillent tout le temps dans un coin […] J'ai entendu ces récits des personnes qui occupent des postes importants dans le pays. Il s'agit de personnalités bien connues dont certaines avaient combattu pendant la guerre contre l'Irak. » Karoubi appuie ses dires par des documents et des témoignages qui ont comme toujours été rejetés par la justice des mollahs. Dans son numéro du 18 septembre 2009, le *Times* de Londres publie un article dans lequel on peut lire : « Le *Times* détient 500 pages de documents qui ne sont qu'une partie du dossier et qui contiennent des témoignages écrits de victimes, des rapports médicaux et des interviews. Selon un enquêteur, la torture et le viol s'effectuent dans toutes les prisons de Téhéran et de la province. Ces documents révèlent aussi toute une série de prisons provisoires à travers l'Iran, dans lesquelles le viol et la torture sont monnaie courante. Rien qu'à Téhéran, 37 jeunes hommes et femmes ont dit avoir été violés par leurs geôliers. Selon les rapports médicaux, deux hommes de 17 et de 22 ans sont décédés d'une hémorragie interne après avoir été violés […] De nombreux hommes victimes de viol ont témoigné des passages à tabac et des humiliations sexuelles dont ils ont été sujets. Dans les années 1980, où de nombreux jeunes opposants au régime, dont beaucoup de militantes, se trouvaient dans les prisons politiques, Khomeiny a ordonné une *fatwa* pour violer les filles vierges condamnées à mort. La *fatwa* s'appuyait sur une justification soi-disant religieuse disant que les vierges iraient au paradis en cas d'exécution. Cette *fatwa* ordonnait donc aux gardiens de les violer la veille de leur exécution pour les empêcher d'aller au paradis. Les viols des détenues sont systématiquement employés comme sévices dans les prisons iraniennes. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE51 (P01 ,NOIR)

tortionnaires les plus maudits de l'histoire des prisons des mollahs, Ladjevardi et un certain Haj Davoud Rahmani étaient connus pour leur recours répété au viol. Dans les années 1980, un secteur carcéral appelé « les quartiers résidentiels » a été créé pour y soumettre de façon systématique les prisonnières à des sévices sexuels. À son entrée dans ce secteur, les rires sordides des geôliers avertissaient la prisonnière qu'à sa sortie, elle n'oserait plus retourner dans sa famille [15].

15. Les « quartiers résidentiels » sont les appartements du personnel carcéral transformés aux débuts des années 1980 en secteur spécial pour les femmes. Les gardiens et tortionnaires avaient le feu vert pour tous types de crimes et d'horreurs. Les gardiens appelaient ce secteur « le sérail » et considéraient les détenues comme des prises de guerre. Une ancienne détenue raconte : « Nous avions très peu d'informations sur les quartiers résidentiels. Rares étaient les détenues qui en revenaient saines et sauves. Toutes celles qui revenaient des résidentiels étaient frappées de démence. Elles ne nous racontaient rien et la plupart ne se souvenaient pas de ce qui leur était arrivé. » Une autre ancienne prisonnière précise : « Tout ce que l'on sait sont des récits sans cohérence racontés par des folles ! » Dans un autre témoignage, on lit : « J'ai pu prendre contact avec l'une des personnes qui avait passé quelques mois dans les quartiers résidentiels et j'ai réussi à gagner sa confiance. Elle m'a raconté qu'on les obligeait à manger à la même table que leurs tortionnaires. Ne fût-ce que ça, c'est intenable pour une détenue. Ensuite, le moindre prétexte suffisait aux tortionnaires pour les battre, par exemple commencer à manger sans l'autorisation des geôliers. Ces derniers battaient, à la table même, les détenues à coups de cravache jusqu'à ce qu'elles perdent connaissance. Puis, une fois revenues à elles, les geôliers les obligeaient à répéter mille fois des excuses humiliantes, après quoi la détenue devait baiser la main du geôlier. Ensuite seulement, le repas commençait. Mais ce n'était pas fini ! Les détenues devaient servir le repas aux geôliers et leur remplir les assiettes. Si elles résistaient, le scénario précédant reprenait de plus belle. » Le même témoignage indique : « Il suffisait de faire allusion aux viols pour que cette détenue

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE52 (P01 ,NOIR)

Le viol est également la raison d'être d'un organe appelé Dayereh Monkerat [16], ou « Département de lutte contre le vice » qui a, depuis sa création, un lourd bilan en termes de sauvageries. En février 2004, de retour d'une mission d'une semaine à Téhéran, Mme Yakin Erturk, rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme de l'ONU sur la violence contre les femmes, rapportait ainsi que des Iraniennes étaient condamnées à mort sur la base de faux témoignages. Dans de nombreux cas, les femmes qui avaient porté plainte ont été elles-mêmes accusées. Et dans tous les cas, ajoute Mme Erturk, les femmes qui sont violées sont confrontées à de nombreux obstacles pour porter plainte.

Pour toutes ces raisons, nous affirmons que le régime des mollahs est en guerre contre le peuple iranien. La lutte des Iraniens pour la liberté ne saurait se limiter à faire plier le régime concernant l'enrichissement de l'uranium, à le faire renoncer à la bombe

---

devienne hystérique et perde tout contrôle. » Une autre ancienne détenue témoigne encore : « Dans les résidentiels, les gardiens empêchaient les détenues de se reposer et leur imposaient le garde-à-vous pendant des jours entiers. Ils faisaient courir les détenues sous la neige et les obligeaient à imiter les animaux. En même temps, les haut-parleurs diffusaient des prêches des mollahs à plein volume. Les pressions étaient si insoutenables que de nombreuses détenues se sont suicidées. »

16. Dayereh Monkerat, ou « Département de lutte contre le vice », est un organe de répression chargé de surveiller les relations entre les deux sexes. Les agents de cet organe ont interpellé à maintes reprises les filles ou les femmes dans la rue pour délit « moral » ou cause vestimentaire avant de les violer dans leur centre de détention.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE53 (P01 ,NOIR)

atomique ou encore à ses ingérences en Irak ou en Syrie. Le combat doit être mené contre la globalité du système qui soutient ce fascisme religieux dont la culture et l'histoire se résument à la violation flagrante de la dignité et des droits des Iraniens, hommes et femmes.

Je souhaite donc m'adresser à mes sœurs en Iran pour leur dire que, bien que les inégalités et les humiliations les tiennent à la gorge, bien que tous leurs droits et libertés individuels, familiaux, sociaux et politiques soient bafoués dans le but de les priver de leur identité humaine, elles représentent tout de même une force potentiellement capable de renverser le pouvoir des mollahs. Quand vous vous révoltez au cœur de la capitale, quand vous criez « Mort au Guide suprême » ou « À bas le principe du Guide suprême », quand vous réclamez la liberté et criez « À bas la dictature », vous faites trembler le pouvoir des mollahs. Votre volonté réalisera les aspirations authentiques des Iraniens. Vous êtes l'avenir de l'Iran.

L'animosité de la théocratie à votre égard ne traduit que sa peur. L'Iran est en fait une société qui a soif de renouveau et de changement et la force du changement réside auprès des femmes qui se situent à la pointe de cette lutte. Vous êtes capables de renverser l'intégrisme et de bâtir l'avenir de l'Iran.

L'expansion de la misogynie vers d'autres pays

L'intégrisme relève, par nature, d'une dynamique d'expansion et, partant de son pays d'origine, a tendance à s'étendre. Dans le cas de l'Iran des mollahs,

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE54 (P01 ,NOIR)

trois facteurs font de l'expansion une nécessité pour la survie de ce régime. Il y a tout d'abord un facteur idéologique intrinsèque. Depuis son avènement, ce régime n'a jamais caché que son objectif principal était l'instauration d'un empire islamique : « dans la stratégie de la République islamique, nous devons réfléchir à son "expansion" plutôt qu'à son "maintien" », affirmait notamment Mohammad Khatami, l'ancien président du régime. Ensuite, l'intégrisme islamique est en conflit total avec le monde contemporain : une politique extérieure agressive protège, paradoxalement, ce régime pour lequel l'état de guerre est un réel besoin. C'est pour cette raison que Khomeiny a insisté pendant huit années pour continuer la guerre contre l'Irak. « La guerre est "source de vie" et "la paix revient à enterrer l'islam" », était la formule phare du vieux dictateur. Enfin, le contexte international des dernières décennies offre un terrain propice à cette expansion. L'écroulement du bloc soviétique et le déclin du panarabisme après le conflit au Koweït ont été les deux événements qui ont le plus contribué à cet état de choses. En 1989, dès les premiers signes de faiblesse de l'Union soviétique, Khomeiny avait écrit à Gorbatchev en l'appelant à se convertir à l'islam ! Le geste était bien sûr farfelu d'un point de vue diplomatique, mais il traduit sans ambiguïté la soif d'expansion de l'intégrisme [17].

Au début des années 1990, la résistance iranienne a commencé à tirer, sans relâche, la sonnette d'alarme contre « l'intégrisme islamiste qui est la nouvelle

17. Lettre du 1er janvier 1989.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE55 (P01 ,NOIR)

menace pour le monde [18] ». Malheureusement, rares ont été ceux qui ont entendu cet avertissement. Mais la suite des événements a prouvé qu'il aurait fallu prendre au sérieux cette mise en garde [19]. En témoignent le 11 septembre 2001, l'Afghanistan, l'Irak, la

18. Le livre *Intégrisme, la nouvelle menace mondiale* publié en 1991 par la Commission des relations extérieures du Conseil national de la résistance iranienne jetait la lumière sur les précédents historiques de la dictature religieuse, sa nature arriérée et ses deux principaux instruments que sont la répression à l'intérieur et le terrorisme à l'étranger. Ce livre donnait une analyse de l'intégrisme islamique qui était alors inconnue du monde, expliquant le danger qu'il représentait pour les communautés musulmanes et pour la paix au Moyen-Orient. Le livre présentait également l'antidote de ce fléau qui est l'islam démocratique (*Islamic Fundamentalism : The New Global Threat*, de Mohammad Mohaddessin, Seven Lock Press).

19. En 1994, invitée par les partis politiques de Norvège, l'auteur y avait lancé une mise en garde contre la pieuvre de l'intégrisme islamique dont le cœur bat à Téhéran. À cette époque, sept ans avant le 11 Septembre, l'Occident négligeait complètement cette menace et sous-estimait les signes clairs de la main de Téhéran derrière les opérations terroristes comme celle de Khobar en Arabie Saoudite. Au cours de cette visite à Oslo, l'auteur avait souligné que « l'intégrisme est devenu la première menace pour la paix au Moyen-Orient et dans le monde entier […] Les mollahs de Téhéran abusent des convictions religieuses de plus d'un milliard de musulmans pour leur politique d'expansion et pour engendrer des crises et des conflits ici et là […]. Les ingérences dans les pays islamiques, des *fatwas* d'assassinat de citoyens étrangers, des opérations de terrorisme à travers le monde entier, une course effrénée pour se doter de tous les types d'armement, notamment les armes de destruction massive biologiques et chimiques et enfin la course à l'arme atomique, constituent les pièces du puzzle politique des mollahs sur la scène internationale ; une politique qui est la pierre angulaire de l'intégrisme. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE56 (P01 ,NOIR)

montée de l'intégrisme parmi les musulmans en Occident, etc.

Perdue au milieu du vacarme des conflits et du terrorisme aveugle, conséquences de l'exportation de l'intégrisme des mollahs au Moyen-Orient et dans les pays islamiques, la violation des droits et des libertés des femmes passe inaperçue. Pourtant, l'intégrisme, dans ces sociétés, ramène bel et bien la condition de la femme à l'Antiquité.

Parmi tous les pays ciblés par cette expansion de l'intégrisme, l'Irak occupe une place privilégiée aux yeux des mollahs de Téhéran. À cause de son emplacement géopolitique privilégié, de sa majorité de chiites, de ses six mausolées sacrés du chiisme, et de ses 1 200 kilomètres de frontières communes avec l'Iran, les mollahs ont toujours perçu l'Irak comme ce qu'ils appellent « un fruit mûr prêt à être cueilli ». Bien que la résistance iranienne ait été la première à dénoncer la course à l'arme atomique et de destruction massive de Téhéran, nous avons toujours répété que l'ingérence grandissante de Téhéran en Irak représente un danger cent fois supérieur à celui de l'arme atomique. Le régime iranien envoie en Irak ses agents formés à Téhéran et à Qom pour mener à bien son expansion intégriste.

Par voie de conséquence, les femmes irakiennes sont les premières victimes de cette montée de l'intégrisme. Il y a quarante-cinq ans, un code de la famille (le Code des droits de la personne) a été adopté en Irak, qui reconnaissait aux femmes certains droits comme par exemple l'interdiction du divorce unilatéral des

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE57 (P01 ,NOIR)

hommes et de la garde des enfants pour les divorcées, la limitation de la polygamie et des droits égaux dans l'héritage. Mais avec l'invasion américaine de 2003 suivie d'une erreur encore plus grave, l'installation au pouvoir d'hommes politiques recevant leurs ordres de Téhéran, l'Irak a plongé à une vitesse stupéfiante dans un apartheid sexuel systématique. Les Irakiennes ont été privées de bon nombre des droits dont elles bénéficiaient auparavant et sont devenues des proies menant une vie faite d'insécurité et de précarité.

On est bouleversé d'entendre que les passages à tabac, les meurtres et les viols sont devenus monnaie courante dans ce pays voisin et frère. Les femmes médecins et professeurs d'université sont assassinées, les filles kidnappées dans la rue et les viols commis par les milices se répètent. Les salons de coiffure sont attaqués et saccagés. De nombreuses lycéennes et étudiantes ont été obligées d'interrompre leurs études. Certains lycées de filles ont été fermés. Le nombre de femmes qui se débattent dans la pauvreté ou sont sans domicile fixe est incroyable.

La condition féminine a été réduite en miettes partout où l'intégrisme s'est implanté sous la coupe directe ou indirecte des mollahs iraniens : en Afghanistan, au Pakistan, en Palestine, en Algérie, au Soudan, en Somalie et ailleurs. Les lois misogynes de la théocratie iranienne ont été reprises par certains pays, comme par exemple la lapidation et le voile obligatoire qui est une négation du droit au libre choix vestimentaire.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE58 (P01 ,NOIR)

L'influence en Occident

Les pays occidentaux subissent également la dynamique expansionniste de ce régime intégriste. Sa stratégie consiste à y installer un climat favorable à la confrontation entre les cultures islamique et occidentale. La femme est bien évidemment au centre de ce conflit culturel et certaines nouvelles de la situation des femmes au sein des communautés musulmanes en Occident sont tout à fait bouleversantes. Il y a seulement deux décennies de cela, il était inimaginable qu'une femme refuse de se faire soigner par un médecin homme au risque de perdre la vie ! Ces faits existent malheureusement de nos jours. L'islam défend pourtant le principe de « *yosr* » (« faciliter ») qui exempte, entre autres, les malades du jeûne de Ramadan : il est donc inconcevable qu'un musulman prenne le risque de mettre sa santé en danger à cause du sexe du médecin qui pourrait le soigner. Le recours à un médecin, homme ou femme, en cas de maladie, est tout à fait permis. On ne peut que déplorer que recluses, humiliées et privées de références sur l'islam authentique et historique, des musulmanes dans les pays occidentaux tombent dans le piège de l'intégrisme… par simple ignorance.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE59 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE60 (P01 ,NOIR)

Chapitre 3

L'islam démocratique : un remède idéologique et politique

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE61 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE62 (P01 ,NOIR)

En quête de l'islam des Lumières

Quel est l'antidote à cet intégrisme qui menace le monde ? Avant toute chose, il est impératif de pouvoir apporter une réponse tout à la fois idéologique et politique à ce fléau. En un mot, le remède est l'*islam démocratique*. Aucun modèle non islamique ne pourrait en effet contrer l'influence de l'intégrisme islamique auprès d'un milliard et demi de musulmans, dont 750 millions de femmes. Mais l'islam « authentique », c'est-à-dire l'islam libéré des interprétations frauduleuses des intégristes, *est une religion démocratique* et porte en lui l'antithèse de l'intégrisme.

Quel est-il en réalité, cet islam ? Il ne saurait être confondu avec ce que prônent les intégristes au pouvoir en Iran. Les crimes commis par le régime des mollahs n'ont absolument rien à voir avec la religion, et il ne faut pas cesser de l'expliquer : l'intégrisme des mollahs n'est pas l'islam et quiconque met sur le compte de la religion les sauvageries dont ces criminels sont les auteurs fait leur jeu et contribue à renforcer leur pouvoir. En tant que femme musulmane, j'affirme que la pire duperie de notre temps a été de faire d'un

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE63 (P01 ,NOIR)

imposteur barbare comme Khomeiny un représentant de l'islam.

En vérité, l'islam est une religion d'espoir, de clémence, d'émancipation, de liberté, d'amour, d'amitié, de paix, de progrès, de tolérance, de simplicité, de compassion, de générosité. C'est une religion qui prêche un altruisme actif menant à la tranquillité et à la liberté de tous, une religion qui représente toutes les beautés de la Terre et toutes les beautés réelles des êtres humains, c'est-à-dire leurs valeurs profondes. L'islam défend le plus grand respect de l'individu, notamment celui des femmes, et prône l'égalité des sexes ainsi que la liberté. L'idéologie des mollahs et des intégristes est faite de contraintes, de sévices, de vengeance, de guerres, de malheur, de désespoir, de haine, de réprimandes, de répression. C'est une idéologie qui représente tous les maux et tous les fléaux de la Terre, et pour laquelle les êtres humains n'ont aucune valeur. L'islam ne cautionne aucun des crimes commis par les mollahs. On ne trouve, dans le Coran, pas un mot qui approuve le massacre des prisonniers politiques, notamment de milliers de femmes, que ce soient des fillettes de 13 ans, des femmes de 70 ans ou des femmes enceintes. On ne trouve, dans le Coran, pas un mot autorisant la calomnie des femmes ou leur humiliation dans la rue, la lapidation, les harcèlements et les viols commis dans les prisons. Pas un mot non plus sur l'obligation de se voiler. Au contraire, la fameuse formule de l'islam est limpide à cet égard : « *La ekrah fi-l-Dîn* » : « Pas de contrainte en religion ». Les mollahs ont complètement défiguré l'islam. À les entendre, l'islam ne se préoccuperait que de questions vestimentaires et de

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE64 (P01 ,NOIR)

séparation des sexes ! Qui pourrait croire à une telle superficialité ? Qui peut croire une telle supercherie ? En réalité, seuls quatre des 6 234 versets du Coran font allusion à la tenue vestimentaire. Seule la démagogie poussée à l'extrême des mollahs les a conduits à réduire l'islam à la seule question du voile[20] !

À l'opposé de cette idéologie archaïque se situe l'expérience très riche d'une organisation qui a foi en l'islam et qui est fidèle à la cause de l'égalité des sexes : il s'agit de l'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran. Les résistantes qui occupent les postes-clés de ce mouvement se sont inspirées de l'islam démocratique. Elles dirigent un mouvement qui, bien avant l'installation des mollahs au pouvoir, s'opposait déjà à la dictature religieuse. Elles ont réussi à neutraliser l'image traditionnelle de « sexe faible » pour

20. Moins d'un mois après la prise du pouvoir par les mollahs, leurs agents sont descendus dans la rue aux cris de « Le foulard ou un coup sur la tête » et s'en sont pris aux femmes dans la rue pour leur imposer le voile. L'OMPI a pris officiellement position contre le voile obligatoire et cette répression des femmes. Dès lors, les militantes de l'OMPI ont affronté les intégristes. Elles qui avaient choisi de porter le foulard rejetaient courageusement toute contrainte en la matière. Le journal *Keyhan* du 17 janvier 1979 (nº 10615, page 5) écrit : « Un communiqué des militantes des Moudjahidine du peuple dénonce les agitations de certains groupes menaçant les femmes et les filles qui ne portent pas le tchador et qui les agressent à coups de couteau, les brûlent et les aspergent d'acide. "Ces agitations sont dues à l'inconscience de ces protagonistes qui sont sous l'influence de la propagande des nervis qui sont des traîtres", ajoute le communiqué dans une mise en garde. » Avant même la révolution de février 1979 et la chute du chah, les militants de l'OMPI combattaient la misogynie des mollahs qui faisait rage alors que ces derniers se trouvaient encore dans l'opposition.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE65 (P01 ,NOIR)

contribuer à l'émancipation non seulement des femmes mais aussi des hommes. Ce courant de femmes musulmanes à la tête de la résistance a ouvert la voie, avant la prise de pouvoir par Khomeiny, à la déroute des intégristes à la tête de l'Iran. Cette expérience a obtenu de nombreux succès que l'on peut résumer en une phrase : « L'islam démocratique s'est révélé être l'antidote à l'intégrisme. »

Bien avant l'arrivée au pouvoir de Khomeiny, ce sont Mohammad Hanif-Nejad et Massoud Radjavi qui ont jeté les bases de la philosophie de l'OMPI (Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran) et de sa vision de l'islam démocratique. C'est une vision qui se réfère au Coran et aux textes authentiques de l'islam et qui est diamétralement opposée à la vision féodale défendue par Khomeiny. Cet islam démocratique de l'OMPI a eu une grande influence sur des millions de jeunes, intellectuels et étudiants, et a été approuvé par des docteurs de la foi comme l'ayatollah Mahmoud Taleghani, figure du clergé éclairé qui jouissait d'une forte popularité.

Sur le terrain même, durant les années qui ont suivi l'arrivée de Khomeiny au pouvoir en 1979, la liberté a toujours été au cœur de la confrontation entre ces deux visions de l'islam : l'une démocratique et l'autre obscurantiste. Dès qu'il s'installe au pouvoir, Khomeiny jette aux oubliettes toutes ses promesses sur la liberté alors que les premiers jours après la chute du chah, l'OMPI ne cesse de répéter que « les libertés politiques » constituent la principale revendication de la Révolution. Puis il ne faut que quelques mois à Khomeiny pour présenter, à l'été 1979, le principe de « *Velayat-é-faghih* » (« suprématie du Guide suprême

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE66 (P01 ,NOIR)

religieux »). L'OMPI le rejette vigoureusement et boycotte le référendum censé le légitimer. Plus tard, en 1981, lorsque Khomeiny veut faire adopter le Code des châtiments islamiques par son Parlement, l'OMPI intervient pour s'y opposer, le qualifiant non seulement d'être anti-islamique, mais aussi inhumain. La confrontation entre ces deux camps défendant des valeurs totalement opposées en matière de philosophie, d'histoire, de culture et de politique fut continue durant les années qui suivirent, et l'un des clivages les plus importants concernait la condition féminine. Je suis d'ailleurs convaincue que quel que soit le contexte étatique ou culturel, la démocratie passe inévitablement par l'égalité hommes-femmes. Ce qui fait la différence entre l'islam démocratique et toutes les visions intégristes et tyranniques, c'est la manière dont la condition féminine est prise en compte.

Mais il est vrai que les revendications de monopole du savoir islamique et autres auto-proclamations de la détention de la vérité islamique sont légion ces temps-ci et chacun prétend suivre les préceptes authentiques de l'islam. Cependant, une question peut et doit guider le sens critique afin de départager les deux camps, celle de savoir si l'islam est originellement misogyne.

Le dynamisme du Coran

Les intégristes revendiquent de suivre les textes, lois et règles islamiques à la lettre et de s'y conformer exactement tels qu'ils étaient appliqués il y a 1 400 ans. C'est d'ailleurs pour cela que ce courant de pensée est

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE67 (P01 ,NOIR)

désigné comme « intégriste ». Il est prêt à passer outre tous les principes moraux et humains pour défendre ses intérêts propres, et s'appuie sur un dogmatisme obsessionnel dans sa forme, allant jusqu'à fixer le prix du sang ou de l'impôt en chameaux, en brebis, en soie du Yémen, en dattes ou encore en dirhams ou dinars qui sont des monnaies datant d'il y a quatorze siècles !

Le Coran est le livre saint des musulmans mais il n'a pas pour vocation d'être un livre de lois. Si certains versets comprennent effectivement des lois concernant divers domaines, économique et social par exemple, ils ne représentent qu'une petite partie du Coran et ne constituent pas une législation complète. Concernant l'héritage par exemple, il y est dit que la part revenant à la femme représente la moitié de celle de l'homme. Il est aussi dit que le témoignage de deux femmes vaut celui d'un homme. D'autres versets présentent également des propos qui pourraient sembler contraires aux droits des femmes et ne pas aller dans le sens d'une égalité entre les sexes. Il faudrait saisir l'esprit et la vision authentiques de l'islam au-delà de ces lois. Ce genre de lois ne sont pas des dogmes irréversibles, elles correspondent à une époque donnée, celle qui a vu apparaître l'islam, et doivent être adaptées à leur nouveau contexte social. C'est cela, le dynamisme de l'islam. À défaut de tenir compte de ce dynamisme, l'intégrisme, le despotisme et la ségrégation se présentent sous les couleurs de l'islam tout en le trahissant. Le dogmatisme formel et le mépris du message transmis ne sont pas propres à l'intégrisme islamique et sont aussi vieux que l'humanité. Pour faire la part des choses entre réalité et

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE68 (P01 ,NOIR)

dogme, il faut distinguer l'objectif final et les lois destinées à y aboutir. Imaginons une barque qui a pour objectif d'atteindre un port. Si la manière de ramer, la vitesse et les autres paramètres de navigation sont arrêtés de manière inflexible, les modalités prendront l'ascendant sur l'objectif qui se trouvera ainsi perdu de vue. Il faut donc pouvoir saisir l'esprit qui anime un précepte religieux sans dogmatisme mais sans, non plus, d'opportunisme qui mènerait à sa déliquescence ; dans les deux cas, cela entraînerait des dérives.

Or, le Coran porte en lui les moyens d'éviter ces dérives. Il précise ainsi que certains versets sont absolus (*mohkamat*) et que d'autres sont d'ordre évolutif (*motechabehat*). Il met aussi en garde ceux qui tireraient profit de l'interprétation abusive de ces derniers[21]. Les versets *mohkamat* formulent les principes fondamentaux de la pensée musulmane, c'est-à-dire le fond et la philosophie, sa vision du monde et de l'être humain. Les versets de nature évolutive, quant à eux, formulent des instructions sur le quotidien des musulmans. Ils n'ont rien d'un dogme et proposent des préceptes qui correspondent à leur temps et peuvent être adaptés à un contexte social donné tout

21. Sourate *Al Imran*, verset 7 : « C'est le Seigneur qui t'a envoyé le Coran. Il y a dans ce livre des versets qui formulent les principes fondamentaux de la vie sociale. Ces versets sont la raison d'être du livre. D'autres versets sont de nature évolutive. Ceux qui sont malades dans leur cœur vont abuser de ces versets évolutifs pour en faire des complots et les commenter à leur gré. Le commentaire de ces versets est du domaine du Seigneur et de ceux qui ont une vision profonde de cette science, c'est-à-dire ceux qui ont foi en tout ce qui vient du Seigneur. Personne d'autre que ceux qui ont cette foi ne pourra témoigner de cette réalité. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE69 (P01 ,NOIR)

en respectant le sens de l'islam. Ces règles perdent tout leur sens si elles sont statiques ; il est nécessaire de les faire évoluer. Cette capacité d'adaptation, l'islam la porte depuis ses origines. La preuve en est sa mention expresse dans le Coran. C'est ce dynamisme qui permet à l'islam d'accompagner la société au fur et à mesure qu'elle progresse.

Une sourate du Coran (*Al Imran*) lance même une mise en garde contre une vision figée : « Il s'agit d'un marécage dans lequel s'enfonceront ceux qui ont un cœur malade, mais dont seront préservés les fidèles de la pensée et de la science ». La suite indique qu'il faut prendre ses prescriptions et son message dans son ensemble et faire la distinction entre les principes fondamentaux et les instructions du quotidien. Ceux qui promeuvent un islam rétrograde sont dans l'ignorance de ces règles évolutives, donc dans l'ignorance du Coran même. Répétons-le encore : les règles absolues concernent les principes fondamentaux, sont fixes et ne peuvent pas être modifiées. Les règles de nature évolutive s'adaptent et ne sont pas fixes, elles sont également dites « souples[22] » (*mathani*).

Véhiculant un dogmatisme religieux, les intégristes font l'amalgame entre les principes fondamentaux de l'islam et les règles évolutives. Dans la société où l'islam a fait son apparition il y a 1 400 ans, il était inconcevable de mettre en application la notion d'égalité des sexes qui fait pourtant partie des principes fondamentaux de cette religion : la société était alors bien trop arriérée pour l'absorber. Il fallait donc

22. Sourate *Zumar*, verset 23 : « Le Seigneur a formulé les plus belles qualités dans un livre qui a un contenu évolutif et souple. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE70 (P01 ,NOIR)

procéder, en pratique, par des étapes intermédiaires avant que la société n'évolue et ne parvienne au stade lui permettant d'appliquer l'égalité entre hommes et femmes. Les intégristes font ainsi de ces étapes à vocation intermédiaire des principes fondamentaux de l'islam, donnant lieu à de multiples abus, notamment autour des questions d'héritage et de polygamie, allant même jusqu'à présenter la formule un homme = deux femmes comme un principe fondamental de l'islam ! L'exposé de quelques exemples permettra d'illustrer diverses dimensions de ces abus.

L'héritage

La question de l'héritage fait partie des règles de nature évolutive dans le Coran qui, il y a quatorze siècles, voulait que les femmes reçoivent une part d'héritage équivalente à la moitié de celle des hommes. La société d'aujourd'hui est différente, les choses ont évolué. Or, relevant de la catégorie des versets destinés à évoluer, cela doit être réadapté pour mieux répondre aux concepts socio-économiques du jour, conformément au Coran, qui prescrit l'égalité des sexes.

Adopter une vision figée de cette règle, c'est avant tout ignorer le contexte historique de l'apparition de l'islam. Cette règle a en effet été formulée il y a quatorze siècles, au sein d'une société où la femme était complètement privée de droit d'héritage mais, qui plus est, où elle faisait elle-même partie de l'héritage de son époux, qui revenait à sa descendance. Par conséquent, le fait même de reconnaître aux femmes

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE71 (P01 ,NOIR)

un droit à l'héritage constituait une véritable révolution pour l'époque. Il aurait été entièrement utopique d'envisager que la stricte égalité en matière d'héritage puisse être appliquée dans cette société à l'aide d'une réforme unique : des étapes étaient nécessaires. D'ailleurs, si l'on fait la comparaison avec certains pays européens dans lesquels les femmes ont été privées d'indépendance financière jusqu'au XXe siècle, il apparaît évident que reconnaître aux femmes le droit, même partiel, à l'héritage à cette époque, était révolutionnaire. Avant l'islam, dans cette société, la femme était complètement exclue du système de production et la prise en charge financière de la famille était un monopole masculin. C'est cette connaissance et la considération du contexte historique et culturel de l'islam et par la suite, de son développement, qui permet de recevoir le message du Coran. Sachant cela, il ne fait aucun doute que le Coran, en matière d'héritage, vise une égalité complète entre hommes et femmes et doit accompagner l'évolution sociale et économique de la condition féminine. Aujourd'hui, la condition de la femme étant ce qu'elle est, il est possible de franchir un cap supérieur avec le rejet de la domination masculine et l'égalité entre les sexes.

Le témoignage

En ce qui concerne la compétence des femmes dans le domaine du jugement ou du *leadership*, le Coran prescrit le devoir de faire régner la justice entre tous les fidèles sans distinction de sexe (sourate *Nissa*,

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE72 (P01 ,NOIR)

verset 58). Rien dans les textes ou les traditions de l'islam ne prive une partie de l'humanité (que ce soit les femmes ou une autre partie) du droit de juger ou de diriger. Si le verset 282 de la sourate *Baqara* stipule que le témoignage de deux femmes vaut celui d'un homme, il ne concerne que les affaires financières telles que les dettes et les rentes. Nulle part ailleurs dans le Coran il n'est question d'une telle différence concernant la valeur du témoignage. Un commentaire complète d'ailleurs ce même verset et remet en question cette équivalence de deux femmes pour un homme, même en matière de dettes et de rente : « Deux femmes, parce que si l'une omet quelque chose, la seconde le lui rappellera. » L'explication, bien qu'implicite, sous-entend que, dans le cas où il n'existe aucune ambiguïté, le témoignage d'une deuxième femme n'est pas nécessaire.

Ajoutons qu'à l'époque, les femmes étaient en grande majorité analphabètes et dans l'impossibilité de compter l'argent voire de faire la distinction entre différentes monnaies. C'est ce qui explique les doutes émis sur la véracité de leur témoignage dans le domaine financier. Le verset cité présente en fait une solution intermédiaire pour empêcher que la femme ne soit totalement mise à l'écart dans le domaine économique, et lui permet d'investir peu à peu dans cette branche d'activité.

L'interprétation intégriste de ce verset considère d'une part l'équivalence de deux femmes pour un homme comme une règle immuable et permanente et en déduit d'autre part que l'islam est contre l'égalité des sexes. Pourtant, au sein de la société bédouine de

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE73 (P01 ,NOIR)

l'époque dans laquelle la femme était privée du moindre droit et où des nouvelles-nées pouvaient être enterrées vivantes pour la seule raison qu'elles étaient des filles, ces règles constituaient des prescriptions d'un grand courage et ouvraient la voie de l'accès des femmes à leurs droits. Les courants de pensée rétrogrades dénaturent donc le message de l'islam en maintenant leur niveau d'interprétation à son degré zéro.

L'esclavage

Une revue de la question de l'esclavage est aussi très révélatrice des grandes contradictions de l'intégrisme. Hostile à toute forme de ségrégation, l'islam a toujours été et reste formellement opposé à l'esclavage. Or, l'abolition de l'esclavage à l'époque où l'islam a fait son apparition nécessitait une évolution historique et sociale majeure. Compte tenu des fondements sur lesquels était bâtie l'économie de cette société archaïque et le niveau médiocre de la production de la main-d'œuvre, il a été pratiquement impossible au Prophète d'abolir du jour au lendemain l'esclavage. Mais cela ne l'a cependant pas empêché d'initier des règles traduisant l'idéal de l'islam, qui est bien l'abolition de l'esclavage. Par exemple, l'amende punissant certains grands délits consistait à libérer des esclaves, illustrant le fait que l'esclavage était tout autant répréhensible que ces grands délits. Le Coran est d'ailleurs tout à fait explicite sur la question. Les sourates *Baqara* et *Balad* soulignent par exemple qu'un esclave fidèle a la priorité sur un oppresseur. Ajoutons, pour

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE74 (P01 ,NOIR)

l'anecdote, qu'un esclave noir africain affranchi, Bilal al-Habashi, fut le porte-parole du Prophète.

Tout, dans l'esprit et les pratiques du Prophète, encourage l'abolition de l'esclavage même si le Coran ne l'abolit pas textuellement. Aujourd'hui, malgré tout, les intégristes ne s'aventurent pas à dire que l'islam autorise l'esclavage sous prétexte qu'aucun verset ne l'abolit. Dans ces conditions, comment peuvent-ils prétendre que l'islam défend l'inégalité des sexes ?

La prétention des intégristes à suivre la sunna – ou tradition du Prophète – n'est que mensonge pur et simple. L'émancipation de la femme et le respect de sa personne ont été parmi les œuvres les plus brillantes du prophète Mohammad. C'est notamment lui qui a qualifié de sacrilège passible de peines sévères le fait de calomnier une femme. Il a mis en place la nécessité de quatre témoins pour prouver le péché d'une femme. C'est lui aussi qui fermait les yeux, même face aux aveux de péché de chair, conseillant simplement à son interlocutrice de se repentir devant le Seigneur. C'est cela la réalité de la sunna, de toute évidence très éloignée des agissements des mollahs sous le régime desquels des dizaines, parfois des centaines de femmes, sont chaque jour accusées, arrêtées et soumises à des châtiments humiliants et inhumains comme le fouet ou la lapidation. Pour l'anecdote encore, mais elle est d'une actualité mordante, le gendre et cousin du Prophète, l'imam Ali, avait en effet prévu que viendrait « le jour où il ne restera plus du Coran que le nom et où pleuvront les mensonges attribués à Dieu ou au Prophète ». Alors que la propre vision que le gendre du Prophète a du Coran est celle-ci : « Le

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE75 (P01 ,NOIR)

Coran a fixé des devoirs aux fidèles que la sunna a abolis. Au contraire, la sunna fixe des règles que le Coran dit ne pas être obligatoires. […] Il y a aussi des règles qui ont prévalu un temps mais qui n'ont plus de raison d'être dans un autre temps. » Ces propos en disent long sur le dynamisme du Coran et démentent entièrement la vision intégriste de la religion.

L'histoire des règles de l'islam, aussi bien concernant les rites (comme la prière, le jeûne et le pèlerinage) que les affaires économiques et sociales, pointe la voie progressiste que l'islam a empruntée à partir de ses principes fondamentaux. On ne peut que constater ce cheminement et le dynamisme à l'œuvre dans l'islam et le Coran. De tous ces constats, nous déduisons que le développement de l'islam va de pair avec les luttes de l'humanité pour la liberté et la justice, dont l'égalité des sexes fait partie, ce dont conviendront tous les progressistes et les démocrates du monde. Reste à savoir si cette vision dynamique reflète l'islam authentique ou s'il s'agit d'une sorte d'islam « réformé ». La réponse traverse déjà l'ensemble de notre propos. L'islam s'appuie sur le message porté par le Coran et sur les enseignements du prophète Mohammad ; il n'a rien à voir avec la misogynie. Il n'est pas fait d'abus et de tromperies, qu'ils proviennent de pouvoirs tyranniques, de ceux qui cherchent leur profit personnel au détriment de la religion ou des intérêts de la phallocratie dominante depuis quatorze siècles. Nous l'avons appelé l'islam démocratique mais il ne s'agit de rien d'autre que de l'islam, certes libéré de toute vision frauduleuse, et donc capable d'insuffler un élan émancipateur pour les musulmans, notamment les

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE76 (P01 ,NOIR)

musulmanes, qui bien au-delà de toute réforme, balayera l'intégrisme. La réalité historique de l'islam, des textes islamiques et surtout le sens profond du Coran, veulent que cette religion prêche pour la justice d'une manière générale, et pour l'égalité des sexes en particulier.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H30--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE77 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE78 (P01 ,NOIR)

Chapitre 4

L'islam favorable à l'égalité des sexes

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE79 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE80 (P01 ,NOIR)

L'islam ouvre la voie à l'égalité des sexes

Aucune des révolutions ayant eu lieu après l'avènement de l'islam au VIIe siècle n'a déclenché un bouleversement similaire pour la condition féminine sur les plans économique et social. Une analyse objective du contexte économique et social de la péninsule arabique dans lequel l'islam a fait son apparition montre qu'avec le mot d'ordre d'un Dieu unique, le mouvement islamique a commencé par combattre l'idolâtrie et le fétichisme dans les tribus arabes. Dans le même temps, et dès les premières semaines de son apparition, il a dénoncé à voix haute le sort déplorable qui était alors réservé aux femmes. Autrement dit, le message et l'enseignement de l'islam récusent autant la misogynie que l'idolâtrie, les guerres tribales, la misère et l'ignorance.

Dans la société où le prophète Mohammad a débuté sa prophétie, le simple fait d'être femme constituait un handicap et la naissance d'un bébé de sexe féminin était la pire des choses qui pouvait arriver à une famille. Le Coran décrit ces circonstances en racontant que « les hommes devenaient noirs de colère en

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE81 (P01 ,NOIR)

entendant que leur femme avait accouché d'une fille » ! La tradition de la société tribale de l'époque voulait d'ailleurs que l'on enterre les nouvelles-nées. La fille était en effet la honte de la tribu parce qu'elle était susceptible d'être prise comme conquête de guerre et obligée de devenir l'esclave de l'ennemi ou d'être vendue sur le marché de la prostitution. Mais même en dehors d'un contexte de guerre, le fait même qu'une fille qui ne pouvait gagner sa vie s'ajoute à la charge d'une famille ayant déjà du mal à subvenir à ses besoins posait problème.

Les versets du Coran condamnent cette attitude envers les filles et les femmes de manière générale. Le prophète Mohammad s'est efforcé de changer la culture de sa société avec le respect profond qu'il manifestait en public aux femmes. Ainsi, il se levait en signe de respect lorsque sa fille Fatima entrait dans une pièce puis il enlevait son manteau et l'étalait par terre afin qu'elle ne s'asseye pas sur le sol froid. Cette attitude allait tellement à l'encontre de la culture de l'époque que les interlocuteurs du Prophète la contestaient parfois violemment. Mais Mohammad cherchait à inculquer de nouvelles valeurs sociales. Une formule du Prophète en dit d'ailleurs long sur la vision de l'islam concernant les femmes : « Les femmes sont grandes aux yeux des grands, viles aux yeux des vils. »

C'est dans ces circonstances, vieilles de quatorze siècles, que le prophète Mohammad encourageait les femmes, surtout les plus démunies comme les esclaves, à rejoindre sa lutte. Dans un laps de temps très court, des centaines d'entre elles sont devenues des pionnières et leurs noms sont restés dans l'histoire. Somaya, par exemple, une esclave qui fut la première à perdre

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE82 (P01 ,NOIR)

la vie, sous la torture, pour avoir refusé de renier ses convictions musulmanes. Dès les premiers jours du mouvement islamique, les femmes ont occupé des postes dans les domaines politique et social, ce qui était tout à fait inhabituel pour l'époque. Selon les sources historiques, quelque 600 femmes se sont organisées autour du Prophète et lui ont prêté serment de fidélité sans avoir subi aucune influence de leurs époux ou d'autres hommes de la famille. Ce serment au Prophète s'appelait *Beyât* et les femmes qui l'avaient prêté s'appelaient les *mubayeât*[23].

Une dizaine d'années après l'avènement de l'islam, de nouveaux règlements ont été adoptés sur la question féminine, marquant un sensible progrès de leur

23. Les *mubayeât* sont les pionnières de la première génération de l'islam, alors même que le nombre des musulmans était peu élevé. Les sources historiques citent les noms de quelque 600 femmes ayant prêté serment. La plus connue et la plus ancienne de ces sources est *Al-Tabaqat-al-Kubra* (« Les majestueux ») écrit par Ibn Sa'd dont le volume VII est entièrement consacré à ces pionnières. D'autres sources tout aussi crédibles parlent également du même nombre de femmes dans l'entourage du Prophète, comme *Al-Isaba fi Marifat Al-Sahaba* (« Connaître les proches du Prophète ») écrit par Ibn Hajar.Ces femmes se différenciaient des autres converties par un engagement particulier auprès du Prophète (ce que l'on appelle serment ou *Beyât*). Le Coran parle aussi de ces femmes dans la sourate *Mumtahanah*, verset 14, en précisant qu'elles s'étaient engagées en toute indépendance, loin de l'influence tribale et familiale, pour ne jamais le laisser seul dans quelque activité qui soit à l'ordre du jour de son mouvement. Ces femmes appartenaient à diverses couches de la société, aussi bien nobles du Quraich qu'esclaves. Suivant les instructions du Prophète, elles occupaient des postes à responsabilités qui n'étaient pas des moindres, notamment dans la vie en exil ou au cours des combats, et surtout dans les domaines politique et économique.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE83 (P01 ,NOIR)

condition. Plus tard, lorsqu'il entra en guerre contre le calife Mu'âwia, de nombreuses femmes commandèrent les troupes de l'imam Ali dans la série de batailles qui se déroulèrent à Siffin. Plus tard encore, lorsque l'imam Hussein (le fils d'Ali et de Fatima, la fille du Prophète) fut massacré par le calife, c'est sa sœur Zeynab qui prit en main le *leadership* du mouvement dans des circonstances extrêmement dures. Ce ne sont là que quelques exemples concrets historiques. Qu'en est-il de la théorie et des préceptes de l'islam à l'égard des femmes ?

Le droit à la vie et au respect des femmes

Avant l'avènement de l'islam, il suffisait de l'ombre d'un soupçon sur une femme pour qu'elle soit tuée par les hommes de la tribu. Or, le Coran condamne formellement cette barbarie dans la sourate *Al-Asra.*

La privation du droit à la vie pour les femmes n'était pas propre à l'Arabie. Au sein de l'Empire perse, de l'Empire romain, en Chine et en Inde, non seulement les femmes esclaves n'avaient aucun droit à la vie, mais elles n'étaient que des objets au service des hommes. Par exemple, à l'époque des Sassanides, dans l'Empire perse, le sérail des rois renfermait des milliers de femmes et celles qui vivaient dans les villes ou les villages n'étaient pas à l'abri de viols commis ouvertement et impunément par les petits et grands gouvernants [24].

24. Le harem de Khosro Ier, roi des Sassanides, renfermait quelque 12 000 hommes et femmes. Certains gouvernants avaient

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE84 (P01 ,NOIR)

L'égalité des sexes dans les valeurs humaines

L'islam accorde une très grande place à l'être humain : il est écrit dans le Coran que le monde entier a été créé pour l'être humain et qu'il est soumis à sa domination. La sourate *Baqara* souligne que « le Seigneur a créé toutes les espèces vivantes pour l'être humain ». Une autre sourate, *Al-Isra*, est plus explicite encore : « Le Seigneur a rendu un grand honneur aux êtres humains. Il les a fait régner sur les terres et les mers, leur a offert les meilleurs moyens de vivre ainsi que la supériorité sur toutes les autres créatures. » Pour l'islam, tous les êtres humains sont égaux sans distinction de sexe ni d'origine. La plus grande valeur dont parle l'islam est la qualité humaine consistant à propager le bien. La sourate *Hujurat* prescrit que ni le sexe, ni l'origine ne constituent un élément de supériorité pour l'être humain et que le seul critère qui existe aux yeux de l'islam est la « vertu [25] ». Cette vertu

---

même du mal à gérer des sérails aussi peuplés. Des centaines, parfois des milliers de femmes étaient enfermées pour assouvir les instincts d'un seul homme. Le phénomène n'était pas circonscrit aux gouvernants, des harems étaient aussi constitués par la noblesse. Toutes ces femmes étaient privées de vie sociale. Dans certaines communautés, le phénomène avait pour conséquence un manque de femmes dans les autres classes de la société, entraînant un surplus de pauvreté. À cette époque, Mazdak tenta d'introduire « la distribution des femmes » mais il fut assassiné avec plusieurs milliers de ses partisans. Il suffisait qu'un prince, un noble ou même un chef de village entende dire qu'il y avait une jolie fille dans une maison pour que ses troupes s'y rendent pour l'enlever. Dans *L'Histoire de la civilisation*, Will Durant fait de nombreuses révélations sur ces comportements.

25. Sourate *Hujurat*, verset 13 : « Sachez mon peuple que vous avez été créés hommes et femmes de races et d'ethnies différentes

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE85 (P01 ,NOIR)

se traduit par le fait d'être conscient et libre, et elle est véhiculée par le sens des responsabilités. Plus de 90 % des versets du Coran concernant la création, l'Histoire et les responsabilités de l'être humain ne font aucune distinction entre hommes et femmes. Les interlocuteurs des versets du Coran sont « ceux qui ont la foi » ou « le peuple » en général et, là aussi, aucune distinction de sexe n'est faite. Plus important encore est le contenu des versets qui soulignent sans ambiguïté l'égalité des sexes dans le domaine des valeurs et des responsabilités humaines. Le Coran insiste avec fermeté sur le fait qu'hommes et femmes ont des responsabilités communes.

Des différences physiologiques entre les deux sexes, les intégristes en font un critère de valorisation/discrimination. Selon eux, la femme est une créature faible que l'on compare à l'homme pour l'humilier. Ses droits les plus élémentaires dans les domaines social, économique et politique sont entièrement niés. Elle est à la marge de la société et poussée à s'enfermer chez elle.

La discrimination, la guerre, la répression et les effusions de sang sont autant de phénomènes à l'opposé des valeurs de l'humanité, et qui constituent pourtant la pierre angulaire de la pensée intégriste. Une idéologie qui considère la femme comme une créature satanique à la source de tous les maux sociaux considère inévitablement l'homme comme un être corrompu. Dès lors, la solution est la purification de la société qu'elle propose de mener en donnant la mort. Pour les intégristes, l'être humain est mauvais par nature : leur

---

pour que vous appreniez que le plus cher d'entre vous auprès du Seigneur est celui qui a le plus de vertu. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE86 (P01 ,NOIR)

message est fait de haine, d'hostilité, de mensonge et de duperie. La question se pose d'ailleurs de savoir comment les hommes d'une société qui considère la femme comme une espèce inférieure pourraient se prétendre libres et ne pas douter de leur propre humanité. Ne sont-ils pas eux-mêmes asservis, esclaves de leurs instincts et de leur soif de domination des femmes ?

Or, la pensée islamique n'accorde la supériorité ni au volume de muscles ni à la soif de domination des hommes, pas plus qu'à la faiblesse physique et aux charmes des femmes. Ce sont la conscience et le sens des responsabilités de tout un chacun qui déterminent la valeur d'un être humain, femme ou homme. C'est dans cette vision que la femme trouve la sérénité, son indépendance et son égalité par rapport à l'homme. Ils vivent en harmonie, tous deux ayant besoin l'un de l'autre et aucun n'étant supérieur à l'autre. Dans cet islam, les valeurs suprêmes de l'être sont l'amour, la clémence, l'altruisme, la confiance et les autres vertus. Ni les lacunes, ni même les différences physiques, comme la différence de sexe ou d'origine, ne doivent constituer d'obstacles au progrès des êtres humains. C'est avec l'appui d'une telle pensée libératrice qu'il y a quatorze siècles, le prophète Mohammad a appelé les femmes à rejoindre l'islam. Ce n'est pas par hasard si la première personne ayant adhéré à l'islam était une femme et si, sur les neuf premières personnes qui ont rejoint cette religion, trois étaient des femmes !

Pour le Coran, l'être humain est le suppléant de Dieu sur Terre, Marie, mère de Jésus, a une place égale à celle des prophètes, et de lourdes responsabilités sont confiées aux femmes. Les femmes qui y sont présentées

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE87 (P01 ,NOIR)

servent d'exemples : Haggar, seconde épouse d'Abraham et mère d'Ismaël, ou encore Assia, l'épouse de Pharaon et mère adoptive de Moïse.

L'égalité des sexes fondée sur le rejet de l'exploitation

Les intégristes théorisent toutes sortes de discriminations, notamment sexuelles, au nom de l'islam, en prétendant que l'exploitation des êtres humains est licite. Mais, comme pour les autres préceptes, c'est faux : l'islam démocratique rejette tout esprit d'exploitation, se bat pour l'égalité et pour affranchir les êtres humains de toute ségrégation dans un idéal de liberté, de justice et d'harmonie sociale. La sourate *Hadid* indique même que les prophètes ne sont venus que dans le but d'instaurer la justice et ce qu'elle appelle *Qest*, c'est-à-dire le plus haut niveau qu'une société peut atteindre en matière de justice, de liberté et d'harmonie entre ses membres[26].

Dans cette société idéale à venir, les opprimés verront se multiplier leurs qualités et prendront en main le *leadership*. La sourate *Anbiyâ* du Coran promet également la libération des êtres humains de toute oppression et ségrégation.

26. Sourate *Hadid*, verset 25 : « Le Seigneur a envoyé ses prophètes avec des signes indéniables et un livre qui montrera le chemin, pour que le peuple se soulève en faveur de *Qest*. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE88 (P01 ,NOIR)

L'égalité sociale

Le Prophète invitait les femmes à rejoindre l'islam indépendamment de leurs « maîtres » masculins et, de fait, elles y ont adhéré sans que l'on tienne compte de l'identité ou des convictions de leurs époux ou parents. Pour l'islam, les femmes doivent prendre les devants dans la lutte politique de leur époque sans autorisation de leur époux ou d'autres hommes de la famille, alors que dans certains pays, beaucoup de filles n'ont toujours pas ce droit de nos jours. Mais le Prophète acceptait bel et bien que les femmes rejoignent les rangs de l'islam qui était alors un mouvement de lutte. Toutes les femmes, de la noblesse des Hachémites ou de Qoreich ou encore esclaves, disposaient de cette liberté de choix.

Le Prophète admettait également l'exil des femmes malgré l'opposition des pères et avait d'ailleurs demandé à certaines qui avaient rejoint l'islam de le faire. Plus encore, il acceptait qu'elles combattent dans les batailles et leur attribuait alors une part du butin égale à celle des hommes. De même, jusqu'à la disparition du Prophète, le droit des femmes à témoigner devant des tribunaux ou à signer des accords entre tribus était reconnu. Enfin, elles intervenaient également dans les affaires du culte et suscitaient un profond respect à travers leurs témoignages et leurs interventions.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE89 (P01 ,NOIR)

La protection des femmes dans la vie conjugale

Avant l'avènement de l'islam, les femmes n'avaient pas droit au libre choix marital. L'islam leur a permis, comme aux hommes, de pouvoir négocier pour tout ce qui avait trait à leur sort personnel. La sourate *Nissa* du Coran insiste notamment sur l'égalité de droit de la femme de décider des conditions de son mariage. Contrairement aux traditions tribales et ancestrales, le mariage est ainsi devenu un contrat tout à fait humain, sans aucune contradiction d'ordre religieux ou même métaphysique. Les deux parties disposaient d'un droit égal de fixer les conditions de leur alliance, qui comprenaient la garde des enfants en cas de divorce, l'emploi, les lieux de résidence et les conditions du divorce. Il n'y a pas d'ambiguïté sur le fait que, pour l'islam, le divorce ne peut avoir lieu sans l'accord de la femme. N'oublions pas que dans certains pays, dont l'Iran des mollahs, des femmes ne peuvent toujours pas se marier sans l'autorisation de leurs familles. L'islam interdit également d'obliger une femme à avoir un enfant si cela nuit à sa santé. Toutes les autres formes de contraintes imposées à la femme sont aussi interdites, même l'allaitement.

L'une des initiatives les plus importantes de l'islam en faveur des femmes a été l'interdiction des divorces arbitraires. À cette époque, il était courant que les hommes divorcent sur un coup de tête. L'une des dispositions légales de divorce, le *Dhehar*, justifiait la dissolution du mariage en cas de perte d'un pari ou à un jeu par le mari, son manquement au remboursement à échéance d'une dette, pour n'avoir pu recevoir la somme souhaitée dans une tractation, parce que sa

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE90 (P01 ,NOIR)

chamelle n'avait pas accouché ou encore pour avoir échoué à tuer quelqu'un après en avoir fait le serment ! Bref, le destin d'une femme pouvait être bouleversé pour des raisons aussi aberrantes que celles-ci !

Une autre pratique ignoble s'appelait *Ila* : l'homme ne se séparait pas de sa femme mais faisait le serment de la mettre au ban. Elle était alors en quelque sorte prisonnière de son époux. Il y avait aussi ce qu'on appelait *Taâliq* : l'homme ne divorçait pas officiellement mais abandonnait sa femme qui n'avait ainsi pas la possibilité de constituer une nouvelle famille.

L'islam a dénoncé toutes ces pratiques profondément injustes et misogynes et les a toutes abolies, sans pour autant s'y limiter puisque la femme a obtenu le droit de divorcer de sa propre initiative, ce qui constituait une véritable innovation pour la condition féminine de l'époque. Et le premier cas de divorce d'une femme sans l'accord de son mari a été officialisé par le Prophète lui-même. Le Coran en fait le récit sous le nom de *Khul'* : une femme du nom de Habiba, fille de Sahl et épouse de Thabet-ben-Qeiss porta plainte contre son mari auprès du Prophète en insistant sur le fait qu'elle ne voulait plus vivre avec lui. Le Prophète lui posa quelques questions avant de prononcer le divorce sans qu'il ait besoin d'entendre le mari.

Les affaires financières et économiques

La sourate *Nissa* reconnaît aux femmes le droit inconditionnel à la propriété. Dans la période préislamique, la femme faisait elle-même partie des biens de son époux. Mais l'islam reconnaît à la femme un droit

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE91 (P01 ,NOIR)

de propriété égal à celui de l'homme et celui de signer en toute indépendance toutes sortes de contrats économiques ou sociaux.

Exception faite de quelques cas particuliers et de la noblesse, les femmes n'avaient, dans la société tribale de l'Arabie, ni droit à la propriété ni droit à l'héritage. Quand la loi sur l'héritage des femmes a été promulguée par un verset du Coran, nombreux ont été les proches du Prophète qui l'ont contestée, arguant que la femme gaspillait l'argent !

La compétence des femmes en matière de *leadership*

Le principal clivage entre l'islam et l'intégrisme, et dont découlent toutes les mesures répressives du régime des mollahs que nous avons exposées, est le *leadership* politique et social des femmes. Dans l'idéologie intégriste, les femmes sont, par nature et pour toujours, privées de la participation aux décisions politiques, du droit de juger et du droit de devenir une haute autorité religieuse. La question de leur aptitude technique ou scientifique pour ces postes à responsabilités n'est même pas soulevée : leur seul sexe les prive de l'accès à ces postes ! Yazdi, un mollah ayant été chef des affaires juridiques du régime iranien et qui est un proche de l'actuel Guide suprême Khamenei, précise : « L'islam [comprendre le régime de Khomeiny] interdit deux choses aux femmes : la fonction de juge et celle de dirigeant politique. Quelle que soit l'aptitude scientifique, la maîtrise, la connaissance et l'art de la gestion qu'elle possède, le simple fait d'être femme les prive du droit de gouverner. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE92 (P01 ,NOIR)

Pour l'islam démocratique cependant, la femme a le droit et même le devoir de diriger la société, au même titre que l'homme. La sourate *Tawba* est ainsi rédigée : « Les hommes et femmes fidèles sont inséparables et certains dirigent les autres[27]. » La notion de dirigeant est employée par le Coran aussi bien à l'égard de l'homme que de la femme et elle est synonyme de vertu et de sens des responsabilités envers autrui. Et la même notion est reprise autrement dans un autre passage du Coran : la sourate *Al Imran* dit que les femmes et les hommes constituent un bloc commun dans leurs efforts auxquels un hommage est rendu. L'égalité des sexes en matière d'exercice de responsabilités et de valeurs humaines est reprise un peu partout dans le Coran. La sourate *Ahzab* dit ainsi : « Pour les hommes et femmes musulmans, pour les hommes et femmes musulmans fidèles, pour les hommes et femmes musulmans qui disent la vérité, pour les hommes et femmes musulmans humbles et bons de cœur, pour les hommes et femmes musulmans qui font des sacrifices, pour les hommes et femmes musulmans qui observent le jeûne et qui ont de la vertu, pour les hommes et femmes musulmans qui pensent souvent à Dieu, le Seigneur a réservé sa clémence et de grandes récompenses. »

Malgré l'évidence, les intégristes au pouvoir en Iran privent officiellement et systématiquement les femmes

27. Sourate *Tawba*, verset 71 : « Certains des hommes et des femmes fidèles dirigent les autres. Ils appellent à faire preuve de vertu et à s'abstenir du vice. Ces hommes et femmes fidèles font la prière et payent au peuple ce qui est de son droit. Ils appliquent les instructions du Prophète et le Seigneur les bénira bientôt. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE93 (P01 ,NOIR)

des postes de juge, de haute autorité religieuse et de *leadership* politique, c'est-à-dire les postes les plus importants de la société. L'article 115 de la Constitution des mollahs, notamment, stipule que le président de la République doit être choisi parmi les hommes religieux. En tant que musulmane, j'accuse ces lois d'être contraires à l'islam qui accorde à la femme des droits égaux à ceux des hommes dans tous ces domaines.

Les arguments des mollahs pour nier le droit des femmes à occuper les postes de juge et de dirigeant politique ou religieux sont d'un même mouvement : partant de l'interdiction de la femme à devenir juge, ils déduisent qu'elle ne peut pas plus devenir dirigeante politique ou religieuse. Contrer ces arguments dans le domaine de la justice permet donc de les annuler automatiquement dans les deux autres domaines. Dans un raisonnement théologique islamique, quatre critères peuvent approuver ou réfuter une thèse : le Coran, la sunna, l'avis unanime des maîtres de la foi et la raison. Les qualifications que les mollahs fournissent pour interdire les postes-clés aux femmes ne répondent à aucun de ces quatre critères.

1. Aucun verset du Coran n'interdit aux femmes de devenir juges, dirigeantes politiques ou autorités religieuses. Au contraire, quand le Coran parle de la justice ou du *leadership*, il s'adresse aux hommes et aux femmes en même temps. Pour preuve, la sourate *Nissa*, verset 58, dit : « Le Seigneur vous prescrit d'être honnête et de juger en toute équité parmi le peuple. » De même, la sourate *Tawba*, verset 71 et la sourate *Forghan*, verset 74 insistent sur le fait qu'hommes et

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE94 (P01 ,NOIR)

femmes sont, au même titre, responsables vis-à-vis de la société et ont le droit de la diriger.

2. La sunna ne pose aucune interdiction aux femmes de devenir juges ou dirigeantes, au point que même les mollahs ne s'y réfèrent pas en la matière. Une de leurs justifications, parmi d'autres, est que si une femme devient juge, sa voix pourrait exciter les hommes *(sic)* ! Ce genre de raisonnement est évidemment tout à fait absurde, mais il n'en est pas moins possible de contre-argumenter en s'appuyant sur la sunna. À l'époque des califes Rachedine puis celle qui a suivi, beaucoup de récits, parfaitement recevables et valables (*cf. Ravayat*), que faisaient les femmes du Prophète, ont intégré les sources. Pour cela, certaines racontaient en public leurs récits sur le Prophète, comme la fameuse Oum Salama. De plus, Fatima et Zeynab (fille et petite-fille du Prophète) faisaient des discours en public dans les mosquées. Voici donc ce qui permet de prouver, si besoin était, que l'argument concernant la voix « excitante » des femmes ne repose sur rien d'autre qu'un jugement arbitraire des mollahs et ne saurait être assimilé, d'une quelconque façon, à l'islam.

3. Pour les exégètes, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, certains maîtres connus du sunnisme, comme Abou Hanifa[28], n'opposent aucun argument à l'accession par les femmes à ce type de poste. Tabari, docteur de la foi et célèbre historien[29], écrit : « Comme les femmes peuvent devenir maîtres

28. Abou Hanifa, le plus grand imam sunnite (décédé en 764 après J.-C.).

29. Décédé en 929.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE95 (P01 ,NOIR)

de la foi, elles peuvent aussi devenir juges comme les hommes. » Parmi les maîtres chiites, il n'y a pas non plus unanimité sur cette question. Alors que cheikh Mohamed Hassan al-Najafi, auteur de *Djavaher-ul-Kalam* (« Le trésor de la parole »), se réfère à cette unanimité pour interdire qu'une femme devienne juge, Alama Hali [30], l'un des plus grands maîtres du chiisme, conteste cette unanimité dans son ouvrage *Nahdj-ul-Haq* (« La voie de la vérité »). Hussein-Ali Montazeri, ancien dauphin désigné de Khomeiny, dont ce dernier a fait l'éloge à maintes reprises pour sa maîtrise de la foi [31], rejette bel et bien l'avis d'Al-Najafi : « Ma lecture des ouvrages qui se réfèrent aux propos des douze imams chiites ne m'a pas révélé une telle interdiction », écrit-il dans son ouvrage *Mabani Fegh-i Hokumat Islami* (« Les fondements théologiques du pouvoir islamique »). Ce que l'on peut conclure de ce survol, c'est qu'il n'y a pas d'unanimité autour d'une telle interdiction et qu'il n'existe aucun point de référence sérieux pouvant l'approuver au regard de l'islam.

4. Pour ce qui est de la raison, une simple question pourrait conduire chaque musulman à la vérité. Le Coran appelle en effet les hommes et les femmes, en même temps, à assumer leurs responsabilités envers la société et à répandre la foi et la justice. Cette invitation n'est tout simplement pas compatible avec la privation de l'accès des femmes à des responsabilités en matière d'exercice de la justice qui constitue l'un des meilleurs

30. Décédé en 1395.

31. Khomeiny écarta l'ayatollah Montazeri après les protestations de ce dernier contre le massacre des Moudjahidine du peuple dans les prisons en 1988.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE96 (P01 ,NOIR)

moyens de mettre en œuvre ses responsabilités dans la société. Une femme (ou d'ailleurs un homme) ne devrait-elle pas être évaluée sur ses compétences réelles afin de juger de sa capacité à occuper un poste de juge, de dirigeant politique ou religieux ? Pourquoi lui interdire, par principe, cet accès, au même titre que les handicapés mentaux et les criminels ? Est-il seulement raisonnable de nier le fait même qu'une femme puisse accéder à ces fonctions ?

Aucune des règles de la foi ne précise qu'être un homme est une condition nécessaire pour devenir juge ou dirigeant. Contrairement à ce que les intégristes tentent d'attribuer à l'islam, dans la logique du Coran, les femmes peuvent devenir juges, dirigeantes religieuses ou dirigeantes politiques. Le principal défaut de raisonnement des intégristes est qu'ils nient le dynamisme du Coran en présentant des règles évolutives comme fixes et permanentes et en contrevenant, de ce fait, aux principes fondamentaux du Coran qui, eux, valent pour toutes les générations présentes et futures de musulmans. Pour reprendre les termes de l'imam Ali, leurs thèses sont « les plus éloignées de l'islam et du Coran ». Dans son ouvrage *Nahdj-ul-Balagha* (« La voie de l'éloquence »), l'imam Ali, gendre du Prophète, prédit une situation qui ressemble étrangement à celle que connaît l'Iran aujourd'hui : « Il arrivera un jour où les mosquées seront les plus belles, mais les instructions qui en sortiront seront les plus abjectes. Ce jour-là, ceux qui construiront les mosquées et ceux qui s'y rendront seront les pires hommes de la planète ! »[32].

32. *Nahdj-ul-Balagha*, sermon nº 361.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE97 (P01 ,NOIR)

La lutte contre le machisme

L'islam ne s'est pas contenté d'ouvrir la voie de l'émancipation aux femmes mais il a aussi barré la route au machisme et fait obstacle à toutes sortes d'exploitations et de violences contre elles. Par exemple, le Coran rejette avec force, dans la sourate *Asrar*, l'exploitation sexuelle qui menaçait toute la population féminine dans une des régions les plus pauvres du monde à l'époque. Il considère également comme un délit toutes les autres formes de violence contre les femmes, et aborde même la question des violences conjugales en conseillant de résoudre à l'amiable les conflits entre époux (rappelons qu'avant l'avènement de l'islam en Arabie, les hommes disposaient légalement du corps de leur femme). Le Coran condamne aussi le fait d'abandonner sa femme sans divorcer. Par ailleurs, nous l'avons déjà mentionné, la sourate *Nour* considère comme un péché de calomnier les femmes. La calomnie est l'un des rares délits considérés comme un péché capital par le Coran, au même titre que le meurtre, et l'époux n'est pas exempté de châtiment [33].

33. De multiples versets de la sourate *Nour* appellent à protéger spécifiquement les femmes contre la calomnie. Contrairement à l'époque préislamique où il suffisait d'une calomnie pour que l'époux s'autorise à tuer sa femme, le Coran précise que si l'époux calomnie sa femme, il n'aura plus le droit d'avoir de relations conjugales avec elle. Dans ce cas, le divorce est déclaré dans une cérémonie où les deux époux font le serment de la véracité de leurs affirmations, et en cas de récits opposés, le Coran tranche par défaut au profit de la femme.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE98 (P01 ,NOIR)

Toujours à l'opposé des affirmations des intégristes, l'islam a beaucoup œuvré pour limiter la polygamie. Avant l'islam, le fait d'avoir plusieurs épouses était un grand honneur pour les hommes importants et un signe de puissance ainsi qu'un moyen de multiplier le nombre de descendants qui deviendraient par la suite des combattants dans les guerres tribales. La polygamie ne rencontrait donc aucun obstacle. Dans un premier temps, l'islam a limité le nombre d'épouses à quatre, obligeant, malgré leur colère, les grands nobles à se séparer du reste de leurs sérails. Il a, dans un second temps, opposé des conditions très sévères à ce nombre de quatre épouses, ce qui rendait les nombreux mariages quasiment impossibles. La principale condition imposée à cette polygamie était d'observer une totale égalité entre les conjointes : « Vous ne parviendrez jamais à faire régner une telle justice », précise d'avance la sourate *Nissa*[34] ! La polygamie que les intégristes défendent en se référant à une règle datant de 1 400 ans est bien un autre exemple de l'immobilisme obstiné de ce courant de pensée qui masque en fait une obsession sans borne pour le machisme. Selon le Coran, la polygamie est une pratique ancestrale qui contredit l'esprit émancipateur de l'islam et qui n'a plus de raison d'être.

Tous les exemples que nous venons d'énumérer prouvent que l'islam a été une révolution capitale pour

34. Sourate *Nissa*, verset 3 : « Si vous craignez de ne pas vous comporter équitablement avec les orphelines, vous pouvez vous marier avec deux, trois ou quatre d'entre elles. Mais si vous craignez de ne pas pouvoir faire régner la justice entre vos épouses, n'en prenez qu'une. Cela vaut mieux que de mettre de côté la justice. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE99 (P01 ,NOIR)

la condition féminine en matière de valeurs humaines, de droits sociaux, économiques et politiques. Certains privilèges réservés jusqu'alors à de rares femmes ont été attribués à l'ensemble de celles-ci : héritage, droit à la propriété, droit de témoigner, de juger et de diriger la société. Chacune de ces mesures a constitué un bond en avant magistral, non seulement pour l'époque, mais aussi durant de longs siècles après l'avènement de l'islam.

La voie à suivre

On peut se demander si les droits accordés aux femmes à l'époque du Prophète constituent, en eux-mêmes, un idéal pour l'égalité des sexes et s'il faut s'y limiter. Non, bien entendu ! Mais il faut se rendre à l'évidence : tout en ne parvenant pas à l'égalité complète, dans les circonstances de l'époque, ces droits constituaient de grandes avancées qui n'auraient pu être réalisées sans une foi entière dans l'égalité des sexes. Ils constituaient une étape intermédiaire dans le cheminement vers une égalité complète, et tracent le chemin à suivre pour parvenir à l'émancipation.

Cette vérité est d'autant plus perceptible au regard des civilisations modernes où, de longs siècles après l'apparition de l'islam, les femmes étaient toujours privées des droits élémentaires. En Angleterre, durant des siècles, la femme était considérée comme une mineure ; c'est seulement en 1882 que ce fut aboli. En Allemagne, ce n'est qu'en 1900 que le Code civil a accordé aux femmes des droits égaux à ceux de leurs maris dans la vie conjugale. En France aussi, il a fallu

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE100 (P01 ,NOIR)

attendre le 18 février 1938 pour que la loi ne considère plus les femmes comme des mineures. Et seulement plusieurs décennies après ces événements, les femmes ont bénéficié de droits économiques et sociaux égaux à ceux des hommes. Enfin, n'oublions pas qu'en ce qui concerne la participation féminine à la direction politique, il reste encore beaucoup à faire en Europe. Par conséquent, même en les comparant aux standards actuels, les acquis des femmes aux débuts de l'islam ont véritablement constitué un bond en avant pour la condition féminine.

Faut-il pour autant faire de ces règles intermédiaires établies il y a quatorze siècles un exemple à suivre à la lettre de nos jours ? Bien sûr que non ! Ces règles n'ont été que des tactiques pour passer de l'époque préislamique à un monde nouveau. Vouloir les calquer sur la société moderne nous ramènerait en arrière. La fidélité à l'esprit authentique de l'islam nous conduit à accorder aux femmes les droits et libertés conformes aux progrès sociaux et économiques de notre époque.

Ce sur quoi on ne peut transiger, c'est le message émancipateur de Mohammad qui prêche pour l'égalité de tous les êtres humains, notamment l'égalité des sexes. C'est conformément à ce message que les femmes jouent un rôle d'avant-garde au sein de la résistance iranienne et de sa lutte contre l'intégrisme islamique.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE101 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE102 (P01 ,NOIR)

Chapitre 5

La résistance féminine en Iran

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE103 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE104 (P01 ,NOIR)

Les femmes dans la révolte de 2009

Les fraudes électorales de juin 2009 en Iran ont ouvert une brèche au sommet même de la dictature religieuse. Un très large soulèvement populaire s'est emparé de la rue à Téhéran et dans une trentaine de villes, grandes et moyennes, du pays. Ce mouvement constitue la mobilisation politique et sociale la plus importante en Iran depuis l'avènement de la théocratie.

Le rôle des femmes au sein de ce mouvement fut si remarquable que nombre d'analystes ont parlé de la « révolution des femmes ». Une multitude d'entre elles a pris part à la révolte et a pu constituer une kyrielle de réseaux chargés d'organiser le mouvement. Dans la rue, face aux assauts des forces de l'ordre, elles ont affiché une bravoure exemplaire, harangué les manifestants et soigné les blessés. Les mères se rassemblaient dans tous les coins de la capitale et appelaient la population à poursuivre la révolte pour la liberté. De nombreuses jeunes filles ont été emprisonnées mais ont tenu bon face aux sévices les plus insoutenables. D'autres ont pris la tête de groupes constitués pour

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE105 (P01 ,NOIR)

mener la révolte. Ce n'est pas un hasard si Neda[35] est devenue le symbole de ce soulèvement et que ses portraits ont suscité respect et solidarité à travers le monde. Cette omniprésence des femmes témoigne de la nature de l'insurrection. Elles ont joué un rôle déterminant pour faire du départ des mollahs le mot d'ordre de cette rébellion et sont l'antidote à l'intégrisme. L'ébranlement du régime passera par elles.

Cette affirmation peut surprendre lorsque l'on connaît la situation des femmes en Iran et la cruauté de la dictature religieuse à leur encontre. Ce régime archaïque, motivé par la misogynie, procède à des tortures cruelles, à des châtiments inhumains comme lapider ou crever les yeux, qui visent avant tout les femmes. Affaiblies, elles ont peu de liberté et vivent sous la menace permanente des sévices décrits plus haut. Afin de comprendre la dynamique de la révolte, il est donc intéressant d'analyser comment, dans ce contexte, les femmes ont pu trouver la force et les ressources de tenir un rôle aussi remarquable dans la lutte pour la liberté.

Bien évidemment, cette propulsion sur le devant de la scène ne s'est pas faite du jour au lendemain. Elle a eu lieu grâce à trois éléments : l'ancienneté de la lutte des femmes, la misogynie en place et une résistance bien organisée qui a foi en l'égalité.

---

35. Neda Agha-Soltan a été tuée par balle au cours des manifestations de 2009. Son agonie, filmée par les manifestants présents alors que l'on tentait de la sauver, a été relayée par les médias internationaux [NdÉ].

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE106 (P01 ,NOIR)

Le premier élément : la lutte pour la liberté et l'égalité

La lutte des Iraniennes contre la dictature et pour l'égalité dure depuis quelque cent cinquante ans. La résistance et la combativité relèvent donc d'un état d'esprit dont les racines sont anciennes et profondes et ont permis aux femmes d'acquérir une forte capacité d'adaptation et de progression. Les Iraniennes ont été particulièrement actives au sein de trois mouvements émancipateurs du XXe siècle : la Révolution constitutionnelle, le mouvement pour la nationalisation du pétrole et la Révolution antimonarchiste.

Mais leur volontarisme est déjà remarquable avant cette période, comme en 1885, sous la dynastie Qajar. Lorsque le chah Nassereddine octroie le monopole du tabac iranien à la compagnie britannique de Régie du Tabac, il provoque un tollé général dans l'opinion qui décide de boycotter la consommation de tabac. Cette révolte contraint le chah à revenir sur sa décision. Les femmes sont déjà à la pointe du mouvement et même celles de la Cour se mobilisent en refusant le tabac pourtant courant à cette époque dans les milieux féminins.

Au début du XXe siècle, lors de la Révolution constitutionnelle de 1906 qui aboutit à la mise en place de la première Constitution et du premier Parlement dans le pays, les femmes sont encore massivement présentes dans les défilés mais aussi très actives au sein de la guérilla. L'ouverture des écoles de filles, la constitution d'associations féminines et la publication d'une première revue pour les femmes dans le pays figurent

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE107 (P01 ,NOIR)

parmi les acquis de la Révolution constitutionnelle[36]. La mobilisation féminine a commencé par des soutiens financiers, s'est poursuivie par l'exaltation des sentiments nationalistes, avant de déboucher sur la participation aux manifestations. Des associations féminines secrètes ou semi-secrètes se constituent alors dans les grandes agglomérations pour organiser la révolution. Quand le nouveau Parlement décide de fonder la première Banque nationale du pays sans prêts étrangers, les femmes se ruent avec enthousiasme pour

36. L'Américain William Morgan Shuster qui a vécu en Iran au début du XXe siècle a publié en 1912 un livre intitulé *La répression en Iran* dans lequel on lit : « Depuis 1907, les Iraniennes sont devenues les femmes les plus progressistes, pour ne pas dire les plus radicales du monde. Peu importe si cette vérité ne colle pas aux clichés qu'on s'est faits durant des siècles. Il n'est pas exagéré d'affirmer que sans la puissance morale de ces femmes, le mouvement révolutionnaire qui a été sans champion et précaire, aurait tourné dès le début en contestation inorganisée. Les femmes se sont beaucoup efforcées de renforcer l'esprit de liberté de ce mouvement. Victimes d'une répression politique et sociale supplémentaire, elles tenaient plus que les hommes à constituer un mouvement national. Dans leur lutte pour la liberté, elles ont défié un bon nombre de tabous qui les harcelaient dans ce pays, afin de pouvoir s'exprimer de manière moderne. » Le 1er décembre 1911, l'Association des femmes de la patrie organisait une manifestation de plusieurs milliers de femmes devant le Parlement. Shuster raconte encore : « Un groupe de 300 manifestantes a fait irruption dans l'hémicycle. Il s'agissait pour la plupart de mères, d'épouses et de filles de députés, jusque-là recluses chez elles. Elles ont toutes sorti un revolver et enlevé leur tchador pour que le président de l'Assemblée et ses collègues n'aient aucun doute quant au fait que si, eux, hésitaient à faire leur devoir et à défendre la liberté, l'honneur et la grandeur des Iraniens et de l'Iran, elles, étaient bien déterminées à tuer leurs maris et leurs fils avant de se tuer elles-mêmes et de laisser leurs cadavres sur place. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE108 (P01 ,NOIR)

rassembler de grandes sommes d'argent et vendre leurs bijoux.

Elles jouent également un rôle déterminant à Tabriz, dans le nord-ouest du pays. Lorsque le chah Qajar, Mohammad-Ali, détruit le Parlement à Téhéran à coups de canon et lance la chasse aux constitutionnalistes, la ville de Tabriz, bastion de ces derniers, tombe sous un embargo qui va durer onze mois. Pendant tout ce temps, les femmes se mobilisent pour soutenir les résistants. Elles recueillent de l'argent, apportent la nourriture dans les tranchées et soignent les blessés. Un groupe de femmes combat même en première ligne. Certaines vont jusqu'à porter des uniformes d'hommes pour qu'on ne les reconnaisse pas.

Un peu moins d'un demi-siècle plus tard, dans les années 1940, les femmes soutiennent de toutes leurs forces le mouvement pour la nationalisation du pétrole de Mossadegh. Puis, tout au long de la lutte contre l'ancien régime, aux côtés des hommes, elles revendiquent la liberté et la démocratie. La présence des étudiantes est notamment très importante à travers de multiples associations politiques et sociales. Elles prennent massivement part à la Révolution de 1979 et c'est ainsi que, dès son avènement au pouvoir, Khomeiny se trouve face à une société exigeant la réalisation de ses revendications historiques après près d'un siècle de combats pour la liberté. Dans cette perspective, les Iraniennes avaient déjà derrière elles un long passé de lutte pour l'égalité.

La logique aurait voulu qu'après cette Révolution, l'Iran entre dans une ère de développement démocratique dans lequel la femme aurait joué un rôle clé. C'était sans compter avec Khomeiny qui allait mettre

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE109 (P01 ,NOIR)

en place un pouvoir intégriste et misogyne s'attaquant très rapidement à l'ensemble des réformes et des acquis que les femmes avaient obtenus de haute lutte.

Aussitôt après la prise du pouvoir par les mollahs, le voile obligatoire suivi des licenciements massifs des femmes, de toutes sortes de ségrégations sexuelles et d'une répression sans merci indiquent la direction politique et répressive du nouveau régime. Les femmes, très rapidement, se lancent dans un mouvement de protestation et deviennent des opposantes de la première heure. Les Iraniennes étaient très visibles dans les meetings et les manifestations. La présence de musulmanes sur le devant de la scène iranienne, au cœur même de secteurs politiques majoritairement masculins, visait et menaçait directement l'idéologie et la culture des intégristes. Dès 1979, les femmes se sont donc engagées dans une confrontation très dure avec le pouvoir intégriste. Cette confrontation a pris une tournure sanglante à partir de 1981 et dure encore aujourd'hui.

Pour un régime se revendiquant de l'islam, il était insupportable que les Moudjahidine du peuple, qui sont de fervents musulmans, et surtout leurs militantes, se placent aux premiers rangs de l'opposition.

Cette prise de parole et de positionnement des femmes ne s'est pas faite sans heurts ni remous. L'Iran était une société traditionaliste qui connaissait alors tout juste l'avènement d'une dictature religieuse. Le premier obstacle se trouvait généralement au sein de leur propre famille : certaines ont dû abandonner études, époux et enfants pour rejoindre les rangs de la résistance. Il va sans dire que combattre un régime

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE110 (P01 ,NOIR)

archaïque qui n'hésite pas à pendre des enfants ne laisse guère de place à une vie de famille, surtout pour les résistants de la première heure. De plus, contrairement aux hommes, les femmes qui entraient dans le mouvement étaient alors exposées à toutes sortes d'humiliations. Elles devaient se forger un moral d'acier pour surmonter ces affronts. On les accusait d'égoïsme et d'indifférence pour avoir quitté père, mère, frères et sœurs. Elles devaient essuyer toutes sortes de moqueries de la part de certains que la simple idée qu'une femme puisse jouer un rôle dans la lutte contre le régime des mollahs faisait ricaner. On leur faisait observer que la place de la femme était à la maison. « Qui va donc s'occuper des enfants ? », leur répétait-on. D'autres encore faisaient remarquer que si une femme était arrêtée et torturée, ce serait un grand déshonneur pour sa famille.

Mais le flot de femmes qui a, malgré tout, rejoint la lutte contre le fascisme religieux a permis d'engendrer un nouvel état d'esprit dans la société : nombre de parents – pères et mères – ont suivi leurs enfants dans cette lutte, certains y ont perdu la vie. La propagande des mollahs a même eu recours à une vaste campagne de calomnie et de diffamation sans limites contre les femmes qui se joignaient aux Moudjahidine du peuple et aux résistants, afin de les en dissuader. Mais ces initiatives se sont heurtées à la soif de liberté et d'égalité des femmes. Cette grande vague de résistantes constituait en elle-même une certitude de la première heure quant à la victoire finale contre les intégristes. Et les femmes moudjahidine ont tenu bon et surmonté toutes ces épreuves.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE111 (P01 ,NOIR)

Pourtant, tout au long de cette lutte acharnée contre la dictature, des dizaines de milliers de militantes moudjahidine et de résistantes ont été torturées ou exécutées à un niveau sans précédent dans l'histoire de ce pays. Parmi les victimes, on trouve des fillettes de 13 ans comme Fatemeh Mesbah, ainsi que des femmes âgées comme Mme Zakeri, et des femmes enceintes qui n'ont pas été épargnées par le peloton d'exécution. Beaucoup de ces femmes ont été assassinées sous la torture à l'aide de méthodes répertoriées au nombre de 174 dans les prisons iraniennes. Ces crimes sont bien entendu atroces. On peut cependant deviner le nombre d'héroïnes qui ont tenu jusqu'au bout et on peut imaginer à quel point les mollahs redoutent cette persévérance. Elles ont prouvé que cette génération de femmes est la réponse historique à l'intégrisme et à la dictature religieuse. Elles ont démontré que la persévérance et la victoire seront impossibles sans la présence de femmes à la direction politique.

Les mollahs ont tenu jusqu'à présent au prix d'une répression sanglante, mais leur idéologie misogyne a d'ores et déjà été vaincue par ces résistantes qui ont démontré une fois pour toutes que l'islam est en faveur de l'égalité des sexes. C'est au prix d'un lourd tribut que les résistantes ont révélé dans la pratique le véritable visage de l'islam, son humanité, sa foi en l'égalité et son message de tolérance, d'altruisme, de clémence et d'émancipation.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE112 (P01 ,NOIR)

Le deuxième élément : la misogynie des mollahs

Le deuxième élément de cette progression des femmes a été la misogynie des mollahs, déjà traitée dans le chapitre précédent. Dès leur avènement au pouvoir en 1979, motivés par un état d'esprit barbare, les mollahs ne pouvaient supporter de voir les femmes exercer leur libre-arbitre. Leur seule présence dans l'arène politique et sociale attisait les revendications de liberté et de démocratie de l'ensemble de la société. Les mollahs ont donc toujours eu recours à la répression à leur encontre et c'est pourquoi ils ont transformé l'Iran en une grande prison pour les femmes, faisant coïncider nécessité politique (de contrer le mouvement d'émancipation des femmes et d'entretenir un climat répressif dans l'ensemble de la société) et volonté idéologique (l'humiliation et l'oppression des femmes constituant la pierre angulaire de leur projet). Cette réalité a fait prendre conscience à de nombreuses Iraniennes la nécessité vitale de se battre.

Le troisième élément : une résistance bien organisée

Le troisième élément est l'existence d'une résistance bien organisée et bien implantée dans la société iranienne. L'attachement de ce mouvement à l'égalité et son innovation historique mettant en pratique le *leadership* des femmes, ont constitué un grand progrès pour la société iranienne sur le chemin de l'égalité.

Les femmes occupent ainsi les postes-clés de l'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI),

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE113 (P01 ,NOIR)

et le Parlement en exil de la résistance (Conseil national de la résistance iranienne, CNRI), fort de plus 500 membres, est constitué à 52 % de femmes[37]. De plus, la majorité des responsables du camp d'Achraf et Liberty (où sont basés des membres de l'opposition iranienne en Irak) sont des femmes compétentes. Depuis 20 ans, le conseil de direction de l'OMPI, l'organisation principale du CNRI, entièrement féminin, dirige une organisation qui sait faire face aux épreuves les plus sérieuses et se doter des expériences les plus enrichissantes.

Il est particulièrement remarquable que les Moudjahidine du peuple constituent la principale organisation du mouvement de résistance dans sa globalité. Le fait qu'ils prônent un islam tolérant et s'attachent autant à

37. Le CNRI est la coalition de partis et personnalités politiques la plus grande et la plus longue de l'histoire de l'Iran. Ce Conseil qui a été fondé en 1981 en Iran par Massoud Radjavi réunit les représentants de divers groupes politiques, les représentants des minorités ethniques et religieuses, ainsi que des représentants des diverses couches de la société, tels que les artistes, les sportifs et les intellectuels. Il représente l'alternative politique au pouvoir des mollahs et revendique une République laïque et pluraliste. Il se bat pour l'égalité des sexes et l'abolition de la peine de mort. Ce Conseil est pour un Iran non atomique. Le CNRI est persuadé que c'est l'ensemble de la dictature religieuse en place qui doit disparaître, car plus de trois décennies d'une tyrannie sans merci ont prouvé ce que répétait le CNRI depuis le début, à savoir que l'autocratie religieuse n'a aucune capacité à se réformer et qu'il n'existe pas d'alternative à l'intérieur de ce régime. En 2002, le CNRI a révélé les sites nucléaires secrets du régime iranien. Cette révélation a été suivie de quatre-vingts autres sur les détails du programme de la bombe atomique des mollahs qui ont joué un rôle-clé pour tirer la sonnette d'alarme sur le plan international.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE114 (P01 ,NOIR)

la cause de l'égalité, a eu un impact non négligeable dans l'esprit des musulmans et musulmanes, non seulement en Iran mais aussi dans l'ensemble de la région.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE115 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE116 (P01 ,NOIR)

Chapitre 6

L'expérience de la résistance iranienne

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE117 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE118 (P01 ,NOIR)

La participation massive des Iraniennes à la résistance fournit à nos sœurs dans le monde entier une riche expérience en matière de lutte contre l'intégrisme. La première leçon que l'on peut tirer de la lutte contre ces ennemis de l'humanité, c'est le refus de faire la moindre concession et la volonté de combattre ce régime inhumain dans sa totalité. Si les femmes sont montées en grade dans la hiérarchie de la résistance, c'est justement parce qu'elles ont mené une lutte sans merci contre une théocratie qui les prive à vie de toute participation au pouvoir politique et au *leadership*.

L'humanité des femmes constitue la cible prioritaire des assauts des mollahs, déterminés à aller jusqu'au bout. La raison la plus importante à l'origine de notre succès, même si nous avons payé un lourd tribut à cette lutte, est de l'avoir compris. Cela a été très dur. Des milliers de femmes, parmi les plus braves et les plus éclairées du pays, ont été tuées. Des milliers d'autres ont subi des sévices cruels. D'autres encore se sont passées de tout dans les rangs de la résistance et ont tenu au-delà des limites de l'endurance humaine, pour apporter la liberté à leur peuple. Il a également fallu mener une lutte culturelle effrénée au sein même de la

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE119 (P01 ,NOIR)

résistance, contre les esprits encore imprégnés des vestiges du patriarcat. Cette volonté et cette persévérance ont permis aux femmes d'obtenir des acquis aujourd'hui inébranlables au sein de la résistance iranienne, des acquis sans équivalents au sein des mouvements l'ayant précédée.

La question-clé qui a mené à un bouleversement radical

En 1985, une question-clé a été soulevée au cours du congrès annuel du mouvement de résistance : pourquoi, au sein de l'Organisation des Moudjahidine du peuple, qui est la principale composante du mouvement de résistance, les femmes étaient-elles en moyenne trois échelons en-dessous des hommes dans la hiérarchie ? À l'époque, elles participent déjà activement à toutes les branches d'activité de cette résistance et les Moudjahidine du peuple ont foi en l'égalité des sexes. Apparemment donc, aucun obstacle ne devait s'opposer à la progression des femmes. Pourtant, cette énorme contradiction persistait : les femmes ne parvenaient pas à grimper dans la hiérarchie. Cet immobilisme interne de la moitié de nos rangs ne pouvait être toléré compte tenu de la nature de notre combat. Les choses devaient évoluer, un choc devait se produire dans les esprits pour que les femmes aient confiance en elles, élément qui leur faisait défaut jusque-là.

À vrai dire, cette question occupait déjà mon esprit bien avant ce congrès. Depuis ma propre entrée en politique, je me demandais comment accélérer le processus d'émancipation des femmes. C'est une

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE120 (P01 ,NOIR)

question qui fait partie des préoccupations de toutes les femmes, et je suis persuadée que l'autocensure est un des freins les plus importants à sa résolution même si la réponse n'est, de toute évidence, pas des plus simples. Quoi qu'il en soit, cette interrogation était devenue une des préoccupations collectives d'un grand mouvement de résistance. Les solutions qui se présentaient étaient diverses et nombreuses. Certains proposaient que l'on fasse entrer davantage de femmes dans les pratiques diverses de la résistance pour qu'elles puissent acquérir les compétences nécessaires afin de se hisser dans la hiérarchie.

Mais Massoud Radjavi, dirigeant de la résistance, était persuadé que le changement devait venir d'en haut ; c'est-à-dire qu'il fallait octroyer à la femme une place dans le *leadership* du mouvement afin de provoquer un effet locomotive et fournir un tremplin pour les femmes. Cette solution était très motivante et la question fut alors de savoir quelle femme occuperait un tel poste.

Lorsque j'ai été nommée candidate à ce poste, le poids de la responsabilité a été écrasant. La décision n'était pas des plus simples : il s'agissait ni plus ni moins d'accepter un rôle dans le *leadership* d'un mouvement engagé dans une lutte sans merci contre la pire des dictatures ; une dictature religieuse qui plus est. Toutes ces hésitations qui m'habitaient alors, je n'ai pu les surmonter qu'en comprenant qu'au-delà de mes craintes personnelles, il s'agissait d'une initiative nécessaire à l'avancée de l'ensemble du mouvement afin d'opérer un véritable changement en Iran. C'est cette nécessité de se lancer en avant à l'aide d'une motivation libérée de considérations et de crispations

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE121 (P01 ,NOIR)

personnelles qui m'a permis de m'aventurer sur un nouveau mode de pensée. J'ai senti que si je tentais de résoudre l'équation en commençant par moi-même, ce serait très dur, voire impossible d'arriver à une réponse juste. Mais en adoptant une perspective plus générale, à savoir ce qui était nécessaire à la liberté, la démocratie et l'égalité entre les sexes en Iran, la réponse devenait évidente : il fallait accepter malgré toutes les difficultés que je n'allais pas manquer de rencontrer.

Plus tard, l'expérience et la pratique, notamment face à l'esprit de ségrégation et la domination masculine, nous ont permis de comprendre qu'hommes et femmes ne pourraient s'affranchir de ce mode de pensée qu'en étant motivés par de nouvelles valeurs humaines. En outre, au cours des mois de réunions qui ont suivi cette décision, j'ai été persuadée que l'émancipation des femmes de notre mouvement, y compris la mienne, dépendait de cette évolution de la tête du mouvement. Et c'est bien ce qu'il se produisit par la suite, dans des dimensions que l'on ne pouvait alors soupçonner.

Une évolution de grande envergure

Aussitôt après la mise en application de cette décision et l'arrivée d'une femme à la direction du mouvement, un véritable bond en avant se produisit. Dans le premier compte-rendu annuel du fonctionnement interne, le nombre des femmes du Conseil central, qui était l'organe dirigeant du mouvement, est passé de 15 % à 34 % ; c'est-à-dire qu'il avait doublé. Et ce n'était que le début. Ce bond a eu un second effet, sur

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE122 (P01 ,NOIR)

le terrain des idées et de la culture, en provoquant une révolution des esprits dans nos rangs, et nous n'avions pas l'intention de nous arrêter en si bon chemin. La quête pour la démocratie et les progrès de notre mouvement allaient désormais de pair avec l'émancipation des femmes. Il était évident que dorénavant, chaque avancée ne pouvait être due qu'au progrès des femmes. Il fallait donc éradiquer tout ce qu'il restait de la domination du mâle chez les membres du mouvement, et cela nécessitait une évolution des mentalités.

Peu à peu, alors que les femmes accédaient aux hauts postes de responsabilité et de direction, les hommes se sont sentis exclus. Il leur était difficile d'accepter des femmes à leur tête et ils le manifestaient par un relâchement dans leurs propres responsabilités. Il a fallu plusieurs années et des milliers d'heures de réunions pour faire connaître et reconnaître aux uns et aux autres, qui avaient par ailleurs foi en l'égalité des sexes, les règles de ce nouvel ordre social. Il est vrai que combattre un phénomène historique comme la misogynie n'a rien de facile.

Au fur et à mesure de notre pratique, notre mouvement a constaté les progrès accomplis, ce qui a fait disparaître les résistances du début. Pour ma part, j'ai continué les réunions pour déceler et surmonter les obstacles. Ces réunions se poursuivaient aussi au niveau des autres responsables du mouvement. Trois ans plus tard, le QG de l'armée de libération nationale iranienne était constitué à 50 % de femmes, plus précisément sept des quinze membres de ce QG étaient des femmes. Entre-temps, à Téhéran, les mollahs suivaient avec inquiétude les évolutions internes du mouvement et la montée en puissance des

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE123 (P01 ,NOIR)

femmes dans la résistance. Leur machine de propagande tentait de défaire ces progrès à l'aide d'allégations aberrantes de débauche dans notre mouvement. La vérité, c'était que la théocratie craignait l'impact de ces progrès sur toute la population féminine du pays et l'impulsion que cela pouvait lui donner pour résister. En 1988, le « Comité central », un organe des services iraniens, a rédigé un rapport secret pour Khomeiny, dans lequel il reconnaissait que cette révolution émancipatrice avait renforcé le mouvement de résistance et grossi ses rangs. Le rapport ajoutait que cela avait eu un large impact sur les femmes iraniennes. « La révolution interne des Moudjahidine, lit-on dans ce rapport, leur sert à prouver que cette organisation est pour l'égalité des sexes […] et cela a accru l'estime et la fidélité des femmes qui sympathisent avec le mouvement. […] Ils ont pu atteindre leurs objectifs par des moyens attrayants qui mêlent la théorie à la pratique. »

Grâce à une restructuration, nous avons fait entrer les femmes dans tous les secteurs de spécialisation qui étaient auparavant le monopole des hommes. Elles ont ainsi acquis les compétences nécessaires pour mener à bien leurs responsabilités. Le gros du travail a commencé dans les sections militaires de l'armée de libération nationale iranienne (l'armée de la résistance fondée en 1987) pour se répandre aux autres secteurs jusque-là très masculins, en les conquérant l'un après l'autre. Elles ont suivi des formations afin d'occuper les plus hauts postes de commandement et, dans le même temps, le même travail était fait dans le secteur politique et celui de la gestion.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE124 (P01 ,NOIR)

Entre 1988 et 1993, ce mouvement pour l'égalité a obtenu de grands succès, créant un nouveau monde grâce à ses nouvelles valeurs. Les femmes faisaient preuve de capacités et de compétences éblouissantes, nous recevions chaque jour des lettres d'hommes du mouvement qui faisaient l'éloge du travail accompli par ces femmes dans les divers secteurs et surmontaient leur incrédulité. Ceux qui participaient à cette évolution étaient en fait amenés à revoir leurs préjugés et à s'adapter aux valeurs de ce nouveau monde. Autant dire que les yeux commençaient à se dessiller. L'aptitude des femmes à accepter le poids des responsabilités a eu un grand impact sur leur entourage. Des enseignements au plus haut niveau, une discipline sans faille, une détermination remarquée et, plus important encore, leur altruisme et leur souci d'aider les autres ont fortement contribué à créer un nouveau climat de travail, permettant aux sentiments humains de s'épanouir.

Les débuts de cette restructuration par les Moudjahidine du peuple a pris place au sein de l'appareil militaire en créant des bataillons entièrement féminins mais, très vite, des unités mixtes ont été constituées. On a pu alors constater qu'en dehors des nombreuses capacités dont faisaient preuve ces femmes, leur rôle dans la préservation de relations saines et intelligentes entre les deux sexes était brillant. Le travail collectif a permis à ces femmes d'acquérir une efficacité beaucoup plus importante que par le passé, d'améliorer les relations professionnelles et de créer une meilleure organisation du travail pour tirer le plus grand profit des expériences et des capacités de formation du système.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE125 (P01 ,NOIR)

La mise en place de cette nouvelle organisation a permis de faire rejaillir leur énergie enfouie et de les faire progresser – rappelons-le, à cette époque, le Conseil exécutif des Moudjahidine et le QG de l'armée de libération nationale iranienne étaient tous deux à moitié constitués de femmes. Cela a également bénéficié dans une large mesure aux hommes qui ont pu profiter d'une organisation plus efficace et s'émanciper, eux aussi, d'habitudes de pensée de nature misogyne ou, tout du moins, sexiste. Un nouveau tournant a été pris et femmes et hommes se sont préparés pour un autre bond en avant : nous avons décidé de donner l'entière priorité aux femmes et de leur accorder tous les hauts postes à responsabilités afin d'éradiquer les tendances patriarcales et d'asseoir définitivement l'égalité des sexes dans notre structure interne. Cette nouvelle initiative a eu pour premier effet de créer de nouvelles formes de relations entre femmes, ainsi plus enclines à s'aimer et à s'entraider. Cela n'était possible qu'à la condition que les femmes reconnaissent leurs compétences mutuelles et acceptent de travailler sous le commandement des unes et des autres. Concrétisation de ces progrès dans les rapports de travail et sociaux, les élections des membres et suppléantes du Conseil de direction des Moudjahidine du peuple entièrement constitué de femmes prirent place en 1993.

L'obstacle du manque de confiance en soi

Ce chemin n'a rien eu de facile et de multiples obstacles ont dû être franchis. Le plus difficile fut de

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE126 (P01 ,NOIR)

surmonter les préjugés : « Il faut parler de ce que tout le monde sait mais dont personne n'ose parler », disait Tolstoï. Le principal obstacle rencontré par les femmes s'est traduit par un manque de confiance en elles dévastateur et qui faisait douter de leurs capacités à occuper des postes-clés, aussi bien les hommes que les femmes elles-mêmes. Ce manque de confiance fut le premier obstacle à la mise en place effective de notre projet.

Les hommes se demandaient pourquoi ils devaient être sous les ordres de femmes alors qu'ils avaient une plus grande expérience dans la pratique. Ils doutaient que les femmes puissent diriger des hommes expérimentés aux compétences indéniables dans le combat contre les mollahs. « L'égalité des sexes ne signifie pas qu'il faille faire entrer des femmes dans tous les secteurs d'activité », se défendaient-ils. Mais pire encore était le manque de confiance en soi des femmes : « C'est trop pour nous, disaient-elles, personne ne nous acceptera à ces postes. Nous aurons un rôle de façade, et derrière, d'autres dirigeront vraiment les affaires. » Ces doutes et ces hésitations chassaient la détermination et le goût du risque chez elles. Une seule erreur suffisait à les enfoncer dans le chaos. Nous avons ainsi déploré de nombreux cas dans lesquels un échec dans la réalisation de leurs tâches suffisait à les plonger dans une longue passivité et le refus de s'engager à nouveau dans l'exercice de responsabilités cruciales. Même si elles acceptaient de rester à un poste important, elles demeuraient passives face aux problèmes, submergées par le doute et l'angoisse et un rien suffisait à les faire éclater en sanglots ou les plonger dans le stress. Chacune des

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE127 (P01 ,NOIR)

femmes de notre mouvement pourrait vous faire de longs récits de ces expériences.

Pour surmonter ce défaut, elles ont dû apprendre à ne pas se juger au travers du regard des autres au risque de se persuader qu'elles étaient faibles et incapables de diriger efficacement les affaires. C'est la cause de l'émancipation qui devait leur servir de motivation et rien d'autre, pour la simple raison que c'est par là que passent la liberté et la démocratie de tout notre peuple. Par conséquent, les femmes ne doivent penser qu'à accomplir leurs devoirs et doivent lutter contre le stéréotype de « la femme faible » qui n'est que l'écho d'une pensée patriarcale. C'est la seule solution dans cette guerre entre « devoirs » et « regard des autres » qui prend place à l'intérieur de chaque femme. C'est avec cet esprit d'engagement pour arriver au but final de la libération de notre peuple que les femmes se sont débarrassées du fléau du regard des autres.

Le combat contre la notion de femme-objet

L'apparence ou la beauté sont comme un véritable monstre qui entrave l'esprit de chaque femme. La moindre ride sur le visage, une mèche blanche dans les cheveux, suffisent à devenir un souci quotidien et un sujet de stress dont elles ne se libéreront pas de sitôt. Cet état d'esprit est dû à la notion de « femme-objet ». Une femme qui parvient à s'en affranchir voit son énergie décupler de manière spectaculaire. Nous avons une longue expérience dans ce domaine et de nombreuses femmes de notre mouvement ont fait de

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE128 (P01 ,NOIR)

grandes avancées en se délivrant de cette plaie. L'une de ces femmes fait le récit de son cheminement :

« J'étais une femme cultivée, une intellectuelle. J'avais un emploi bien rémunéré, mais ce qui me rongeait l'esprit, c'était que le critère suprême était la beauté. Je me répétais qu'une femme a beau avoir fait des études supérieures ou être bien placée professionnellement, ce qui fait sa valeur aux yeux de la société c'est de savoir si elle est belle ou non !

« Même après avoir décidé de rejoindre les rangs de l'armée de libération, même si j'avais entendu que les femmes étaient bien placées dans cette armée et qu'elles occupaient tous les postes de direction, je ne pouvais pas le croire avant de l'avoir vu de mes propres yeux. Je me disais que c'était de la propagande et que l'ascension des femmes n'était favorisée que pour la vitrine. Je cherchais donc tout le temps le critère selon lequel les femmes montaient dans la hiérarchie. Je voulais savoir si vraiment une femme qui n'était pas trop belle arriverait ou non à occuper un poste de commandement.

« À vrai dire, ce n'est pas facile pour moi de raconter ce qui se passait dans ma tête. Je m'étonnais moi-même de l'importance qu'une femme malgré un passé intellectuel comme le mien pouvait accorder à la beauté. Mais j'ai été encore plus étonnée quand j'ai constaté de mes propres yeux que des femmes pas trop belles parvenaient à occuper des postes à responsabilités majeurs.

« C'est alors que les stéréotypes que j'avais dans l'esprit se sont écroulés et que j'ai su que ce n'était pas la beauté qui fait la personnalité d'une femme ! »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE129 (P01 ,NOIR)

Il s'agit d'un exemple de ce qui se passait dans l'esprit des femmes, mais qu'en était-il des hommes ? Voici ce qu'écrit l'un d'eux :

« Au début, quand une femme qui n'était pas très belle devenait notre commandante, je n'avais pas du tout envie de l'accepter au-dessus de moi. Je me disais : OK ! On accepte d'avoir une femme à notre tête ! Mais pourquoi faut-il nous humilier autant en nous infligeant une femme des plus laides ?! »

Un autre homme raconte :

« Même si ce n'étaient que des éclairs de pensées instantanées, il était bouleversant de constater à quel point cela reflète les fins fonds de la misogynie et une vision totalement inhumaine. Au premier abord, peu importaient pour moi les capacités et le caractère de la femme que j'avais devant moi ; je l'estimais d'abord par son apparence. C'est en réflechissant sur ces moments qu'avec les autres hommes, nous avons rejeté cette culture ancrée en nous, et avons décidé de la combattre de toutes nos forces.

« C'est là que nous avons compris à quel point la présence d'une femme à notre direction était importante. Cette hégémonie féminine combattait la misogynie. C'est là où nous avons pu découvrir le sens des responsabilités des femmes dans notre mouvement. Nous avons également compris que c'était un facteur déterminant pour libérer les hommes des valeurs machistes. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE130 (P01 ,NOIR)

Les femmes aux commandes

Dans cette lutte pour l'égalité des sexes dans nos rangs, nous avons placé sans la moindre hésitation les femmes les plus compétentes aux postes dirigeants du mouvement. Si nous avions voulu passer par un cheminement classique, les femmes n'auraient jamais pu faire la preuve de leurs véritables capacités. Avec l'entrée massive des femmes dans les organes dirigeants, de nouvelles valeurs ont vu le jour dans le domaine du travail. Ce qui était splendide, c'est que les hommes aidaient de tout cœur ce nouveau système de hiérarchie. Ils comprenaient que c'était une nécessité pour la libération de leur peuple et de leur patrie. C'est ainsi qu'ils ont effectué eux aussi de grands pas vers leur émancipation. Puis, nous sommes arrivés au second tournant qui a consisté à accorder, dans nos rangs, l'hégémonie aux femmes afin d'éradiquer les vestiges de la domination du mâle dans les esprits et d'aller encore plus en avant dans notre objectif d'égalité des sexes. Mais il ne fut pas facile d'admettre cette gestion féminine, ni pour les hommes, ni pour les femmes. Il leur était très difficile de commander, même à un faible niveau de hiérarchie. Une femme moudjahidine raconte ainsi dans une lettre :

« Je venais tout juste de m'adapter à des tâches difficiles jusqu'ici monopoles des hommes, comme la conduite et l'entretien des chars et des camions, quand on m'a annoncé que je devenais la commandante de plusieurs hommes. Je m'en sentais incapable. Je n'arrivais pas à m'endormir le soir, tant j'étais angoissée.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE131 (P01 ,NOIR)

« Je me demandais comment je pourrais commander des hommes qui étaient plus âgés et plus expérimentés que moi. J'ai éclaté en sanglots devant ma commandante, en la suppliant de me retirer de ce poste. Quand elle m'a demandé pourquoi, je lui ai répondu que je ne voulais pas que mes défauts deviennent évidents aux yeux d'autant d'hommes. À la moindre erreur, je ne pourrais plus lever la tête devant eux. Et puis comment pourrais-je commander des hommes qui sont tous plus âgés que moi ? Ma commandante m'a promis de me soutenir et m'a rappelé mon engagement à faire des sacrifices de ma personne dans cette lutte. Je me suis rendue à l'évidence que, pour libérer ma patrie, pour que celle-ci se débarrasse d'un régime aussi criminel, il fallait que j'accepte toutes les difficultés. Et puis n'avais-je pas promis de combattre toute attitude sexiste en moi-même ?

« J'ai donc décidé de m'engager dans une lutte sans merci contre cet état d'esprit en moi-même, de ne plus fuir les difficultés qui surgiraient devant moi. »

C'est un exemple des problèmes auxquels étaient confrontées les femmes moudjahidine pour commander les hommes. Mais, dans le même temps, nous avons constaté qu'il n'était pas non plus facile pour des femmes de commander d'autres femmes. Une résistante raconte : « Commander les femmes était très difficile pour moi, beaucoup plus que de commander des hommes. »

Une autre explique : « Aussitôt placée à la tête de plusieurs autres femmes, j'ai pris conscience avec étonnement de sentiments restés jusque-là en sommeil. Une jalousie maladive a commencé à me ronger de l'intérieur et dont j'étais même incapable de parler.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE132 (P01 ,NOIR)

Comment est-ce qu'une résistante dans un mouvement révolutionnaire attaché à l'égalité des sexes et avec le niveau de responsabilités que j'avais, pourrait-elle reconnaître être jalouse des femmes sous son commandement ?

« Leur beauté, leur niveau d'études, leurs changements plus rapides que les miens, même leur âge, plus jeune que moi, étaient tous des sujets de jalousie ! Mais à un moment donné, je suis revenue à moi. J'ai saisi que je n'aurais la compétence de commander ces femmes que si je parvenais d'abord à les aimer chacune de tout mon cœur. Puis j'ai décidé de sortir du cycle infernal de mon esprit qui n'avait rien à voir avec mes engagements et mes responsabilités dans la lutte contre la tyrannie qui s'acharnait sur mon pays. Je me suis rappelé que l'émancipation des femmes était une nécessité pour la libération de notre peuple et c'est ce qui m'a motivé pour surmonter mes jalousies.

« Depuis, j'aime les femmes que je commande. Leurs qualités et leurs capacités me ravissent. Leurs difficultés me préoccupent. Et peu à peu leur beauté ou leur laideur se sont effacées à mes yeux. Ces valeurs disparaissaient et la véritable beauté d'une femme pour moi devenait son caractère, sa manière de penser et son élan pour assumer davantage de responsabilités. Peu à peu, j'ai trouvé que toutes ces femmes étaient bien plus proches de moi que mes propres sœurs. Je les trouvais toutes très belles, même si elles étaient fort différentes. Je n'échangerais pour rien au monde ces moments d'amour.

« Enfin, le souci de ma propre beauté a également disparu. Une ride de plus sur le visage, une mèche blanche dans les cheveux, une année de plus qui

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE133 (P01 ,NOIR)

s'ajoute à mon âge ne m'ont plus embarrassée et j'ai été libérée du stress de me voir vieillir, de me transformer. »

Si seulement, chaque matin, chaque femme pensait à être plus responsable et à acquérir davantage de valeurs humaines plutôt que d'être plus belle, le monde changerait de visage aussi bien pour elle que pour son entourage. Je découvrais ainsi la formule de l'émancipation des femmes, valable aussi pour les hommes : au lieu d'être rivales, il faut s'aimer comme des sœurs et des mères. Dans une vision sexiste, on est bouleversée et on se sent humiliée de voir une autre grimper dans la hiérarchie et passer au-dessus de nous. Dans ce nouveau monde, on encourage et on aide les autres à progresser plus rapidement.

Ces nouvelles idées ont été le plus beau côté des évolutions de notre mouvement. Bien entendu, pour beaucoup de femmes ce fut difficile à croire : elles s'imaginaient avoir annihilé ces pensées sexistes depuis qu'elles avaient emprunté le chemin de la lutte et elles étaient bouleversées par les manifestations de leur penchant pour la beauté. En réalité, cette vision ne se manifestait plus en elles comme avant, mais par le biais du seul comportement féminin ; elle est en fait ancrée dans le tréfonds de notre esprit et de notre regard au monde.

Des relations originales entre femmes

D'une manière générale, les relations entre les femmes se caractérisent par des rivalités infinies. L'ascension d'une femme dans la hiérarchie est ainsi

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE134 (P01 ,NOIR)

aussitôt ressentie comme une menace par les autres. Heureusement, grâce à tout ce qui vient d'être dit, les relations entre femmes dans notre mouvement se sont complètement modifiées. Elles sont devenues plus proches que des sœurs et se soutiennent et s'entraident pour mener à bien les tâches les plus difficiles. Au sein de ces nouvelles relations, l'ascension d'une femme est une source de motivation pour les autres. Par conséquent, toutes s'aident pour que chacune d'elles puisse assumer plus de responsabilités. Cette coopération extraordinaire constitue un nouveau mode de vie.

Chaque femme de ce mouvement est persuadée que plus elle coopérera avec les autres femmes, plus ses propres qualités trouveront un terreau pour se développer. Et ces qualités se développeront davantage en élargissant l'éventail de femmes avec lesquelles on coopère.

L'émancipation des hommes

Le cheminement des hommes dans cette lutte contre la vision sexiste a lui aussi été jalonné d'obstacles. L'un d'eux raconte :

« J'avais bien admis l'ascension hiérarchique des femmes et je sentais que cela avait modifié ma façon de voir et de penser. Mais quand j'ai appris que le Conseil de direction était entièrement constitué de femmes, je me suis tout à fait crispé. J'ai tout à coup senti que le monde s'écroulait. Je ne m'imaginais pas que les femmes puissent diriger toutes les activités et que les choses continueraient à bien fonctionner. Je

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE135 (P01 ,NOIR)

comprenais qu'il s'agissait d'une vision sexiste des choses, mais je n'arrivais pas à m'en débarrasser. C'est une vision aussi vieille que l'humanité qui était ancrée dans mon esprit. Battue par un argument de la nouvelle vision, elle en trouvait aussitôt un autre pour perpétuer une véritable guerre entre ces deux conceptions.

« Je me souviens par exemple d'une erreur de ma supérieure. Je me suis précipité chez la directrice pour me plaindre, en exagérant. Sur le moment, je ne comprenais pas vraiment ce que j'étais en train de faire et je pensais que c'était un droit démocratique de la critiquer. Quand j'ai fini mon exposé, la directrice m'a demandé si j'avais fait cette critique pour corriger un détail ou si c'était toute la compétence de ma supérieure que je remettais en question. J'ai réfléchi un moment puis je me suis dit que c'était trop injuste de mettre en doute la compétence globale de ma supérieure et j'ai réalisé ce que dissimulait cette prétendue critique. J'ai su en fait que tous les critères de la vision sexiste me dictaient qu'il fallait résister à ce nouveau phénomène des femmes à la direction des affaires. Le scepticisme me rongeait de l'intérieur et j'usais de tous les alibis pour démontrer qu'il ne fallait pas l'accepter. Réalisant la vraie nature de ma démarche, j'ai décidé alors de combattre cet esprit sexiste en moi-même. »

Ce genre de résistance n'était par ailleurs pas propre aux hommes. Une des femmes du mouvement raconte : « Quand j'ai entendu que le Conseil de direction était entièrement constitué de femmes, je me suis aussitôt dit : "Mon Dieu ! Que vont devenir les tâches sérieuses ? Comment peut-on confier le sort d'un aussi grand mouvement à des femmes ? C'est vrai que les

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE136 (P01 ,NOIR)

femmes ont fait beaucoup de choses, mais tout leur confier, quand même, c'est autre chose ! Et si cela conduit à un fiasco, qu'est-ce que l'on fera ? !" »

Pour approfondir la question

La confrontation sérieuse, en profondeur, avec les racines de la vision sexiste a commencé quand les femmes ont eu les commandes dans le mouvement. Tout au fond, la résistance à ce nouvel esprit persistait et les obstacles surgissaient les uns après les autres. Les femmes avaient accepté d'occuper des postes importants, mais elles se contentaient de bien gérer les choses, de veiller à ce que les coordinations se fassent et de régler les problèmes de leurs subalternes. Dans le fond, elles ne se mêlaient pas du tout au travail et le confiaient entièrement aux hommes. Dans un premier temps, cela a paru tout à fait normal. « Le gros du travail, c'est la gestion et le bon emploi des qualités de tout un chacun. C'est déjà beaucoup et ça suffit », disaient-elles.

Il a fallu du temps pour qu'elles découvrent qu'il s'agissait encore d'une vision sexiste et qu'elles étaient en fait en train de cacher leurs craintes d'entrer au cœur du travail. Elles ont fini par découvrir que pour y parvenir, il leur fallait prendre au sérieux les autres femmes et qu'elles ne devaient pas s'appuyer uniquement sur les hommes. Une nouvelle valeur est alors née : travailler de près avec les autres femmes. Elles ont dû décrypter les engrenages d'un travail qui n'avait rien d'évident et, en même temps, inciter une autre femme à y prendre place et la motiver pour surmonter

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE137 (P01 ,NOIR)

son manque de confiance en elle. Elles ont dû aussi soutenir et diriger cette deuxième femme dans sa tâche. Et ce n'était pas tout ! Elles ont compris que l'important était d'instruire les hommes aux modalités de ces nouvelles relations de travail. C'est ainsi que les femmes qui occupaient les postes de direction ont fait un nouveau bond en avant ; elles sont devenues plus responsables et ont réussi à surmonter aussi bien leurs craintes que la sous-estimation des autres femmes. Alors seulement, le stéréotype de « la femme faible » a battu en retraite dans les esprits.

Un combat sans merci contre la misogynie

Le conflit autour de l'hégémonie féminine était en fait un combat sans merci contre la misogynie. Tout autant que les femmes, les hommes du mouvement ont aussi dû s'impliquer dans ce combat pour mettre réellement en pratique l'égalité des sexes et la participation des femmes à la direction du mouvement. Les femmes qui occupaient les postes de direction ont aussitôt buté sur une sérieuse résistance des hommes qui étaient leurs subalternes. Ils arguaient qu'ils avaient accepté ces femmes en tant que chefs qui géraient leurs affaires, mais qu'il n'était pas logique qu'elles s'arrogent leurs spécialités. Il n'y avait pas de dialogue : ils se fâchaient, haussaient le ton. Ils ont cependant fini par comprendre que ces réactions étaient l'écho d'une vision sexiste qui se cachait derrière un raisonnement à première vue logique, et ont alors commencé à la combattre.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE138 (P01 ,NOIR)

Mais après les querelles, c'est la passivité qui a surgi. Ils avaient accepté que les femmes s'introduisent dans leurs domaines de compétences mais la pilule étant amère, ils s'enfermaient dans des comportements passifs et étaient démotivés. Ce n'était pas du tout le but recherché et nous nous sommes mis à travailler sur cette passivité pour leur permettre de comprendre qu'elle n'était qu'une nouvelle facette de la vision sexiste. Ils devaient accepter de partager leurs spécialités avec les femmes, tout en restant actifs. Ce fut là un des tournants les plus importants du combat des hommes contre la vision sexiste. Ils ont dû lâcher prise sur leur domaine exclusif de travail et laisser le terrain libre aux femmes pour qu'elles y trouvent leur place.

L'égalité des sexes ne doit pas aboutir à la passivité des hommes. Au contraire, un critère de succès dans ce parcours, c'est que les hommes soient plus sérieux, plus responsables et plus actifs. Dans ce combat, les hommes, comme les femmes, doivent pouvoir libérer leur énergie alors qu'elle était jusqu'alors gaspillée dans les futilités engendrées par leur vision sexiste. Parce cheminement, les hommes s'émancipent également et deviennent plus responsables. Notre combat contre la misogynie est celui d'une révolution des mentalités afin que les femmes et les hommes deviennent, dans un même mouvement, plus responsables. Il ne saurait être question d'assister à l'ascension des femmes au détriment des hommes. Dès le début, notre objectif a été et reste que les hommes puisent davantage dans leurs capacités et agissent avec plus de puissance que par le passé dans l'exécution de leurs tâches.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE139 (P01 ,NOIR)

Une vision positive

Notre expérience montre que l'ascension de toute une génération de femmes aux postes dirigeants constitue le moteur de la mise en place concrète et effective de nouvelles valeurs humaines qui ne profitent pas uniquement aux femmes mais permettent leur émancipation aussi bien que celle des hommes. C'est une formule qui les sauve de l'aliénation et qui permet à chacun et à chacune de développer ses qualités humaines tout en parvenant à une harmonie complète avec son entourage. Lorsque toute une génération d'avant-garde, hommes et femmes, choisit en toute conscience de confier sa direction à celles que les ténèbres de l'Histoire ont toujours niées, elle se voit propulsée d'un monde sexiste, avec toutes ses valeurs périmées, vers un monde pleinement humain. Ce changement de culture et de vision révèle l'essence humaine de tout un chacun.

Les hommes et les femmes de notre mouvement sont sortis victorieux de ce test historique et continuent aujourd'hui sur cette lancée. Ils ont choisi d'aller à l'encontre de l'histoire millénaire de la culture sexiste. L'un des plus grands acquis de cette expérience a été d'humaniser les perceptions, la forme de pensée, le regard et l'écoute de tout un chacun ; « regarder avec corps et âme », comme le dit le Coran. Une telle vision perçoit la clémence et les affections d'ordre divin chez les humains. Dans un tel monde, ce ne sont pas les lacunes ou les défauts de l'humanité qui importent mais les relations humaines et l'esprit d'altruisme. Lorsque l'on admet que l'être humain est un trésor inégalable de la création et de l'Histoire, on

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE140 (P01 ,NOIR)

ne le regarde que par le biais de ses qualités supérieures.

Un changement de culture

Il y a beaucoup à dire sur la culture sexiste millénaire que notre mouvement a vaincue en s'appuyant sur un idéal d'égalité. Nous nous contenterons ici de survoler la multiplicité des modifications culturelles opérées.

Les milliers de femmes du mouvement se sont découvert, de manière systématique et quelle que soit leur origine sociale, une détermination et une force de caractère sans précédent. Leurs « défauts historiques » comme la fragilité, la frivolité, la jalousie, la rivalité, la crainte de fréquenter la foule ou de prendre la parole en public, la peur des responsabilités et la crainte de diriger des hommes, ont disparu. Des femmes qui étaient passives et renfermées se sont transformées en femmes actives et puissantes. Elles ont révélé de nouvelles qualités dans leur capacité à aimer autrui et à faire preuve d'altruisme. Elles ont également acquis un grand goût du risque dans leur travail, et une erreur ou un échec ne les fait plus s'effondrer. Ce sont des femmes puissantes dans l'exercice de leurs responsabilités et elles ont en main les commandes du mouvement de résistance. Elles se sont libérées de tous les stéréotypes du sexisme. Les hommes de notre mouvement ont également parcouru un long et difficile chemin, aux côtés des femmes. Eux aussi se sont libérés des stéréotypes sexistes. Ils ont découvert en

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE141 (P01 ,NOIR)

eux des qualités humaines supérieures au fur et à mesure de leur réelle acceptation de l'égalité des sexes.

Notre génération est fière de toutes ces expériences qu'elle peut mettre à la disposition de l'ensemble du mouvement pour l'égalité des sexes. Cette expérience ouvre la voie à la lutte contre la culture sexiste par la formation de femmes et d'hommes qui se sont surpassés pour atteindre leur but commun. Les hommes de notre mouvement sont ainsi devenus les plus fervents partisans des droits des femmes, ce qu'ils ont prouvé dans la pratique. Ils sont les meilleurs témoins du sens des responsabilités qu'ont manifesté les femmes.

J'aurais beaucoup aimé être une écrivaine chevronnée, une grande poète ou une peintre habile, pour décrire comme elle le mérite la véritable épopée de ces hommes et de ces femmes de notre mouvement de résistance. Je suis persuadée que l'Histoire parlera plus tard de ces héros et de ces héroïnes dont chacun mérite qu'on lui consacre plusieurs livres, les plus beaux poèmes et les plus beaux tableaux. Au-delà de toutes les difficultés rencontrées en chemin, ces hommes et ces femmes ont fait resurgir toutes les capacités et toutes les beautés de la nature humaine, une fois libérée de la vision sexiste. Jusqu'alors, elles étaient camouflées.

L'épopée de ces femmes et de ces hommes dans la résistance m'a, à maintes reprises, poussée à louer le Seigneur de nous avoir donné la force nécessaire de mener ce grand combat d'émancipation.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE142 (P01 ,NOIR)

Chapitre 7

La capacité pour un changement démocratique

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE143 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE144 (P01 ,NOIR)

La résistance iranienne a su se doter des capacités politiques et sociales nécessaires à la réalisation d'un changement démocratique. Le *leadership* des femmes constitue le paramètre essentiel permettant à ce changement de fonctionner à plein rendement. Étant historiquement réprimées et considérées comme objets d'exploitation, les femmes sont fortes d'une formidable motivation pour mener une lutte les aidant à surmonter rapidement leur manque de confiance en elles. Dans le face à face avec la dictature religieuse, nous avons vu qu'une fois libérées de leurs entraves, elles ont fait un grand bond en avant, comme un ressort comprimé que l'on relâche, pour prendre en charge les responsabilités du mouvement de résistance.

La large présence des femmes dans la Révolution antimonarchiste de 1979, leur rôle héroïque dans la lutte contre la dictature religieuse (notamment sous la torture), et le rôle qu'elles jouent dans l'infrastructure actuelle de la résistance, prouvent que les femmes constituent la force d'avant-garde de notre époque. Cette force a déclenché une vague au sein de la population féminine qui s'est mise en marche avec l'objectif de provoquer un changement démocratique en Iran.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE145 (P01 ,NOIR)

Ce flot, devenu la principale force de combat pour la liberté, constitue la grande puissance de la résistance iranienne.

Ce *leadership* des femmes a également libéré l'énergie des hommes afin de mener ce même combat pour un changement démocratique. Dans cette perspective, les hommes se sont également affranchis de l'esprit d'exploitation d'autrui qui les coupe de leur propre humanité car le sexisme les aliène eux aussi. Ils renouent même avec leur essence humaine et acquièrent une culture inédite qui est une source d'énergie inconnue jusque-là.

Comment le rôle déterminant des femmes peut-il garantir la démocratie ?

La participation active des femmes dans le *leadership* politique développe le potentiel démocratique d'un gouvernement ou d'un mouvement. Sans cela, les obstacles qui empêchent les femmes de jouer un rôle politique ne remettent pas seulement en cause les droits démocratiques de celles-ci, mais sapent aussi l'infrastructure de la démocratie puisqu'elle repose, par définition, sur le respect des droits humains. Rappelons cette évidence : la démocratie ne signifie pas le seul respect des droits politiques du sexe masculin, toute forme de ségrégation ouvre une faille dans la structure démocratique. Lorsque la moitié d'une société est privée de participation au pouvoir politique, on ne peut pas parler de démocratie pour l'autre moitié : elle serait à tout le moins fragile et instable.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE146 (P01 ,NOIR)

Au regard de toutes les sociétés contemporaines, on constate d'ailleurs que la part des femmes dans le *leadership* politique est un critère de progrès de la démocratie. Dès qu'il s'agit de donner une participation aux femmes, notamment dans la direction politique, les relations sociales basées sur les idéaux patriarcaux n'ont d'autre choix que de disparaître et de faire place à une nouvelle vision du monde fondée sur le respect au lieu de l'humiliation, sur le soutien aux qualités d'autrui au lieu d'aggraver ses faiblesses, sur l'amour au lieu de la haine et sur le travail collectif au lieu de l'individualisme. Toutes ces valeurs constituent les aspects nécessaires de la démocratie et de la tolérance politique.

Le *leadership* des femmes en matière de développement économique

La présence des femmes dans le *leadership* politique joue un rôle crucial pour le développement économique, à tel point qu'on les qualifie de « force motrice de l'expansion ». Ces dernières décennies, sous de multiples aspects, les programmes d'expansion économique ont généré des résultats rétrogrades. Non seulement ils n'ont pas été efficaces dans le rétablissement du niveau de vie, mais ils ont même contribué à étendre la pauvreté dans les sociétés en voie de développement. Les femmes sont d'ailleurs les premières victimes de cette précarité et détiennent, selon les autorités onusiennes, seulement 1 % des revenus financiers au monde. Parallèlement à ce phénomène, la transparence des gouvernants et de la

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE147 (P01 ,NOIR)

justice, de même que l'efficacité des instruments d'État tendent de plus en plus à disparaître pour laisser place à la violence, à la corruption et à l'illégalité.

Pour mener à bien l'expansion économique, l'option du *statu quo* qui voudrait que les femmes ne soient pas prises en compte débouche sur des solutions de type tyrannie, corruption, ou encore dilapidation des capitaux humains et matériels. C'est une impasse. Il n'y a donc pas d'autre choix que de laisser les femmes jouer le rôle qui leur revient. Dans cette perspective, non seulement une grande puissance (celle des femmes) viendra contribuer au progrès humain mais, plus encore, on verra disparaître un obstacle majeur, c'est-à-dire la culture sexiste.

L'égalité des sexes, reconnue comme un droit humain, a été introduite au cœur des objectifs de l'ONU pour le troisième millénaire. Ce programme stipule qu'une voix égale entre hommes et femmes dans les décisions allant du cadre de la famille aux plus hauts niveaux gouvernementaux constitue un paramètre de taille dans l'émancipation des femmes. Dans les années 1990, les grands spécialistes en économie mondiale ont souligné que l'expansion économique est impossible sans la liberté. Ils ont ajouté que du point de vue de l'économie politique, il serait insensé de parler d'expansion sans accorder aux femmes leur part dans le *leadership* politique, économique et social [38].

38. Amartya Sen, lauréat du prix Nobel d'économie (1998), dans son livre *Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 2003.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE148 (P01 ,NOIR)

La complexité des conditions de lutte

Les mécanismes de la participation active et égale des femmes que je vais décrire ici ne sont pas seulement le produit d'une réflexion théorique, ils font partie de nos acquis concrets dans la confrontation qui nous oppose aux mollahs depuis des décennies. Au cours de sa lutte pour le renversement de la dictature religieuse, notre mouvement s'est rendu compte que les motivations et le dynamisme qui animaient les luttes au XXe siècle ne suffisent plus, de nos jours, à écarter les obstacles au combat pour la liberté et la démocratie. L'évolution de la situation politique internationale a généré beaucoup d'entraves à notre mouvement : non seulement il était difficile d'avancer mais, pour survivre, il fallait mener un combat plus dur en payant le prix fort. Les résistants ont compris qu'ils devaient également évoluer et avaient besoin d'une culture différente. C'est cette nécessité et cette quête qui nous ont conduits au *leadership* des femmes. C'était la réponse à la problématique du changement démocratique en Iran. C'était aussi la source d'une véritable mutation culturelle dans les rangs de notre résistance.

Si l'on doit résumer le processus qui fut le nôtre, l'accession des femmes aux hautes responsabilités du mouvement s'est calquée sur l'élargissement de notre combat contre la dictature religieuse et l'intégrisme en Iran. Nous avons, en effet, fait face à plusieurs reprises, notamment dans les moments cruciaux, à une alternative dont l'une des propositions plongeait la cause de la liberté et de la démocratie dans le chaos, et l'autre nous imposait un dévouement plus grand encore et une lutte

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE149 (P01 ,NOIR)

accrue. À chaque fois que nous avons opté pour le second choix, nous nous sommes trouvés dans un cheminement qui ne pouvait être mené qu'en donnant un rôle plus déterminant encore aux femmes.

Cette mutation commencée il y a vingt ans dans notre mouvement, et qui s'est perfectionnée à chaque étape de notre combat, répond à cette idée que l'avènement de la démocratie ne peut avoir lieu que par le *leadership* des femmes. Il s'agit là d'une réalité dont témoignent aussi les divers processus politiques et économiques des dernières décennies dans les autres pays. Il faut chercher des solutions nouvelles dans lesquelles les femmes jouent un rôle décisif.

Une cause d'avant-garde

Voyons maintenant concrètement ce que signifie une part active et égale des femmes dans le *leadership*. Il s'agit bien sûr d'occuper les postes de direction, mais cela ne saurait s'y limiter. Il s'agit également de bouleverser les méthodes et les valeurs de la culture sexiste et de les remplacer par de nouvelles valeurs humaines.

Le régime iranien constitue, pour le monde d'aujourd'hui, un défi majeur, et permet d'illustrer les différences entre diverses options envisageables. Nous avons d'un côté celle de la complaisance et de l'intervention étrangère, qui se résume à un aveu de faiblesse. Les adeptes de cette solution argueront qu'il n'y a d'autre alternative que ménager cette tyrannie arriérée et sauvage ou avoir recours à une intervention militaire. C'est faux ! Nous refusons de nous enfermer dans ce type de pensée qui n'offre aucun horizon en

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE150 (P01 ,NOIR)

termes de liberté et d'émancipation. Les options qui contribuent à l'exploitation des êtres humains, sous quelque forme que ce soit, ne peuvent constituer des solutions aux maux de nos jours. Mais à l'opposé, une pensée qui a pour objectif le *leadership* des femmes n'a d'autre choix que de puiser dans des ressources profondément humaines et de s'ouvrir des horizons infinis afin de progresser. Nous parlons d'un *leadership* qui est le fruit de l'émancipation et qui se concentre sur les relations humaines. C'est là un grand défi contre le sexisme et sa culture arriérée qui doivent être combattus.

C'est pourquoi l'accès des femmes aux postes de direction de notre mouvement ne s'est pas limité à un simple remplacement des directeurs. C'est tout le mécanisme imposant une forme de ségrégation sexuelle qui a été récusé. Il n'était pas question que les hommes soient démis de leurs fonctions et que les femmes les remplacent et prennent les choses en main avec le même type de relations et les mêmes méthodes. Il ne s'agissait pas non plus pour les femmes de marcher sur les traces des hommes ou de s'introduire dans leur « club ». Non ! Il s'agissait de rejeter l'ensemble des relations reposant sur une vision phallocrate et de les remplacer par des rapports humains d'un nouveau type. L'accès des femmes aux postes de direction de la résistance n'a pas éliminé les hommes et ne les a pas condamnés à l'inaptitude ou au déclin. Au contraire, cela les a libérés d'un type de pensée phallocrate qui hantait leur esprit, leur volonté et leurs sentiments. Les hommes ont transmis leur expérience aux femmes et ont également beaucoup appris de celles qui leur ont ouvert de nouveaux horizons. Le *leadership*

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE151 (P01 ,NOIR)

des femmes est donc, selon nous, la réalisation d'une cause d'avant-garde.

Il revient à tous les défenseurs de la paix et des droits de l'homme, et surtout aux militantes du mouvement pour l'égalité des sexes, de chercher la solution face à la menace de l'intégrisme. Ce danger ne concerne plus seulement le Moyen-Orient ou les pays islamiques puisque la hantise de l'intégrisme islamique s'est emparée aujourd'hui de toute l'Europe. La politique internationale de lutte contre l'intégrisme islamique doit être directement liée à la politique menée à l'égard du pouvoir des mollahs en Iran, qui est le principal exportateur de cette idéologie.

Deux issues sont généralement mises en avant. Nous l'avons vu, la première consiste en une politique de complaisance envers ce régime dans l'espoir de contenir la menace et d'obtenir un changement de comportement graduel. C'est en fait la politique menée par l'Occident ces deux dernières décennies. La seconde est le renversement des mollahs par le biais d'une intervention militaire étrangère, ce que personne ne souhaite voir se répéter en Iran. Les mollahs de Téhéran et tous ceux qui ont intérêt au *statu quo* s'efforcent de faire croire que tout changement radical n'interviendrait que par le biais d'une intervention militaire. Cette éventualité étant trop risquée, déduction est faite qu'il n'existe d'autre option que celle de la politique de complaisance. La résistance iranienne est cependant persuadée qu'il existe une « troisième voie », la seule envisageable, qui est celle d'un changement de régime opéré par le peuple iranien et son mouvement de résistance. En 2004, j'ai moi-même présenté cette solution lors d'une réunion au

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE152 (P01 ,NOIR)

Parlement européen. Aujourd'hui, je voudrais insister sur un point qui est peut-être aussi important que le sujet lui-même. La première question que soulève cette troisième voie, après s'être rendu compte qu'il s'agit de la seule solution réelle pour combattre l'intégrisme, c'est de savoir quels en seraient les protagonistes. Quelle force pourrait mener à bien un tel changement ? Notre réponse est que la défaite certaine de l'intégrisme islamiste n'est possible que grâce aux femmes qui jouent un rôle d'avant-garde. C'est pour cela que nous insistons tant sur la participation des femmes à la direction politique, aussi bien en Iran que partout ailleurs. Les femmes leaders sont l'antidote à l'intégrisme islamique. Cette solution est issue de l'expérience de l'Iran et de son mouvement de résistance qui continue sa lutte depuis des années, malgré tous les obstacles qui se présentent à lui et malgré tout le sang déjà versé. Mais une force qui partagerait ne serait-ce qu'un peu la vision misogyne des mollahs, en ayant des points communs avec l'intégrisme, ne pourrait pas combattre ce dernier avec la détermination nécessaire et sans complaisance aucune.

Serait-il imaginable que cette résistance puisse combattre l'intégrisme sans avoir éradiqué l'esprit sexiste dans ses propres rangs ? Un proverbe persan dit : « La lame du couteau ne peut pas couper son manche » ! La principale expérience que nous avons tirée de la lutte contre l'intégrisme, c'est la nécessité d'assainir les esprits de toute forme de vision sexiste. Il aurait été impossible à notre résistance de mener à bien cette lutte sans qu'elle se soit débarrassée au préalable de toutes les formes de ségrégation sexiste dans l'esprit de chacun de ses membres. C'est autant évident que le

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE153 (P01 ,NOIR)

fait que l'on ne peut prétendre à l'émancipation des femmes sans avoir débarrassé la société de l'intégrisme.

Revenons donc aux trois solutions que nous avons examinées plus haut concernant l'Iran. Nous ne sommes pas condamnés à choisir entre une politique de complaisance avilissante et une intervention militaire en Iran. Ces solutions relèvent toutes deux d'un même système de pensée et d'action. Ce système ne peut parvenir à ses fins qu'en usant de la force, de la violence et en dépensant des sommes astronomiques, il est incapable de puiser dans la source infinie des capacités humaines et se trouve paralysé face aux obstacles qui s'opposent au progrès de l'humanité. Si nous arrêtons de penser de cette manière, la contrainte de choix entre la guerre et le maintien du *statu quo* devient fictive. Le véritable choix est celui d'une solution démocratique et humaine dont le mécanisme passe par le *leadership* des femmes, aussi bien en temps de résistance qu'après la défaite de l'intégrisme.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE154 (P01 ,NOIR)

Chapitre 8

Achraf, un modèle extraordinaire

« Mon violon est aujourd'hui une arme dans ma lutte contre un régime intégriste qui a interdit aux femmes l'accès aux arts et qui ne rêve que de nous voir entièrement désespérées à Achraf. […] *La mélodie de mon violon envoie un message au monde entier. C'est avec cette motivation que mes amies et moi avons commencé de zéro au conservatoire d'Achraf. Aujourd'hui nos professeurs reconnaissent qu'en deux ans, nous avons parcouru les cinq années habituelles d'une académie classique de musique. »*

ADELEH GOUDARZI

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE155 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE156 (P01 ,NOIR)

Le *leadership* des femmes, source de puissance et d'unité dans la résistance

De nos jours, la question féminine et la participation des femmes dans les activités politiques, sociales et économiques vont de pair avec la nécessité de développement, de démocratie et de paix. Sans le *leadership* des femmes, la lutte pour la liberté est paralysée et sans une participation digne de ce nom des femmes, les programmes de développement économique conduiront à la précarité, aux inégalités et au gâchis des capitaux financiers et humains. L'analyse des obstacles à l'égalité des sexes est donc nécessaire à l'élaboration d'une stratégie destinée à avancer sur cette voie. L'exemple du mouvement de résistance iranien, qui a relevé ce défi et a réussi, est d'une aide précieuse dans ce domaine. Nous voudrions maintenant évoquer un autre exemple au sein de la résistance iranienne, sans précédent dans l'histoire de l'Iran et de l'islam : l'expérience de trois décennies de lutte des femmes de la résistance iranienne, et surtout la persévérance de la cité d'Achraf puis de Liberty.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE157 (P01 ,NOIR)

Achraf est située à environ 70 kilomètres de la frontière irano-irakienne et abritait 3 400 membres de l'organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran, le principal mouvement d'opposition en lutte depuis 1965 contre deux grandes dictatures en Iran. Ces résistants et résistantes ont vécu pour la plupart depuis une vingtaine d'années, voire un quart de siècle, dans cette cité menant une lutte sans relâche pour la démocratie dans leur patrie[39]. Les femmes, au nombre d'un millier, constituent la plus grande concentration au monde de militantes du mouvement d'égalité des sexes. La plupart sont issues des universités d'Iran, d'Europe, des États-Unis ou du Canada. Deux cents d'entre elles ont passé en moyenne cinq ans de leur vie dans les prisons politiques du pouvoir actuel et y ont subi des sévices intolérables. Certaines ont réussi à fuir et à rejoindre Achraf avec une bravoure exemplaire. D'autres se sont échappées alors qu'elles étaient sous une stricte surveillance policière, encourant de graves risques pour venir à Achraf[40]. Les femmes y occupent des postes à responsabilités dans toutes les branches d'activité : politique, formation, productions industrielles, logistique et infrastructures. Elles sont aussi actives dans les activités artistiques de la cité. La moitié du grand orchestre d'Achraf est constituée de

39. Depuis 2012, près de 3 100 membres de l'OMPI ont été transférés dans le camp Liberty, près de Bagdad, dans des conditions que le Groupe de travail sur les détentions arbitraires de l'ONU qualifie de « prison à ciel ouvert ». Une centaine de résistants vivent toujours à Achraf, encerclés par les forces irakiennes.

40. Plusieurs d'entre elles ont rédigé des ouvrages sur les sévices qu'elles ont subis dans les prisons des mollahs.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE158 (P01 ,NOIR)

femmes [41]. Leur rôle fut déterminant dans le *leadership* d'Achraf au cours des années où la cité fut la cible

41. Ces dernières années, en raison des restrictions imposées à Achraf, la presse a moins eu l'occasion de visiter la cité. Certains reporters ont pourtant réussi à ouvrir une brèche, mettant tous l'accent sur le rôle des femmes. Le 19 mars 2005, l'agence de presse Night Reader écrit : « Au cours d'une soirée récente, 300 femmes de l'unité 6 se sont rassemblées dans une cafétéria où s'entraînent les artistes pour les fêtes du Nouvel An iranien. Un orchestre entièrement constitué de femmes prépare ses instruments sur la mélodie du film *Le Parrain*, avant qu'une chanteuse en mauve ne fasse osciller la foule avec ses chants folkloriques. Khojasteh, dont le prénom signifie "gaieté" en persan, me murmure : "Tu vois ? Les femmes d'Achraf ont beaucoup de capacités. Elles chantent, elles jouent de la musique et elles se battent !" Dans la foule, on retrouve aussi Maryam, 39 ans, dont les ongles ont été arrachés sous la torture, et Hadjar, 67 ans, qui a perdu son mari et ses deux fils dans la lutte. Elles sont toutes très futées et actives. Mais cela fait deux ans que les forces américaines les empêchent toutes de sortir d'Achraf. » Dans son numéro du 19 mars 2005, le journal américain *Los Angeles Times* publie également un reportage sur la visite de son correspondant à Achraf : « Les membres des Moudjahidine font preuve d'un progressisme et d'un comportement politiques inhabituels dans le monde et à plus forte raison au Moyen-Orient. Ils sont entièrement pour l'égalité des sexes. L'unité 8, qui est entièrement constituée d'hommes, est dirigée par une femme : Jila Deyhim. Ingénieur en chimie, son époux a été exécuté en Iran pour avoir milité pour les Moudjahidine. Elle vit dans des quartiers à part, avec d'autres officiers féminins. "La bravoure et la persévérance que nécessite la lutte pour se débarrasser d'un régime répressif doté d'une culture phallocrate contribuent à la formation de femmes solides et courageuses." Certains membres de son unité expliquent qu'il était difficile pour eux d'admettre qu'une femme leur donne des ordres, à leurs débuts dans les Moudjahidine. Mais maintenant c'est un grand honneur, affirment-ils tous. Mohammad Malek, un musicien, s'enorgueillit en disant que le *leadership* des femmes est un véritable chef-d'œuvre de leur mouvement. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE159 (P01 ,NOIR)

d'une avalanche d'assauts militaires, d'opérations terroristes et d'actes répressifs orchestrés par les mollahs et leurs hommes de main en Irak, dans le but d'anéantir la cité, de démanteler les structures internes de l'OMPI et d'en livrer les membres aux bourreaux en les déportant à Téhéran.

En 2003, quand les États-Unis et les forces de la Coalition donnent l'assaut contre l'Irak, sur une requête de Téhéran, des appareils américains et britanniques bombardent vingt-quatre heures sur vingt-quatre les bases de l'OMPI[42]. Des dizaines de membres des Moudjahidine ont perdu la vie lors de ces bombardements massifs, dont trois femmes membres du Conseil de direction du mouvement[43]. Après les opérations de 2003, les mollahs ont commencé à infiltrer massivement toutes les infrastructures d'Irak. Bénéficiant largement de la politique de complaisance américaine, ils se sont emparés des organes politiques et sécuritaires les plus importants. Forts de cette emprise, ils ont multiplié les agressions contre Achraf : attaques au missile, enlèvement de deux opposants iraniens, explosion d'un bus transportant les travailleurs irakiens d'Achraf (11 morts), attentats successifs contre les canalisations d'eau et assassinat de 54 Irakiens qui servaient d'intermédiaires aux opposants iraniens pour se procurer les produits de première nécessité, sont notamment à mettre à l'actif de cette sinistre campagne. Puis, les

42. *Wall Street Journal* (17 avril 2003) et *Washington Post* (18 avril 2003).

43. Maâssouma Pour Eshragh, Marzia Ali-Ahmadi et Chahine Hatami.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE160 (P01 ,NOIR)

28 et 29 juillet 2009, quelque 2 000 policiers et soldats irakiens armés jusqu'aux dents et équipés d'automitrailleuses ont lancé un raid meurtrier contre la cité. Ils s'en sont pris aux habitants qu'ils ont frappés à coups de bâton, de barre de fer et de hache, avant d'ouvrir le feu. Bilan : 11 habitants ont été tués et plus de 500 blessés ; 36 autres opposants ont été enlevés par les forces irakiennes et ont subi des tortures dans diverses prisons. Ces derniers ont entamé une grève de la faim qui a duré 72 jours avant que le gouvernement irakien ne soit obligé de les libérer sous la pression internationale. C'est à l'agonie que les 36 opposants sont revenus à Achraf.

Au cours de ce désastre humain, les femmes d'Achraf ont fait preuve d'une bravoure exemplaire. Elles se sont mobilisées pour empêcher à tout prix la poursuite de la tuerie des hommes qui étaient en première ligne. Comment faire cependant, face à une pluie de balles et à l'acharnement des assaillants qui s'appliquaient à les achever à coups de hache ? Les femmes d'Achraf se sont précipitées sur les lieux. Elles ont constitué des haies humaines entre les assaillants et les hommes d'Achraf pour la plupart blessés. Au cours de ces manœuvres, des dizaines de femmes ont elles-mêmes été blessées. J'ai plus tard entendu dire que sans cette bravoure des femmes, le nombre de morts et de blessés aurait sans doute été bien plus élevé.

L'assaut suivant, qui s'est transformé en massacre, a eu lieu le 8 avril 2011. Sur l'ordre des mollahs iraniens, le gouvernement irakien a attaqué les résidents sans défense d'Achraf avec des véhicules blindés : 36 personnes, y compris 8 femmes, ont été tuées,

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE161 (P01 ,NOIR)

346 gravement blessées. Cette attaque était d'une grande cruauté, les assaillants ont écrasé 22 résidents sous leurs véhicules blindés. Les femmes ont, là encore, montré un courage étonnant dans cette confrontation. Elles ont démontré qu'elles sont l'avant-garde des changements et un trésor qui représente le condensé de cent ans de luttes du peuple iranien pour la liberté. Elles sont la garantie de la victoire.

C'est donc dans de telles circonstances que les femmes ont fait leurs preuves à la direction de la cité. Elles ont dû déjouer les complots, ne pas dévier de leur cible principale qui est le régime de Téhéran, et sauvegarder la stabilité du fonctionnement interne pour être capables de continuer le combat. Je ne peux m'empêcher d'admirer leur rôle précurseur car elles se trouvaient aux postes de direction de ce mouvement et qu'elles le faisaient avancer dans des conditions où les horizons étaient des plus sombres. En Irak et dans toute la région, l'équilibre des forces était contre le mouvement de la résistance iranienne. Sans recevoir aucune aide, ces femmes dirigeaient le mouvement au milieu de ces tempêtes alors qu'il n'existait aucune expérience précédente pour en tirer des leçons. Elles ont bâti un véritable monument de persévérance en faisant preuve de vigilance, de goût du risque et de dévouement. C'est avec une grande bravoure et un moral exceptionnel qu'elles ont surmonté les coups qu'encaissait la résistance.

Tout cela a eu un impact sur toute la société iranienne, notamment les femmes et les jeunes. Deux facteurs de taille ont joué un rôle prépondérant dans la portée de cet impact. Le premier a été le fait qu'après une lutte de trente ans pour le renversement

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE162 (P01 ,NOIR)

du fascisme religieux dans laquelle Achraf a payé un tribut des plus lourds, ce bastion a été reconnu comme le bastion du mouvement pour le changement en Iran. Le deuxième facteur est la popularité considérable d'Achraf et maintenant des résidents de Liberty. Ce n'est donc pas par hasard si, dans le courant des révoltes de 2009, les jeunes Iraniens ont repris les mots d'ordre qui ont été ceux d'Achraf pendant trois décennies. Le rôle moteur des femmes à Achraf a largement contribué à répandre l'idée de l'égalité des sexes parmi les femmes iraniennes qui voient dans ces résistantes des exemples vivants à suivre. La lutte de ces femmes pendant trois décennies est devenue un symbole pour toutes les femmes et les jeunes Iraniens dans leur combat en faveur de la liberté et de l'égalité. À l'intérieur même d'Achraf, ce même rôle moteur a largement contribué à des pratiques démocratiques dans les relations internes et a permis de nouvelles valeurs humaines [44].

---

44. En 2005, le général américain David Phillips écrivait une lettre à Human Rights Watch. En 2003, au cours des investigations américaines, ce militaire était à la tête des unités qui s'occupaient de la sécurité d'Achraf. « Pendant un an, écrit le général, j'ai été à la tête de la sécurité du camp d'Achraf, et j'ai été exceptionnellement touché par la fidélité des unités féminines d'Achraf à l'égard de leur cause. Ces unités étaient professionnelles et jouaient un rôle extraordinaire de défense de la liberté, de la démocratie et de l'égalité des sexes. […] J'ai été tellement touché par ces unités féminines, que j'y enverrais volontiers mes filles pour un échange culturel. Si l'Irak ne vivait pas le chaos dans lequel il se trouve, je demanderais à mes filles d'aller au camp d'Achraf pour visiter ces femmes professionnelles et engagées, membres des Moudjahidine. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE163 (P01 ,NOIR)

Côte à côte avec ces femmes, les hommes de ce mouvement ont également eu une part non négligeable dans cette épopée, en luttant notamment de plus en plus contre l'état d'esprit phallocrate. Feu Lord Slynn, qui était un grand ami d'Achraf, a dit : « Ceux qui, comme moi, ont visité Achraf sont ébahis par ce qui a été créé à Achraf, c'est-à-dire un mode de vie largement attaché à la démocratie et à la paix[45]. » Les femmes d'Achraf sont aussi devenues des exemples d'émancipation pour les femmes en Irak et dans les autres pays de la région. En juin 2006, 5,2 millions d'Irakiens (dont 700 000 femmes) ont signé une pétition en faveur d'Achraf et contre les ingérences du fascisme religieux iranien. La résistance iranienne a mené, durant ces trente années, une lutte acharnée contre le fascisme religieux et l'apartheid sexuel. Bien qu'issu des entrailles du Moyen Âge, ce régime constitue un phénomène sans précédent dans l'histoire humaine et utilise les technologies les plus modernes pour mener à bien sa répression et sa censure. Le terrorisme d'État, les campagnes de diffamation, les menaces incessantes et l'abus de la religion sont autant

45. Lord Gordon Slynn (1930-2009), célèbre juge britannique qui a longtemps siégé à la Cour de justice européenne à Luxembourg. Il prit la tête de la campagne internationale de défense des droits d'Achraf, après l'assaut américain sur l'Irak en 2003 et les nombreuses conspirations de Téhéran contre ce camp. Il a aussi dirigé victorieusement entre 2005 et 2009 l'équipe des avocats qui a défendu les Moudjahidine dans le conflit qui les opposait à la Grande-Bretagne et à l'Union européenne concernant l'inscription de ce mouvement sur la liste des organisations terroristes. Lord Slynn était également un grand humaniste et a fondé de nombreuses institutions de bienfaisance pour combattre la pauvreté dans nombre de pays.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE164 (P01 ,NOIR)

d'aspects qui font que ce régime est unique en son genre.

L'opposition à ce fascisme religieux ne pouvait naître que d'un mouvement de résistance doté d'une croyance sans faille dans les valeurs humaines telles que l'égalité, la liberté, le droit au libre choix et la démocratie. C'est fortes de ces valeurs que les mille femmes d'Achraf ont tenu bon face au pouvoir des mollahs. Leur rôle dans la résistance iranienne a été soumis à des tests historiques dans les pires circonstances.

Les éléments de la persévérance

La grande persévérance dont ont fait preuve ces femmes s'est installée dans le cadre d'une lutte effrénée pour l'égalité des sexes. Elle doit beaucoup à une démarcation constante entre vision sexiste et vision égalitaire, entre émancipation et aliénation. Les fléaux que connaît l'humanité aujourd'hui ne peuvent être défaits que par l'adhésion à l'égalité des sexes. C'est au fil d'années de lutte contre le régime misogyne des mollahs que nous sommes arrivés à la réalité qui a entraîné dans les années 1980 un grand bouleversement culturel pour les Moudjahidine. Massoud Radjavi, le dirigeant de la résistance, décrypte ce bouleversement en expliquant qu'il s'agit d'une démarcation radicale avec le monde des mollahs et l'intégrisme. « L'objectif de ce bouleversement, précise-t-il, est d'en finir avec l'exploitation sexuelle dont les mollahs et leurs miliciens sont les symboles. » C'est cette nouvelle vision qui a ouvert la voie aux

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE165 (P01 ,NOIR)

luttes des femmes pour l'égalité. Les Moudjahidine du peuple ont découvert que pour tenir contre la tyrannie religieuse, il faut lutter contre tous les aspects idéologiques et culturels de l'intégrisme. En un mot, et nous l'avons déjà démontré, le rejet de la vision sexiste a libéré une grande énergie à l'intérieur de cette résistance et provoque des bonds en avant qui sont à la base de toutes nos capacités.

Ce bouleversement a amené de riches expériences en matière de relations humaines et il fut constitué de quatre grandes étapes. La première a été la présence active des femmes aux postes dirigeants de la résistance. Un peu partout dans le monde, nous assistons aujourd'hui à des efforts pour augmenter la part des femmes dans la gestion politique et économique des pays. Ces efforts méritent bien sûr un grand hommage. L'expérience des résistants iraniens prouve cependant que sans un véritable bond volontaire dans ce domaine, il est impossible de porter un coup fatal à l'inégalité. L'hégémonie féminine a été une étape qui a permis de bouleverser les vieilles structures au sein de la résistance et a ouvert la voie aux femmes pour qu'elles puissent démontrer leurs capacités dans tous les domaines.

Une autre étape a été la décision volontaire de certaines résistantes de renoncer à la vie familiale et de se séparer de leur époux afin de se consacrer exclusivement à la lutte contre le fascisme religieux, pour la liberté et l'égalité dans leur patrie. Il faut parfois sacrifier son confort et ses attachements personnels à la liberté, sinon ces femmes n'auraient pu assumer les responsabilités qui sont les leurs à l'échelle du *leadership* du mouvement. Les résistants ont

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE166 (P01 ,NOIR)

cependant eu la possibilité de mener une vie conjugale dans les diverses bases du mouvement à travers l'Irak. Leurs enfants étaient pris en charge par les crèches et les écoles qui se trouvaient à Achraf. Il était donc possible d'avoir une vie de famille sans s'extraire du cœur du combat contre l'intégrisme. Mais au début des années 1990, la situation s'est sensiblement détériorée pour les Moudjahidine en matière de sécurité. L'Irak étant en guerre, les résistants étaient constamment sous la menace des bombardements et des attentats terroristes, ce qui rendait impossible la poursuite d'une vie de famille à Achraf et dans les autres bases de la résistance en Irak. Les Moudjahidine ont donc dû faire un choix : renoncer au combat professionnel et abandonner le terrain ou renoncer à tout, au bénéfice de la poursuite de la résistance. De nombreux résistants iraniens ont choisi de se concentrer entièrement à la poursuite de la lutte contre l'intégrisme en faisant le choix d'abandonner leur vie conjugale ; ce fut une épreuve rude à surmonter, comme on l'imagine aisément.

La troisième grande étape fut celle de l'accès à un nouveau niveau de relations démocratiques à l'intérieur même de la résistance. Cet acquis, nous le devons également aux progrès obtenus dans le domaine de l'égalité. La transparence, la franchise, la critique et l'échange des points de vue divergents caractérisent ces nouvelles relations. Quand un groupe de personnes se rassemble pour une cause commune qui est la liberté, il faut que leurs relations internes soient basées sur les principes de démocratie et de libre choix. Il ne faut pas imaginer qu'il est simple d'avoir de telles relations dans le cadre d'un combat acharné et complexe.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE167 (P01 ,NOIR)

Mais un mouvement qui subit les pires pressions a un besoin incontournable de savoir ses membres unis et que chacun prenne ses responsabilités. Ceci n'est accessible que par une démocratie interne active au sein du mouvement. La résistance a répondu à cette nécessité par diverses procédures, notamment des réunions régulières entre les membres d'une même section ou d'un même département afin de coordonner les activités, mais aussi des réunions politiques et de critiques.

Enfin, la quatrième étape fut l'apparition d'une génération d'hommes fidèles à la cause de l'égalité des sexes. Au cours de la mutation culturelle dont nous avons parlé, ces hommes ont pu changer de comportement pour se débarrasser d'une culture phallocrate. Ils ne regardent pas les femmes comme des objets de plaisir. Ils se sont engagés dans une véritable bataille culturelle et changent de plus en plus d'état d'esprit, aussi bien dans leurs manières d'agir que dans leurs manières de penser. Ces hommes ont fait et continuent de faire l'expérience de l'égalité des sexes. Ils ne portent plus sur la femme un regard sexiste, mais la voient en tant qu'être humain égal à eux, dotée de multiples capacités. Ils reconnaissent la femme dans son indépendance, son émancipation et son esprit libre. C'est là le fruit d'une véritable lutte qui a eu le plus grand impact sur les processus de travail. Les hommes prennent conscience que, sans l'égalité des sexes, c'est la moitié des énergies et des esprits d'innovation dans le travail qui est perdue. Ils ne jugent donc plus les femmes selon les vieux critères d'aptitude au travail mais apprennent qu'elles amènent de nouvelles méthodes qui propulsent les hommes dans un nouveau

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE168 (P01 ,NOIR)

monde caractérisé par l'esprit de création, le dynamisme, la rapidité et la prédisposition à gérer l'inattendu. Dans ce nouveau monde du travail, nos résistants ouvrent les yeux sur les valeurs humaines propres aux femmes.

Développer les capacités et l'essence humaines

Il ne faut cependant pas croire qu'il a été facile aux femmes de s'emparer des postes de direction. Le cheminement ne s'est pas fait du jour au lendemain, mais au cours de ce processus, où tous, notamment les femmes, se découvraient des capacités restées jusque-là inconnues. Aujourd'hui, nous pouvons dire que les femmes ont réalisé un grand nombre des idéaux du mouvement pour l'égalité des sexes. On pourrait qualifier cette expérience tout à la fois de nouvelle naissance, de nouvelle culture et d'épopée humaine. En découvrant le rôle déterminant qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre la tyrannie religieuse, elles ont renié la figure de la femme irresponsable et passive qui cherche sa crédibilité à travers autrui, pour embrasser le rôle de la femme responsable qui prend en main les commandes de la résistance, sachant pertinemment qu'elle doit payer le prix de cette tâche difficile.

Ensuite, une fois aux commandes, les femmes ont découvert qu'elles doivent mobiliser toutes leurs forces intérieures et que cela passe par le fait de constamment changer, apprendre soi-même et apprendre aux autres. Il faut toujours déceler de nouvelles solutions et de nouvelles méthodes. Autant dire qu'elles se sont introduites dans un monde tout à fait nouveau, dans

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE169 (P01 ,NOIR)

lequel la rigidité était synonyme de régression vers le monde précédent. Elles ont dû affronter chaque jour et à chaque instant les difficultés que leur imposaient leurs tâches, pour éviter de replonger dans la déception. Cette lutte instantanée leur a permis de se forger un caractère des plus solides et de mettre à bas les obstacles. Elles ne s'effondrent plus face à leurs erreurs et leurs défaites. Elles ne connaissent pas de limite dans la prise en charge de nouvelles tâches et c'est à cœur ouvert qu'elles acceptent les inconvénients et les difficultés de chaque nouvelle responsabilité, qu'elles sont prêtes à assumer sans conditions préalables. Elles ont d'avance une solution pour la pire des éventualités, ce qui accroît leurs capacités et les rend fortes. Elles ont surtout la conviction qu'aucune impasse n'est totale et qu'il y a toujours une solution, que c'est l'ennemi qui veut nous faire croire à l'impuissance et à l'impossible, et que ce « non » clamé à la face de l'impossible est ce qui les rend aussi dangereuses pour les mollahs. Devant les différences de points de vue, au lieu de s'emporter, elles s'efforcent de chercher une solution à l'amiable. Elles se sont tant hissées au sommet des valeurs humaines qu'elles ont banni toute réaction négative face aux pires propos ou comportements que peuvent avoir leurs interlocuteurs. Elles n'attachent pas d'importance à un moment de colère ou à une erreur de leurs compagnons, mais trouvent la ressource dans leur tolérance pour déceler les problèmes réels qui conduisent aux différends lorsqu'ils ne sont pas résolus. Une fois généralisé, ce type de relations sociales crée un grand esprit de fraternité et de solidarité et relance les énergies restées inertes. Les notions d'amour et de solidarité ont aussi

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE170 (P01 ,NOIR)

sensiblement progressé parmi les résistantes. C'est pourquoi, dans chaque responsabilité, elles pensent avant tout aux façons d'aider leurs collègues et leurs subalternes par des enseignements ou par un type d'organisation du travail qui pourraient les faire avancer dans les tâches les plus complexes, les plus compliquées et les plus prenantes. Les femmes de notre mouvement ont aujourd'hui la capacité de constituer un bloc uni entre elles, et sont aptes à suivre la formation nécessaire pour organiser les tâches les plus difficiles. C'est un grand progrès dans le développement social et l'élément nécessaire aux sociétés les plus développées pour parvenir à un niveau acceptable de démocratie et d'expansion. Dans tous les rapports sociaux, les problèmes essentiels naissent du conflit entre les intérêts de l'individu et du groupe. Cette question est très complexe et il n'y a pas de formule magique pour la résoudre. Il faut trancher, au cas par cas, qui doit se passer de quoi au profit de l'autre. L'expérience des résistantes iraniennes leur prouve que la meilleure solution est de donner la priorité aux intérêts de leurs collègues. C'est cette solution qui permet aux femmes de s'investir efficacement à tous les niveaux de direction de leur société.

Elles sont déterminées à ne pas tourner le dos à la cause de la liberté, de la démocratie et de l'égalité, quels que soient les circonstances et l'équilibre des forces. Elles sont déterminées à affronter jusqu'au bout toutes les formes de dictature, quel que soit le tribut à payer. Pour cela, elles offrent non seulement leur vie, mais sacrifient aussi leurs sentiments, se passent de leurs parents, époux et enfants. Elles affrontent même

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE171 (P01 ,NOIR)

les vieilles règles patriarcales et les changent. C'est une manière d'être nouvelle et inédite.

Les hommes de notre mouvement ont heureusement fait leur cet état d'esprit. Il faut rendre hommage à cette génération d'hommes dans la résistance qui sont restés fidèles à la cause de l'égalité et qui ont renié la phallocratie dans sa totalité. Ce regard d'égal à égal avec les femmes a revalorisé les valeurs humaines de ces résistants.

Notre message

Si le XXIe siècle est celui de l'émancipation des femmes, celle-ci devra concerner tous les progrès politiques, économiques, sociaux et culturels sans exception. L'émancipation des femmes constitue le projet le plus important de notre époque en ce qu'il touche à tous les niveaux de nos sociétés.

Le combat pour renverser la dictature religieuse et instaurer la démocratie, qui est un problème immédiat de l'Iran, nous a fait comprendre la nécessité de l'émancipation des femmes. C'est pour nous une garantie de victoire dans cette lutte pour la liberté et la prospérité dans l'Iran de demain. La paix, le développement et la démocratie ne sont réalisables qu'à la condition de l'égalité des sexes et du rôle dirigeant des femmes. Négliger cette nécessité reviendrait à donner le feu vert aux règlements de comptes par armes, à la violence, à la dictature et à l'archaïsme. Le XXIe siècle sera celui de l'émancipation des femmes et de l'éradication de la ségrégation sexuelle. Ce sera le siècle où la

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE172 (P01 ,NOIR)

paix, le développement économique et la démocratie régneront sur le monde.

Pourtant, les intégristes nous promettent un retour aux ténèbres de l'Histoire en tentant de les imposer au monde et en s'appuyant sur la misogynie. Ils négligent la force des femmes libérées du sexisme qui vont les balayer de l'échiquier politique mondial, notamment en Iran. C'est là le rôle historique qui revient aux femmes de notre époque. Elles doivent remporter la victoire, sinon la communauté humaine et la civilisation moderne seront la proie des forces les plus archaïques au monde.

L'antidote aux intégristes et aux misogynes, ce sont des femmes émancipées qui se rassemblent et se mettent en mouvement pour mondialiser l'émancipation féminine dont dépend en fait l'émancipation de toute l'humanité.

L'aube de la plus grande évolution sociale et historique s'annonce. C'est en toute foi et avec un grand espoir que nous nous préparons à l'accueillir.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE173 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE174 (P01 ,NOIR)

Paris, 10 mars 2012 : quatre interventions à la Journée mondiale des femmes

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE175 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE176 (P01 ,NOIR)

À l'occasion de la Journée mondiale des femmes, une conférence s'est tenue à Paris le 10 mars 2012, autour de Maryam Radjavi et en présence de nombreuses femmes influentes et d'avant-garde.

Voici quelques-unes des interventions prononcées lors de cette journée :

– Mme Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat français ;

– Mme Cynthia Fleury, philosophe et écrivain ;

– Mme Anissa Boumediene, juriste (ancienne première dame d'Algérie) ;

– Mme Aude Zieseniss de Thuin, fondatrice du Women's Forum for the Economy and Society et du forum Osons la France.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE177 (P01 ,NOIR)

Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat français

C'est un vrai plaisir de participer à cette rencontre des femmes, des femmes en lutte, à l'occasion de la Journée mondiale des femmes. Ne l'oublions pas, la journée du 8 mars n'est pas seulement la Journée de la femme, mais la Journée des droits des femmes. Rappelons que nos droits sont issus de luttes, d'un combat de générations de femmes qui nous ont précédées et nous savons toutes qu'il ne faut pas baisser les bras car l'égalité est toujours un combat.

Les femmes, qu'elles soient algériennes, palestiniennes, iraniennes, tunisiennes, françaises et bien d'autres n'ont pas été absentes des combats. Elles ont accompagné ces mouvements et se bâtent aujourd'hui encore pour faire valoir leurs droits. Certains souhaiteraient les enfermer dans un carcan de traditions, mais c'est méconnaître la femme que de croire qu'elle peut se laisser déposséder aisément de ses droits. Si les femmes sont partie prenante dans les mouvements de revendications, dans les mouvements contestataires, il est souvent regrettable qu'elles soient écartées rapidement du processus politique de construction des nouveaux régimes.

En cela, je tiens à rendre hommage à Mme Radjavi, femme qui a pris la tête de manière démocratique du mouvement de résistance à l'oppression. Sa présence prouve qu'il n'y a pas de fatalité de l'Orient comme des discours sentencieux et convenus aiment à le dire : il n'y a pas un machisme oriental qui serait irréductible au concept de parité, d'égalité de traitement des individus des deux sexes.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE178 (P01 ,NOIR)

Madame, vous êtes un modèle, et votre présence montre qu'un discours égalitaire peut se faire jour et être concret. Je souhaite que cet exemple soit suivi dans l'ensemble de la région, qu'il fasse l'effet d'un modèle et d'un objectif à atteindre pour nombre de femmes.

Madame, vous êtes comme moi, farouchement laïque, et vous êtes comme moi, sereinement musulmane, vous l'avez rappelé, parce que nous sommes porteuses d'un islam spirituel, libre et responsable qui se fonde sur un humanisme, qui se fonde sur l'émancipation, sur la justice et sur l'égalité. Et vous avez raison : il n'y a pas de contraintes en religion. Vous l'avez dit : il nous faut combattre le fascisme religieux et les intégrismes de tous bords, car c'est toujours la femme qui trinque.

Comme l'a dit Anne-Marie Lizin : nous avons besoin de soutenir ces femmes d'Achraf et de Liberty qui luttent et qui sont aux avant-postes. Nous demandons donc à l'ONU, aux Nations Unies, à l'Union européenne, à la France de soutenir ce combat. Tôt ou tard les dictatures tomberont, reste donc à espérer que ce printemps des peuples soit aussi un printemps des femmes. Que ce peuple en général, générique, qu'on célèbre, soit un peuple mixte, donnant à tous et à toutes sa chance. Nous sommes toutes des Achrafiennes.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE179 (P01 ,NOIR)

Cynthia Fleury, philosophe

Aujourd'hui, les femmes d'Achraf et de Liberty représentent un Iran nouveau qu'il faut soutenir, un Iran de la résistance aux mollahs. Il faut le rappeler, Achraf c'est l'expérience de trois décennies de lutte des femmes de la résistance iranienne.

Dans son numéro du 19 mars 2005, le journal américain *Los Angeles Times* avait publié un reportage sur la visite de son correspondant à Achraf. Je cite : « l'unité 8, qui est entièrement constituée d'hommes, est dirigée par une femme, Jila Deyhim, ingénieur en chimie. Certains membres de son unité expliquent qu'il était difficile pour eux d'admettre qu'une femme leur donne des ordres à leurs débuts dans les Moudjahidine. Mais maintenant, "c'est un grand honneur", affirment-ils. Mohammad Malek, un musicien, s'enorgueillit même en disant que le *leadership* des femmes est un véritable chef-d'œuvre de leur mouvement. En 2005, le général américain David Phillips écrivait lui aussi une lettre à Human Rights Watch : « Si l'Irak ne vivait pas le chaos dans lequel il se trouve, je demanderais à mes filles d'aller au camp d'Achraf pour voir ces femmes, professionnelles et engagées, membres des Moudjahidine. »

Nous l'avons rappelé, le Code pénal iranien prévoit d'enterrer les femmes jusqu'à la taille et de les lapider en cas d'adultère. Les crimes d'honneur continuent de se multiplier. Un homme peut échapper à toute condamnation s'il tue sa femme prise en flagrant délit d'adultère. Une femme dont on juge infondée la plainte pour viol est passible de 80 coups de fouet. Malgré tout cela, les femmes sont majoritaires à

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE180 (P01 ,NOIR)

l'université et elles ne dissocient plus aujourd'hui le combat pour la démocratie des droits des femmes.

Pourquoi tant de détermination de la part des autorités dans le démantèlement d'Achraf et l'emménagement à Liberty ? Parce qu'il s'agit de tuer la résistance iranienne. Et notamment d'envoyer un signal aux femmes qui résistent depuis des décennies sans violence. C'est la guerre de l'usure et du harcèlement psychologique contre le courage des femmes.

En aucun cas le camp Liberty ne respecte le droit international de la convention de Genève sur les réfugiés de 1951. Nous le savons, les assurances minimales qui ont été soulignées par la délégation du Parlement européen pour les relations avec l'Irak, assurances qui ont été parrainées par 4 000 parlementaires, des milliers d'avocats et de juristes en Europe, aux États-Unis et dans les pays arabes ne sont pas tenues : liberté de circulation pour les résidents, pas de blocus médical, liberté de construire et d'aménager les logements, protection sur l'eau, l'assurance des sécurités, etc.

Aujourd'hui, je veux dire un mot essentiel aux femmes d'Achraf : je veux les remercier profondément de se battre. Chère Mme Radjavi, chère Ingrid Betancourt, chère Aude de Thuin, oui ces femmes sont des reines, ce sont nos reines, celles de la conquête de la liberté. Et nous leur disons notre solidarité et notre estime pour le combat qu'elles mènent. Un combat trop solitaire. Nous disons effectivement que les femmes du monde entier, du monde arabe bien sûr, mais du monde occidental aussi les soutiennent parce qu'elles incarnent un monde libre, un monde qui refuse de courber l'échine devant l'intégrisme, un

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE181 (P01 ,NOIR)

monde où les femmes ont une place déterminante dans la vie publique et où elles n'ont pas à se cacher ni à subir la censure.

Face à un Iran qui détruit les droits de l'homme, qui bafoue chaque jour la liberté des hommes et des femmes, qui exécute à tour de bras, qui éructe sur la scène internationale, c'est un devoir moral et politique de défendre Achraf et Liberty. Et enfin, aux femmes d'Achraf et de Liberty, nous disons : « vous êtes une espérance » et nous leur disons notre gratitude pour construire avec un courage immense ce monde de demain.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE182 (P01 ,NOIR)

Anissa Boumediene, juriste et islamologue

Je voudrais d'abord commencer par rendre un hommage particulier aux femmes iraniennes qui combattent le régime obscurantiste des mollahs et en particulier encore aux femmes d'Achraf et évidemment à tous les habitants d'Achraf.

Il y a trente ans, lors de l'avènement de Khomeiny, les pays qui ont soutenu ce régime, qui ont applaudi à son avènement étaient-ils aveugles au point que maintenant on dénonce les méfaits de ce régime ? N'ont-ils rien vu ou ne voulaient-ils rien voir ? S'ils n'ont rien vu, c'est par cette même cécité dont nous pouvons souffrir, nous aussi, dans le monde arabo-musulman. Parce qu'il faut bien le dire, ce printemps arabe auquel nous avons applaudi, car nous sommes contre la corruption des responsables, ce printemps hélas risque de se muer en hiver. Voilà ce qu'il faut bien comprendre.

Je suis musulmane, spécialiste de l'islam et je sais que la véritable image de l'islam n'est pas celle que nous montre ces intégristes. Parce qu'ils sont en train de porter atteinte à l'image de l'islam. Il n'y a qu'à lire le Coran pour voir que le Prophète était l'image de la tolérance. Et qu'à l'époque – parce qu'il faut se reporter au VIIe siècle – la femme n'avait aucun droit. C'était une véritable marchandise. À un moment donné, l'islam a fait un effort, lui a donné le droit à l'héritage, lui a permis de disposer de ses propres biens, ce que ne faisaient pas les pays d'Europe. À ce moment, l'islam était bien en avance.

Mais il faut aussi se dire qu'au XXIe siècle, il faut un effort des pays musulmans, c'est-à-dire reconsidérer l'islam à la lumière de ce qui se passe. C'est pourquoi

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE183 (P01 ,NOIR)

je souhaite à Mme Radjavi d'accéder au pouvoir, parce qu'au moins cela donnera un espoir à la libération de la femme, cela changera les esprits. Au XXIe siècle, les femmes musulmanes dans beaucoup de pays sont instruites, ont des métiers qu'elles n'avaient pas au XIXe siècle : elles sont ingénieurs, elles sont architectes, elles pilotent des avions ; il y a un véritable progrès. Et ces femmes n'accepteront pas demain une certaine dictature.

Nous sommes des musulmans, nous entendons le rester, mais nous ne voulons pas de l'intégrisme. Une comparaison : le catholicisme d'aujourd'hui n'est pas le catholicisme de l'Inquisition ; et heureusement pour tout le monde. Et nous aussi : nous sommes des musulmans, nous entendons le rester, mais nous ne voulons pas non plus d'Inquisition.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE184 (P01 ,NOIR)

Aude Zieseniss de Thuin, fondatrice du Women's Forum for the Economy and Society et du forum Osons la France

Vous le savez comme moi, les femmes sont, aujourd'hui, celles qui portent les forces dont le monde a besoin. Elles constituent les soutiens, les bases, les mères, les moteurs et les liens nécessaires. Surtout, leur courage est immense et elles honorent ainsi notre fierté de femmes. J'ai toujours répété que les femmes devaient oser et je suis ravie de voir que, de plus en plus, un élan d'audace et de courage émane de nombre d'entre elles partout dans le monde. Certes, il reste encore un long chemin à parcourir mais on constate cependant que dans de nombreux pays – notamment ceux où règne la dictature – elles participent d'égal à égal, au côté des hommes, à réaliser le changement démocratique dans leur pays. Nous voyons alors des femmes oser, des femmes déterminées à prendre leur destin en main. Il faut souligner et insister sur le combat de ces femmes qui se sont engagées dans cette voie et ont appris à oser, comme, depuis bien longtemps, le font les femmes d'Achraf et de la résistance iranienne. Elles osent croire à l'avenir lumineux de liberté et d'égalité pour leur peuple.

En cette journée de la femme, il est bon de rappeler que la lutte et la persévérance des femmes de la résistance iranienne sont inspirées de celles de l'une d'entre elles. Je parle de celle qui, dans tous ces instants difficiles, dans toutes ces douloureuses épreuves et dans toutes les étapes complexes de ce combat, a forcé l'admiration par le courage dont elle a fait preuve. Il s'agit bien sûr de Maryam Radjavi.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE185 (P01 ,NOIR)

Mais elle n'est pas seule. À ses côtés, il y a une génération de femmes qui ont appris à oser dans tous les instants de leurs vies. Je sens entre ces femmes une énergie qui se multiplie et qui propage autour d'elles des valeurs d'humanité. Et il est intéressant d'observer que ce sont les intégristes et le régime iranien qui sont terrifiés et ébranlés par la persévérance de celles qui savent oser.

J'ai eu la chance et l'honneur de recevoir les épreuves du livre de Maryam Radjavi. Il évoque une partie de l'histoire et des valeurs défendues par ces femmes représentées par Maryam. Je crois que ce livre est très précieux et reflète les positions profondes et sans complaisance de Maryam Radjavi face à l'intégrisme. Récemment, j'ai moi-même écrit un livre qui a pour titre *Femmes, si vous osiez : Le monde s'en porterait mieux*. Je crois que ces deux ouvrages vont dans la même direction car lorsqu'une femme ose, elle doit à l'étape suivante se dresser immanquablement devant la principale cause qui l'enchaîne et l'empêche de s'émanciper. Mais le livre de Maryam Radjavi retrace la difficulté du combat de ces femmes qui, aujourd'hui, nous étonnent par leur bravoure dans ce camp d'Achraf. On comprend pourquoi elles constituent des sources d'inspiration pour la jeunesse iranienne.

Le condensé de ce combat pour l'égalité se trouve dans les dix points que Maryam a présentés pour l'égalité et les libertés des femmes dans l'Iran de demain et que je rappelle ici car on ne les dira jamais assez :

1. Les femmes sont égales aux hommes dans les droits humains et les libertés élémentaires : elles doivent être dotées de droits égaux à ceux des hommes

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE186 (P01 ,NOIR)

dans les domaines économiques, sociétaux et politiques.

2. L'égalité au regard de la loi : les femmes doivent être protégées par la loi et doivent avoir la possibilité de recourir à des procédures judiciaires sûres en cas de violences, de viols, de ségrégation ou de privation des libertés.

3. La liberté vestimentaire : les femmes sont libres dans le choix de leurs vêtements, la loi sur le voile obligatoire doit être abrogée. Tous les règlements, écrits ou non, sur le contrôle des vêtements et des comportements des femmes qualifiées de mal voilées sont considérés comme une infraction aux libertés et à la sécurité des femmes et n'ont plus lieu d'être dans l'Iran de demain.

4. Les femmes doivent participer aux décisions d'État et à leur mise en application, elles doivent pouvoir accéder aux postes gouvernementaux et aux tâches de la fonction publique à tous les niveaux.

5. Les femmes doivent en particulier avoir un droit égal à celui des hommes de prendre part au *leadership* politique de la société – et je peux vous dire que nous ne sommes pas, sur le sujet, un exemple en France.

6. L'égalité dans l'économie : les femmes sont dotées de droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'héritage, la signature des accords et la gestion des biens. Sur le marché de l'emploi, elles doivent bénéficier d'occasions égales à celles des hommes. Les femmes doivent bénéficier des mêmes facilités que les hommes en matière de logement, d'alimentation, de soins médicaux, d'éducation, de sport et d'activités artistiques.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE187 (P01 ,NOIR)

7. L'égalité dans la famille : les femmes doivent pouvoir choisir librement leur époux, le mariage et le divorce. La polygamie doit être interdite, de même que le mariage avant l'âge de la maturité. Les femmes doivent avoir le droit de garder les enfants en cas de divorce. Les filles ne doivent pas être mises au travail avant l'âge de la maturité et doivent pouvoir bénéficier d'éducation au même titre que les garçons.

8. L'abolition de la violence : toutes les violences contre les femmes, les menaces et les privations de liberté doivent être considérées comme des délits. L'exploitation sexuelle, le commerce du sexe doivent être interdits. La traite des femmes et le proxénétisme sont des crimes poursuivis en justice.

9. L'abolition de la charia des mollahs : les règlements de la charia des mollahs n'ont plus lieu d'être dans la législation de l'Iran de demain. Les châtiments cruels et sauvages comme la lapidation doivent être abolis.

10. Les facilités sociales : les femmes doivent jouir de l'assurance sociale, notamment en ce qui concerne la retraite, le chômage, la maladie, la vieillesse. Elles doivent avoir droit aux congés payés en période de grossesse et d'accouchement, ainsi qu'un accès à l'alimentation et aux services publics gratuits pendant cette même période. Le gouvernement doit planifier la répartition des crèches pour les femmes qui travaillent. Le licenciement, la baisse de salaire des femmes en période de grossesse ou d'accouchement doivent être interdits. Et enfin, l'État doit protéger les femmes qui sont chefs de famille.

Voilà ce que Maryam Radjavi fera le jour où elle sera au pouvoir. Voilà la base de ce que les femmes doivent

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE188 (P01 ,NOIR)

avoir. C'est écrit, ces droits sont universels en Iran et ailleurs, et nous, femmes du monde entier, devons constamment veiller à ce qu'ils soient respectés.

Aujourd'hui, le monde est confronté à l'intolérance et à l'extrémisme religieux, notamment le Moyen-Orient et les pays du continent africain. Ce phénomène archaïque cible d'abord les nations musulmanes mais est devenu une menace pour l'ensemble de la communauté internationale. Il rend difficile la marche vers la liberté et la démocratie des nations qui ont déclenché le printemps arabe. La profondeur de vue et la confiance que je constate chez les résistantes iraniennes démontrent qu'elles ont beaucoup de choses à nous apprendre au bout de trente années de combat contre l'intégrisme le plus cruel. Bien avant le printemps de leurs frères et sœurs arabes, elles ont traversé les pièges tendus par l'islamisme et le khomeynisme, elles ont dû affronter un apartheid sexuel et ont compris que pour stopper ce phénomène, il ne faut pas capituler ni rechercher la complaisance mais bien qu'il faut lutter. Dans ce combat, elles ont beaucoup sacrifié. En osant, elles se sont transformées en une antithèse de l'intégrisme dans leur pays. La pensée qui anime ce livre est le résultat de trente ans de combat, un combat incarné par Maryam Radjavi. Elle peut donc en parler avec simplicité et en toute clarté. C'est l'expérience des Iraniennes, dignes héritières d'une des plus grandes cultures et civilisations de l'humanité, qui est ainsi transmise.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE189 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE190 (P01 ,NOIR)

Annexes

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE191 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE192 (P01 ,NOIR)

Annexe 1

Liberté et égalité pour les femmes dans l'Iran de demain

Le 23 février 2010, dans une réunion au Parlement européen intitulée « Les femmes à l'avant-garde du changement démocratique en Iran », Mme Maryam Radjavi a détaillé ses points de vue sur les notions d'égalité et de liberté des femmes dans l'Iran de demain.

1. Les libertés et les droits élémentaires

Les femmes sont égales aux hommes dans leur droit de bénéficier des droits humains et des libertés élémentaires.

Les femmes issues de toute nationalité, religion et classes sociales, les femmes appartenant à toutes les tranches d'âge, quel que soit leur lieu de résidence (ville ou village), doivent être dotées de droits égaux aux hommes dans les domaines économique, social et

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE193 (P01 ,NOIR)

politique. La ségrégation sexuelle[46] doit être abolie sous toutes ses formes.

Les femmes sont libres de choisir leur lieu de résidence, la profession et les études qu'elles veulent suivre. Elles ont le droit de choisir librement leur époux, de choisir librement leurs vêtements, de voyager librement, de sortir du pays, d'acquérir une nationalité, de transmettre la nationalité à leurs enfants, le droit au divorce et à la garde des enfants.

La foi en une religion ou un type de pensée ne doit pas servir de prétexte à l'humiliation d'une femme ni à lui barrer l'accès à une profession, à l'éducation ou à la justice.

2. Égalité au regard de la loi

Les femmes doivent être protégées par la loi, au même titre que les hommes.

Les femmes doivent avoir la possibilité de recourir à des procédures judiciaires sûres en cas de violence, viol, ségrégation ou privation des libertés.

Les femmes sont égales aux hommes devant la justice.

---

46. La Convention contre la discrimination sexuelle, article 1 : « La notion de ségrégation sexuelle signifie toutes formes de différences, d'exceptions ou de contraintes liées au sexe qui ont pour résultat ou pour objectif de porter atteinte ou de rendre sans effet la reconnaissance ou le profit des actions commises par les femmes. Sans tenir compte du fait qu'elles soient mariées ou célibataires, les femmes ont droit à l'égalité des sexes dans les droits humains et les libertés élémentaires dans les domaines politique, économique, social, culturel, civique ou tout autre domaine. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE194 (P01 ,NOIR)

Pour les tribunaux, le témoignage d'une femme doit être égal à celui d'un homme.

L'âge de la maturité des filles est de 18 ans. En dessous de cet âge, les filles jouissent de l'immunité aux yeux du Code pénal.

3. La liberté vestimentaire

Les femmes sont libres dans le choix de leurs vêtements.

Abrogation de la loi sur le voile obligatoire [47].

Les règlements entraînant des poursuites administratives contre les femmes fonctionnaires ou ouvrières pour des raisons vestimentaires sont abrogés [48].

Tous les règlements, écrits ou non, sur le contrôle des vêtements et des comportements des femmes qualifiées de « mal voilées » sont considérés comme une infraction aux libertés et à la sécurité des femmes et n'ont plus lieu d'être dans l'Iran de demain.

---

47. Article 638 de la loi des châtiments islamiques (adoptée en 1996) : « Tout individu s'adonnant explicitement à un acte contraire aux préceptes sera, outre la peine concernant l'acte lui-même, condamné de dix jours à deux mois de prison ou à 74 coups de fouet. Si cet individu a commis un acte qui n'est pas puni par la loi mais qui enfreint la morale publique, il ne sera condamné que de dix jours à deux mois de prison ou à 74 coups de fouet. » Supplément : « Les femmes qui se montrent en public sans le voile prévu par la religion, seront condamnées de dix jours à deux mois de prison, ou d'une amende de 50 000 à 500 000 rials. »

48. La loi sur les fraudes administratives, article 8, 20 (adoptée en 1993) : « L'absence de voile porté par les femmes est considéré comme une fraude administrative dont la sanction va d'un avertissement écrit jusqu'au licenciement. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE195 (P01 ,NOIR)

4. Part égale à la direction politique

Les femmes doivent jouir du « droit à la participation aux décisions d'État, à la mise en application de ces décisions et au droit d'accès aux postes gouvernementaux et aux tâches de la fonction publique à tous les échelons [49] ».

Les femmes doivent en particulier avoir un droit égal à celui des hommes de prendre part au *leadership* politique de la société.

Afin de combattre les inégalités, je vais proposer qu'au moins la moitié du gouvernement soit composée de femmes. Je vais également proposer que les listes électorales des divers partis politiques pour les législatives soient à moitié composées de femmes.

Toutes les lois, tous les règlements qui ont imposé une contrainte et des privations aux femmes pour accéder aux postes élevés de la justice et du domaine du droit seront abolis.

5. Égalité dans l'économie

Les femmes sont dotées de droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'héritage, la signature des accords et la gestion des biens.

Sur le marché de l'emploi, les femmes doivent bénéficier de chances égales à celles des hommes [50].

---

49. La Convention contre la discrimination sexuelle.

50. Dans l'Iran des mollahs, les femmes n'occupent que 12 % du marché du travail.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE196 (P01 ,NOIR)

Pour un même travail, les femmes doivent recevoir un salaire égal à celui des hommes, jouir de la sécurité de l'emploi et d'avantages égaux à ceux des hommes.

Les femmes doivent bénéficier des mêmes facilités que les hommes en matière de logement, d'alimentation, de soins médicaux, d'éducation, de sport et d'activités artistiques.

6. Égalité dans la famille

Les femmes doivent choisir librement leur époux, le mariage et le divorce.

La polygamie est interdite.

Le mariage avant l'âge de la maturité est interdit.

Il est interdit d'imposer toute contrainte à la femme dans la vie conjugale.

Les travaux ménagers, la garde et l'éducation des enfants sont des responsabilités qui doivent être réparties à part égale entre l'homme et la femme.

Les femmes ont le droit de garder leurs enfants en cas de divorce.

Les filles ne doivent pas être mises au travail avant l'âge de la maturité et auront droit à des privilèges en matière d'éducation.

Toutes les formes d'inquisition et d'ingérence de l'État dans la vie privée des femmes sont interdites.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE197 (P01 ,NOIR)

7. Abolition de la violence

Toutes les formes de violence contre les femmes, les menaces et les privations de liberté sont considérées comme des délits [51].

8. Interdiction de l'exploitation sexuelle

Le commerce du sexe est interdit.

La traite des femmes et le proxénétisme sont considérés comme des crimes poursuivis en justice [52].

---

51. La violence contre les femmes comprend les cas suivants (qui ne sont pas les seuls) : 1. Les violences corporelles, sexuelles ou psychologiques commises dans la famille, comme les coups et blessures, les sévices sexuels imposés aux petites filles à la maison, les violences concernant la dot, le viol commis par l'époux, la circoncision féminine ou tout autre rituel entraînant des séquelles, la violence dans les relations sexuelles extraconjugales et toutes les formes de violence concernant l'exploitation sexuelle. 2. Les violences corporelles, sexuelles ou psychologiques commises dans la société, comme le viol, les abus sexuels, les harcèlements sexuels ou les menaces au travail, à l'école ou dans tout autre lieu, la traite des femmes et le proxénétisme. 3. Les violences corporelles, sexuelles ou psychologiques commises où que ce soit par l'État ou admises par l'État (article 2, Déclaration pour la résiliation de la violence contre les femmes).

52. Extraits du rapport de 2009 du Département d'État américain sur la traite des humains (TIP), 2 juillet 2009 : « L'Iran est à l'origine, le lieu de transit et la destination des traites des hommes, femmes et enfants pour l'exploitation sexuelle et esclavage. La traite des femmes s'effectue en Iran même à des fins de prostitution ou de mariages forcés. Les enfants iraniens et les enfants afghans résidant en Iran sont sujets à la traite en Iran pour des mariages forcés, l'exploitation sexuelle, le travail obligatoire en tant que mendiants ou ouvriers pour le paiement des dettes et l'achat de drogue. De même les filles et les femmes iraniennes sont

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE198 (P01 ,NOIR)

Les délits sexuels envers les enfants seront poursuivis en justice.

Toute forme d'exploitation sexuelle des femmes sous prétexte de traditions ou de règlements permettant aux parents, au tuteur et à toute autre personne de céder une fille ou une femme à autrui pour exploitation sexuelle, à des fins de mariage ou tout autre prétexte, est interdite[53].

9. Abolition de la charia des mollahs

Les règlements de la charia (jurisprudence) des mollahs n'auront plus lieu d'être dans la législation de l'Iran de demain.

---

sujettes à la traite en vue d'exploitation sexuelle vers le Pakistan, la Turquie, le Qatar, les Émirats arabes unis, l'Irak, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. « La loi autorise le mariage provisoire pour une durée déterminée. Certaines personnes abusent de cette loi pour l'exploitation sexuelle forcée des femmes. Les femmes iraniennes sont vendues pour le mariage forcé au Pakistan et dans les pays du Golfe persique et elles sont contraintes à la prostitution. Le recours à la justice des femmes sujettes à l'exploitation sexuelle est une chose très difficile, avant tout parce que le témoignage de deux femmes vaut celui d'un homme. En plus, les femmes victimes de l'exploitation sexuelle risquent la peine de mort pour délit d'adultère. L'État punit les victimes de cette traite des femmes pour des relations illégitimes qui sont la conséquence directe du but de cette traite, c'est-à-dire l'adultère et la prostitution. De nombreux rapports font état de l'arrestation et du châtiment de nombreuses victimes pour délit d'adultère et de prostitution. »

53. Le Plan du Conseil national de la résistance iranienne sur les droits et libertés des femmes (adopté le 17 avril 1987).

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE199 (P01 ,NOIR)

Le Code pénal issu de cette charia qui est source de ségrégation sexuelle sera aboli[54].

Les châtiments cruels et sauvages comme la lapidation seront abolis.

Tous les règlements qui justifient les crimes contre les femmes sous prétexte de morale publique seront abolis.

10. Les facilités sociales

Les femmes doivent jouir de l'assurance sociale, notamment en ce qui concerne la retraite, le chômage, la maladie, la vieillesse et les autres cas d'invalidité.

Elles ont aussi droit aux congés payés en période de grossesse et d'accouchement, à l'accès à l'alimentation et aux services publics gratuits dans ces périodes.

Le gouvernement doit planifier la répartition des crèches et maternelles pour les femmes qui sont au travail.

Toutes les femmes qui sont au travail doivent avoir accès à des crèches et maternelles pour la garde de leurs enfants.

Les femmes appartenant aux minorités, les réfugiées, les immigrantes, les femmes habitant des villages lointains, les femmes pauvres, les prisonnières, les jeunes filles, les femmes handicapées, invalides ou vieilles, doivent être protégées par l'État financièrement, ainsi que dans l'éducation et les services médicaux.

Il est interdit de priver les femmes embauchées provisoirement du droit à l'assurance sociale.

---

54. La Convention contre la discrimination sexuelle.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE200 (P01 ,NOIR)

Le licenciement, la baisse des salaires des femmes en période de grossesse et d'accouchement sont interdits. Il est également interdit de confier à une femme en période de grossesse ou d'accouchement des tâches qui pourraient lui être néfastes.

L'État doit protéger les femmes qui sont chefs de famille[55].

55. Se dit des femmes qui constituent la principale ressource financière d'une famille qui regroupe parfois des vieux parents et (ou) plusieurs enfants. Ces femmes ont soit perdu leur époux, soit elles ont divorcé, soit encore leur époux a disparu, est drogué, emprisonné, au chômage ou immigré. Ces familles sont parmi les plus pauvres en Iran. Selon un recensement de la population iranienne en 2006, ces familles représenteraient 1 641 000 personnes. Le 22 décembre 2009, lors d'une interview sur ce sujet, une autorité a avancé le chiffre de 2 millions de personnes.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE201 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE202 (P01 ,NOIR)

Annexe 2

Les lois misogynes des mollahs

La répression et l'oppression des femmes ont été tout à fait institutionnalisées dans les diverses législations du régime des mollahs. La Constitution, le Code civil, le Code pénal, le Code économique, le Code administratif et le Code culturel débordent d'abus d'un pouvoir entièrement phallocrate qui bafoue les droits les plus élémentaires des femmes.

La Constitution de la dictature religieuse spécifie que l'égalité des sexes est conditionnée au « respect des préceptes de l'islam ». Selon l'article 20 de cette Constitution, « tous les individus de la nation, hommes et femmes, sont protégés par la loi à part égale et jouissent de tous les droits humains, politiques, économiques et culturels, selon les préceptes de l'islam ». Selon l'article 21, « le gouvernement doit assurer pleinement les droits des femmes, selon les préceptes de l'islam ». Or les mollahs au pouvoir ont une lecture archaïque de l'islam. Ils en font une religion misogyne et les préceptes qu'ils en tirent conseillent la ségrégation sexuelle et la répression des femmes.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE203 (P01 ,NOIR)

Selon les diverses lois adoptées par les mollahs depuis 1979, les femmes dépendent entièrement de l'autorisation des hommes dans des domaines aussi élémentaires que le mariage, l'emploi, le lieu de résidence, la circulation et le voyage. Les filles ne peuvent se marier qu'avec « l'autorisation du père ». Une procédure judiciaire permet aussi au père d'imposer le mariage à sa fille avant l'âge de 13 ans !

La loi fixe à 13 ans l'âge du mariage pour la fille. Le chef de la famille ne peut être qu'un homme. Le divorce est le monopole des hommes. Le mariage signifie une soumission totale de la femme à son époux. La loi précise que si l'homme décide d'avoir une relation sexuelle, la femme doit se soumettre.

La garde des enfants ainsi que les décisions financières, les décisions concernant les études et les lieux de résidence ou toute décision concernant les soins médicaux des enfants, reviennent de droit à l'époux.

Le droit de la garde des enfants revient « indéniablement » à l'époux. Ce dernier ne peut décider de décliner ce droit au profit de son épouse.

Toujours selon la loi, l'homme peut avoir quatre épouses officielles et un nombre indéfini d'épouses provisoires.

Le Code pénal fixe l'âge de la maturité pour les garçons à 14 années et 6 mois, 8 années et 9 mois pour les filles ; ce qui signifie que si une fillette de 9 ans commet un délit, elle sera châtiée comme une adulte !

Bien entendu, la loi impose un strict code vestimentaire aux femmes. La part de l'héritage de la femme est la moitié de celle de l'homme. Le témoignage des femmes devant un tribunal est interdit dans certains

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE204 (P01 ,NOIR)

domaines. La loi protège le(s) meurtrier(s) d'une femme, si le meurtre est commis sous le prétexte de sauver l'homme de la famille.

Il va sans dire que selon la loi, une femme ne peut devenir ni présidente de la République, ni juge.

La misogynie de la législation imposée par les mollahs mérite réflexion à divers égards.

1. La misogynie étant la pierre angulaire de la dictature religieuse, la plupart des lois de ce type sont des lois immuables.

2. Par conséquent, les lois adoptées contre les femmes sous le pouvoir des mollahs, non seulement ne se sont pas adoucies au fil du temps, mais se sont, au contraire, durcies.

3. Les comportements auxquels les femmes sont astreintes en pratique dans les tribunaux, les commissariats de police, les lieux de travail et les lieux de résidence sont bien plus sévères que ce que prévoit la loi. Par exemple, l'article 61 de la Constitution charge le pouvoir judiciaire de mettre en application « les châtiments divins », et l'article 167 autorise le juge à avoir une libre interprétation du caractère islamique de ces châtiments après un simple recours « aux sources islamiques crédibles ou à une *fatwa* » ! Autant dire que cet article donne le feu vert à la mise en pratique des peines les plus misogynes et archaïques qui sont théorisées dans la jurisprudence des mollahs.

Voici quelques exemples des lois misogynes du pouvoir des mollahs :

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE205 (P01 ,NOIR)

L'oppression de la femme dans la famille

Article 1105 du Code civil : « Dans la vie conjugale, c'est l'homme qui est le chef de la famille. Selon une déclaration du Conseil des gardiens de la Constitution, la femme ne peut sortir de la maison sans l'autorisation de l'époux, même pour assister aux funérailles de son père. »

Article 1117 du Code civil : « L'époux peut empêcher sa femme d'exercer une profession ou une activité qui va à l'encontre des intérêts de la famille ou de l'honneur de l'époux ou de l'épouse. »

Article 1114 du Code civil : « La femme doit résider dans la maison désignée par l'époux, sauf si l'homme se démet de ce droit au profit de la femme. »

Article 489 du Code pénal islamique : « Si une femme avorte, elle doit payer le prix du sang, quel que soit le stade du développement du fœtus, sans pouvoir elle-même bénéficier d'une part de ce tribut. »

Article 1108 du Code civil : « Si une femme s'abstient de relations sexuelles avec son époux sans raison légitime, elle n'aura plus droit à l'argent du mari. »

Le mariage et le divorce entièrement opposés aux droits de la femme

Article 1133 du Code civil : « L'homme peut décider de divorcer d'avec sa femme quand bon lui semble. »

Article 1043 du Code civil : « Le mariage de la fille ne peut se faire qu'avec l'autorisation du père ou du grand-père. »

Article 1059 du Code civil : « Une femme musulmane ne peut épouser un non-musulman. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE206 (P01 ,NOIR)

La polygamie

Article 1048 du Code civil : « Il est interdit de se marier à deux sœurs, même si l'un des mariages est provisoire. »

Article 1049 du Code civil : « Un homme ne peut se marier à la fille du frère ou de la sœur de son épouse sans l'autorisation de celle-ci. »

La lapidation

Article 102 du Code pénal islamique (actuellement en vigueur) : « Avant de procéder à la lapidation, l'homme doit être enterré jusqu'à la taille et la femme jusqu'à la poitrine. »

Article 103 du Code pénal islamique : « Si le coupable parvient à se sortir de la fosse dans laquelle il a été enterré, il faut l'y remettre pour reprendre le châtiment s'il est reconnu coupable d'adultère sur témoignage. Il est pardonné s'il est reconnu coupable sur aveu. »

Article 104 du Code pénal islamique : « Les pierres ne doivent pas être trop grosses pour tuer en un ou deux coups. Elles ne doivent pas être trop petites non plus, de sorte qu'on ne puisse leur donner le nom de cailloux. »

Interdiction faite à la femme de devenir juge ou présidente de la République

Article 115 de la Constitution : « Ne peuvent occuper le poste de la présidence de la République que des hommes religieux ou politiques. »

Article 163 de la Constitution : « Les qualités et conditions pour devenir juge seront fixées par les règles de la jurisprudence. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE207 (P01 ,NOIR)

La loi sur la nomination des juges (adoptée en avril 1982) : « Les juges seront élus s'ils répondent aux conditions suivantes : 1. Avoir la foi en l'islam et la justice islamique et s'engager à la mettre en application, et à être fidèle au pouvoir de la République islamique d'Iran. » Rectifiée en 1985, cette loi permet aux femmes d'accéder aux postes de juge suppléant et de juge d'instruction, sans pour autant pouvoir prononcer un verdict.

L'injustice dans la part de l'héritage

En principe, la part d'héritage de la femme dans l'Iran des mollahs est la moitié de celle de l'homme. Ce principe est en vigueur dans tous les articles du Code civil concernant l'héritage.

Article 947 du Code civil : « Les femmes ne peuvent hériter que des biens meubles du défunt. Elles ne peuvent hériter d'un terrain ou d'un jardin. »

Article 913 du Code civil : « La part de l'épouse sur l'héritage de son mari est le quart de ses biens, à condition qu'il n'ait pas d'enfant ; le huitième de ses avoirs, s'il a des enfants. L'époux hérite de la totalité des avoirs de sa femme, à condition qu'elle n'ait pas d'autre héritier ; la moitié de ses avoirs, si elle a d'autres héritiers. Cependant, si l'époux défunt n'a pas d'autre héritier que son épouse, celle-ci héritera du quart de ses avoirs, le reste reviendra à l'État. »

Article 907 du Code civil : « Si le(a) défunt(e) ont des enfants garçons et filles, la part de l'héritage des garçons doit être le double de celle des filles. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE208 (P01 ,NOIR)

Les femmes privées de la garde des enfants

Article 1180 du Code civil : « Le père ou le grand-père est le tuteur à vie de l'enfant. »

Article 1169 du Code civil : « La mère a la priorité pour la garde de l'enfant dans les deux premières années qui suivent sa naissance. Après ces deux ans, la garde de l'enfant sera confiée au père, sauf dans les cas particuliers où la garde de l'enfant est confiée à la mère jusqu'à l'âge de 7 ans. »

Article 1170 du Code civil : « Si la mère se remarie pendant la durée où la garde de l'enfant lui est confiée, la garde de l'enfant sera confiée au père. »

Un code vestimentaire obligatoire

Article 102 du Code pénal : « Les femmes qui s'affichent en public sans le voile conforme aux normes religieuses, sont passibles d'une peine de 74 coups de fouet. »

Article 638 du Code pénal : « Être mal voilée ou non voilée constitue un délit passible de dix jours à deux mois de prison ferme ou d'une amende de 50 000 à 500 000 rials. »

Le feu vert aux crimes contre les femmes

Article 209 du Code civil : « Si un homme musulman tue avec préméditation une femme musulmane, il sera châtié. Le père de la défunte doit cependant payer le prix du sang du meurtrier avant qu'il ne soit châtié. »

Article 220 du Code pénal : « Si un père ou un grand-père tue son descendant, il ne sera pas exécuté. Il devra payer le prix du sang aux héritiers du(de la) défunt(e) et il sera châtié. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE209 (P01 ,NOIR)

Article 226 du Code pénal : « L'homicide est passible de la peine de mort si le(a) défunt(e) ne méritait pas la mort selon les préceptes de la religion. Si le(a) défunt(e) méritait la mort, il faut que le meurtrier puisse convaincre le tribunal selon lesdits préceptes. »

Article 630 du Code pénal : « L'époux peut tuer son épouse si celle-ci a eu des relations sexuelles avec un autre homme. Dans ce cas, le meurtrier sera acquitté. »

Privation du droit de choisir son emploi

Article 1117 du Code civil : « L'époux peut empêcher sa femme d'exercer une profession ou une activité qui va à l'encontre des intérêts de la famille ou de l'honneur de l'époux ou de l'épouse. »

L'obligation imposée sur les lieux de résidence

Article 1114 du Code civil : « La femme doit résider dans la maison désignée par l'époux, sauf si cette désignation d'un commun accord est transmise à la femme. »

Le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un homme

Article 237 du Code pénal : « L'homicide volontaire peut être prouvé par le témoignage de deux hommes reconnus pour leur droiture [comprendre, le témoignage d'une femme ne compte pour rien !]. L'homicide pseudo-volontaire ou involontaire peut être prouvé par le témoignage de deux hommes reconnus pour leur droiture, ou d'un homme et de deux femmes reconnus pour leur droiture. »

Article 189 du Code pénal : « Les délits de "guerre contre Dieu" ou de "corruption sur Terre" seront

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE210 (P01 ,NOIR)

prouvés par le témoignage de deux hommes reconnus pour leur droiture. Le témoignage d'une femme n'est pas crédible. »

Article 170 du Code pénal : « Le délit de consommation d'alcool sera prouvé par le témoignage de deux hommes reconnus pour leur droiture. Le témoignage d'une femme n'est pas crédible. »

Le sort douloureux des fillettes

Article 1210 du Code civil : « L'âge de la responsabilité devant la loi est de 9 ans lunaires (8 ans et 9 mois) pour une fille, 15 ans lunaires (14 ans et 6 mois) pour un garçon. »

Article 49 du Code pénal : « Les enfants ne sont pas reconnus responsables devant la loi. En cas de délit, ils seront confiés selon l'avis du tribunal, soit à leur tuteur, soit à un centre de rééducation. »

Supplément nº 1 – « Tout individu n'ayant pas atteint l'âge de la maturité aux yeux des préceptes religieux est considéré comme un enfant. »

Selon cette loi, en cas de délit, une enfant de 9 ans est passible des peines prononcées pour le même délit qu'un adulte, à savoir la flagellation, l'exécution ou même la lapidation. Toujours selon cette loi, étant donné que l'article 1041 du même Code civil indique que les relations sexuelles sont interdites « avant l'âge de la maturité selon les préceptes religieux », le mariage des fillettes de 9 ans est légal.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE211 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE212 (P01 ,NOIR)

Annexe 3

L'animosité des mollahs à l'égard de la Convention contre la discrimination sexuelle

La Convention contre la discrimination sexuelle a été adoptée à peu près en même temps que l'avènement de la dictature religieuse en Iran. Cette convention était considérée comme un devoir des États signataires en 1981, après que le nombre des pays qui y ont adhéré eut dépassé le chiffre nécessaire pour l'officialiser.

Elle représente un véritable défi pour la dictature de Téhéran, à cause de l'opposition évidente entre la nature de ce régime et le contenu de la convention, mais aussi de sa crédibilité grandissante sur la scène internationale. La grande motivation de la société iranienne pour l'égalité des sexes n'a fait qu'aiguiser ce défi. Malgré tout, les mollahs n'ont pas hésité à déclarer officiellement leur opposition à cette convention dans les années 1990.

Dans une analyse, une commission du gouvernement iranien a constaté que l'article 1 à lui seul

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE213 (P01 ,NOIR)

s'oppose à 90 lois de la dictature religieuse. C'est après la publication de ce rapport et celui d'un certain « Conseil culturel et social des femmes » que le Conseil supérieur de la Révolution culturelle des mollahs s'est opposé à sa ratification.

Cette opposition a été déclarée officiellement à une époque où le mollah Mohammad Khatami, qui avait accédé au poste de la présidence de la République de la théocratie iranienne, n'avait de cesse d'afficher des velléités de réformes et de modérations de toutes les couleurs ! Ces prétentions ne l'ont pas empêché de mener à bien sa mission principale qui était la sauvegarde de la dictature religieuse par tous les moyens, y compris en mettant sa signature au bas de cette opposition à la Convention contre la discrimination sexuelle. La décision finale a été prise le 24 janvier 1998, lors d'une réunion du Conseil supérieur de la Révolution culturelle présidée par le même Khatami [56].

Les mollahs au pouvoir à Téhéran ont mis un zèle tout particulier à argumenter que cette convention est contraire aux préceptes islamiques pour dissuader la société iranienne de militer pour l'égalité des sexes et

---

56. Voici la traduction du document officiel de ce conseil : « Concernant la non-ratification de la Convention contre la discrimination sexuelle par la République islamique d'Iran – document n° 4868.19980225 – Compte tenu des décisions de la 413e réunion du Conseil supérieur de la Révolution culturelle qui donnait suite à la 395e réunion du même Conseil sur la désignation d'une commission pour examiner la ratification ou la non-ratification de la Convention contre la discrimination sexuelle par la République islamique d'Iran, […] le Conseil s'est opposé à la ratification de ladite Convention par la République islamique d'Iran. – Signature : Seyyed Mohammad Khatami, président de la République et président du Conseil supérieur de la Révolution culturelle. »

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE214 (P01 ,NOIR)

neutraliser la lutte des femmes iraniennes (il va sans dire que par préceptes islamiques, les mollahs entendent leur propre lecture archaïque du Coran).

Nous vous présentons ci-après un ensemble de *fatwas* des plus grands ayatollahs de la dictature religieuse et de son Guide suprême Ali Khamenei, qui ont été publiées contre le contenu de la Convention contre la discrimination sexuelle[57].

Question – *L'article 1 de cette Convention stipule que toutes les différences, les exceptions et les limitations qui s'appuient sur la différence des sexes dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil et autres doivent être annulées. L'égalité entre hommes et femmes dans ces domaines serait-elle conforme aux préceptes religieux ?*

Réponses

AYATOLLAH KHAMENEI – « L'égalité entre hommes et femmes dans lesdits domaines n'est pas conforme aux préceptes religieux. »

AYATOLLAH MAKAREM-SHIRAZI – « L'égalité complète contredit non seulement la jurisprudence chiite, mais contredit également l'Islam, les préceptes

57. Ces avis ont été publiés en 1997 par le Centre de recherches de la radiotélévision d'État, sous le titre de *Questions religieuses posées à son Éminence le guide et aux grands ayatollahs Tabrizi, Makarem-Chirazi, Safi, Mazaheri et Nouri Hamedani*. L'ensemble de ces *fatwas* prouve que ladite convention contredit dans 40 cas les « préceptes religieux » et dans 70 cas les lois en vigueur dans le pays.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE215 (P01 ,NOIR)

clairs du Coran et les multiples récits faisant référence aux propos du Prophète. »

AYATOLLAH TABRIZI – « L'égalité entre hommes et femmes dans lesdits domaines n'est pas conforme aux préceptes religieux. »

AYATOLLAH MAZAHERI – « Non, ce n'est pas conforme aux préceptes religieux. »

AYATOLLAH SAFI – « Dans les domaines cités et dans certains autres domaines, l'égalité entre hommes et femmes n'est pas conforme aux préceptes religieux. »

Question – *L'article 9 et l'article 15(4) prescrit qu'hommes et femmes sont égaux en matière de commerce, de circulation et de changement ou de conservation de nationalité pour sa propre personne et ses enfants. Une femme peut-elle changer de nationalité ou résider dans une ville sans l'autorisation de l'époux ?*

Réponses

AYATOLLAH KHAMENEI – « C'est à l'homme qu'ont été confiées les décisions sur les lieux de résidence et sur la nationalité, sauf si au moment du mariage le contraire a été contracté. »

AYATOLLAH MAKAREM-SHIRAZI – « Cela fait partie des cas cités dans la question précédente qui contredisent les préceptes et la culture islamiques. En plus, cela entraînerait de nombreux fléaux dans les sociétés humaines. »

AYATOLLAH TABRIZI – « Le choix du lieu de résidence (et par conséquent de nationalité) appartient à l'homme, sauf si au moment du mariage, la femme

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE216 (P01 ,NOIR)

précise un lieu de résidence particulier, selon lequel il faudrait agir. »

AYATOLLAH MAZAHERI – « Elle ne peut pas. C'est l'avis du mari qui compte. »

AYATOLLAH SAFI – « Elle ne peut pas. »

Question – *La femme peut-elle sortir de chez elle pour des activités économiques, politiques et sociales, sans l'autorisation de l'époux ?*

Réponses

AYATOLLAH KHAMENEI – « La sortie de la femme sans l'autorisation de l'époux n'est pas autorisée, même si ces activités sont en soi légitimes. »

AYATOLLAH MAKAREM-SHIRAZI – « Si cela ne contredit pas les conditions posées au moment du mariage, elle peut probablement le faire. Si dans ces conditions du mariage il est écrit qu'elle peut le faire, elle pourra certainement le faire. »

AYATOLLAH TABRIZI – « Même si la sortie de la maison ne contredit pas les droits du mari, une femme ne peut sortir de chez elle sans l'approbation du mari. »

AYATOLLAH MAZAHERI – « Elle ne peut pas. C'est l'avis du mari qui compte. »

AYATOLLAH SAFI – « Elle ne peut pas. »

Question – *Vu le contenu de cette convention internationale, pensez-vous que ses contradictions avec les préceptes islamiques sont telles qu'en supprimant quelques détails sans porter atteinte à son esprit général qui est l'abolition de toute ségrégation, on pourrait*

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE217 (P01 ,NOIR)

supprimer les points de discorde avec les préceptes islamiques et se joindre à cette convention ?

Réponses

AYATOLLAH KHAMENEI – « Il est interdit aux musulmans et aux gouvernements des pays islamiques de se joindre à cette convention, s'ils sont fidèles aux préceptes lumineux et vivaces de l'islam. Le contenu de cette convention contredit et va à l'opposé de multiples préceptes islamiques, sauf si tous les cas de discorde sont corrigés. »

AYATOLLAH MAKAREM-SHIRAZI – « Il ne fait pas de doute que cette convention est contraire aux instructions islamiques. Il suffit de la signer pour que les pressions commencent de l'extérieur pour supprimer tel ou tel précepte parce qu'il est contraire à l'esprit de la convention. Les agents de l'étranger à l'intérieur du pays prétexteront chaque jour cette convention pour mettre en avant leurs revendications illégitimes. »

AYATOLLAH FAZEL LANKARANI – « Il est interdit d'adhérer à cette convention qui équivaut à aller à l'encontre des préceptes clairs de l'islam. Une telle approbation ne resterait pas dans les limites de la parole et aboutirait en pratique à réaliser les objectifs néfastes de cette convention. Que Dieu garde les musulmans contre le Grand Satan. »

AYATOLLAH TABRIZI – « Les articles de cette convention ne sont pas conformes aux préceptes sacrés de la religion et on ne peut pas y adhérer. »

AYATOLLAH MAZAHERI – « Le débat sur l'approbation ou non de la Convention contre la discrimination sexuelle par la République islamique est un débat dans

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE218 (P01 ,NOIR)

lequel il faut éviter la moindre erreur, sinon nous serons tous responsables. »

AYATOLLAH SAFI – « Il n'est pas permis de se joindre à cette convention, et ce serait un défi et un affront aux préceptes religieux. »

Source : quotidien *Ressalat* du 22 octobre 1997.

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE219 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE220 (P01 ,NOIR)

Table des matières

Préface, par Françoise Héritier 7

Introduction 17

CHAPITRE 1 : La menace de l'intégrisme islamique ... 23
Une cause légitime 25
Le danger imminent du programme nucléaire des mollahs 29
La complaisance de l'Occident à l'égard des mollahs a desservi la lutte des femmes 30
La solidarité internationale 33
Un chemin pour vaincre l'intégrisme 34

CHAPITRE 2 : L'intégrisme et les femmes 37
Le fondement : la ségrégation sexuelle 39
La misogynie dans la législation 42
Une vision sexiste 43
La force motrice de la répression sociale 46
La répression des femmes : pierre angulaire de l'intégrisme 49
L'expansion de la misogynie vers d'autres pays 54
L'influence en Occident 59

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE221 (P01 ,NOIR)

CHAPITRE 3 : L'islam démocratique : un remède idéologique et politique 61
En quête de l'islam des Lumières 63
Le dynamisme du Coran 67
L'héritage 71
Le témoignage 72
L'esclavage 74

CHAPITRE 4 : L'islam favorable à l'égalité des sexes 79
L'islam ouvre la voie à l'égalité des sexes 81
Le droit à la vie et au respect des femmes 84
L'égalité des sexes dans les valeurs humaines 85
L'égalité des sexes fondée sur le rejet de l'exploitation 88
L'égalité sociale 89
La protection des femmes dans la vie conjugale 90
Les affaires financières et économiques 91
La compétence des femmes en matière de leadership 92
La lutte contre le machisme 98
La voie à suivre 100

CHAPITRE 5 : La résistance féminine en Iran 103
Les femmes dans la révolte de 2009 105
Le premier élément : la lutte pour la liberté et l'égalité 107
Le deuxième élément : la misogynie des mollahs ... 113
Le troisième élément : une résistance bien organisée 113

CHAPITRE 6 : L'expérience de la résistance iranienne ... 117
La question-clé qui a mené à un bouleversement radical 120
Une évolution de grande envergure 122
L'obstacle du manque de confiance en soi 126

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE222 (P01 ,NOIR)

Le combat contre la notion de femme-objet 128
Les femmes aux commandes 131
Des relations originales entre femmes 134
L'émancipation des hommes 135
Pour approfondir la question 137
Un combat sans merci contre la misogynie 138
Une vision positive 140
Un changement de culture 141

CHAPITRE 7 : La capacité pour un changement démocratique 143
Comment le rôle déterminant des femmes peut-il garantir la démocratie ? 146
Le leadership *des femmes en matière de développement économique* 147
La complexité des conditions de lutte 149
Une cause d'avant-garde 150

CHAPITRE 8 : Achraf, un modèle extraordinaire 155
Le leadership *des femmes, source de puissance et d'unité dans la résistance* 157
Les éléments de la persévérance 165
Développer les capacités et l'essence humaines 169
Notre message 172

PARIS, 10 MARS 2012 : QUATRE INTERVENTIONS À LA JOURNÉE MONDIALE DES FEMMES 175
Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat français 178
Cynthia Fleury, philosophe 180
Anissa Boumediene, juriste et islamologue 183
Aude Zieseniss de Thuin, fondatrice du Women's Forum for the Economy and Society et du forum Osons la France 185

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE223 (P01 ,NOIR)

ANNEXES 191
1. Liberté et égalité pour les femmes dans l'Iran de demain 193
2. Les lois misogynes des mollahs 203
3. L'animosité des mollahs à l'égard de la Convention contre la discrimination sexuelle 213

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE224 (P01 ,NOIR)

Composition et mise en pages : FACOMPO, LISIEUX

Photo de couverture : © Tous droits réservés

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE225 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE226 (P01 ,NOIR)

Achevé d'imprimer
Dépôt légal : mars 2013

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE227 (P01 ,NOIR)

PSW32-INSERT GRAPHIQUES-C5.04.03-P5.04.00-18/2/2013 9H31--L:/TRAVAUX/TEXTES/GAWSEWI/FEM-INTE/TEXTE.205-PAGE228 (P01 ,NOIR)